

2021-2022

Master 1 Archives

IMMIGRATION, MÉMOIRE ET PATRIMONIALISATION

***Les archives personnelles de personnes
migrantes en Maine-et-Loire***

ÉLISE DUFEU

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

Jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences

Patrice Marcilloux | Professeur des universités

Soutenu publiquement le 17 juin 2022



2021-2022

Master 1 Archives

IMMIGRATION, MÉMOIRE ET PATRIMONIALISATION

***Les archives personnelles de personnes
migrantes en Maine-et-Loire***

ÉLISE DUFEU

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

Jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences

Patrice Marcilloux | Professeur des universités

Soutenu publiquement le 17 juin 2022



AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Élise Dufeu

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 01 / 06 / 2022

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Bénédicte Grailles, pour ses précieux conseils, ses encouragements et nombreux retours tout le long de cette année universitaire.

Merci également à toutes les personnes qui ont accepté de témoigner dans le cadre de ce mémoire. D'avoir pris de leur temps, de m'avoir accueillie chez elles et permise d'entrevoir un bout de leur histoire à travers leurs archives.

Je remercie aussi les personnes m'ayant aidée et mise en contact avec ces témoins, de m'avoir laissé l'opportunité de leur présenter ce projet de collecte de sources orales. Je remercie particulièrement Rachida Ouattara et Jean-Marie Rochard qui m'ont permis de mieux aiguiller ma demande de témoignage et mon guide d'entretien.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis et tout spécialement mes parents Sonia et Laurent, ma sœur Chloé et mon ami Andréas pour leur soutien indéfectible et leurs multiples encouragements tout le long de ce projet.

LISTE DES SIGLES

ACT : Approches Cultures et Territoires

APTIRA : Association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine

ARAM : Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne

ASPCJE : Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel des juifs d'Égypte

FACEEF : Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France

HMiA : Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

REDA : Réseau d'entraide des demandeurs d'asile

SOMMAIRE

Introduction générale	15
La valorisation des archives de l'immigration en France	19
I. Acteurs et politiques des valorisations des archives de l'immigration	19
II. Les collectes d'archives de l'immigration	32
III. Les autres actions de valorisation des archives de l'immigration	38
Conclusion de l'état des connaissances	49
Bibliographie	51
État des sources	59
Le rapport émotionnel des personnes migrantes à leurs archives personnelles	63
I. La représentation de la culture immigrée au sein de l'espace domestique	65
II. La question cruciale des archives absentes	80
III. Des témoins souvent engagés dans des processus de valorisation et/ou de reconnaissance des archives de l'immigration	91
Conclusion de l'étude de cas	99
Conclusion générale	101
Annexes	103
Table des annexes	177
Table des illustrations	179
Table des matières	181

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans son roman *Ainsi parlait ma mère*¹, Rachid Benzine décrit la relation qui unit un fils à sa mère. Le narrateur est né en Belgique, sa mère au Maroc. Elle a immigré en Belgique à la fin des années 1950. La question du lien filial est le fil conducteur de ce roman. Pour autant, l'auteur amène aussi le lecteur à réfléchir aux termes de mémoire et de transmission. À travers l'histoire de cette femme ayant immigré en Europe, c'est celle de nombreuses autres qui apparaissent en miroir. La barrière de la langue, le rejet des autres, les incompréhensions culturelles, l'obtention de papiers mais aussi la construction d'une nouvelle vie loin de son passé sont autant de thèmes qui constituent toute un pan de l'histoire de l'immigration en Europe et donc en France également.

Ainsi, comment ces vies, ces parcours, sont-ils évoqués et représentés en France aujourd'hui ? À l'heure où l'immigration fait l'objet de nombreux débats dans l'espace public desquels sont généralement exclues les personnes migrantes et leurs descendances, où elle est perçue comme une question sociale dans la société française plutôt que comme un processus historique, quelles sont les traces laissées par ces personnes venues s'établir en France ? C'est à partir de ces premiers questionnements que nous pouvons nous demander si et où ces archives relatives à l'immigration sont conservées en France. Comment sont-elles classées ? Sont-elles valorisées par les institutions et organisations qui les conservent ? Nous parlons ici d'archives publiques mais aussi d'archives privées qui sont bien souvent individuelles, au sens où elles concernent un individu précis. Elles peuvent être publiques, c'est-à-dire être des suivis de l'État ou d'opérateurs publics, ou privés, émanant d'associations sans délégation de service public ou encore être des archives personnelles.

L'ambition de ce mémoire est de montrer le processus de patrimonialisation de l'histoire de l'immigration en France à travers les archives de l'immigration. Le terme de patrimonialisation est à définir face à un principe de rapport au temps. Il présente une « réalité du présent, traduction, dans les termes du moment, du passé et de l'avenir, révélant une lecture du temps servant aux sociétés à se situer

¹ Rachid Benzine, *Ainsi parlait ma mère*, Paris, Points, 2021, 74 p.

et s'orienter dans et par l'histoire² ». Il s'agit donc de pratiques mémorielles telles que des expositions ou des collectes de témoignages, qui ont, dans ce mémoire, comme but de participer à faire reconnaître et valoriser le patrimoine migratoire de la France³. Par actions de valorisation nous entendons des mises en valeur d'archives de l'immigration accessibles à tous les publics ; nous excluons donc de ce mémoire les travaux à portée universitaire tels que les journées d'étude, colloques et conférences. L'émergence de cette patrimonialisation va de pair avec un tournant général de création de nouveaux patrimoines dans les années 1980 corrélé au passage des socialistes au pouvoir qui induit une augmentation du budget de la culture⁴.

Aussi, pour mieux comprendre ces projets de partage d'une mémoire collective, il est nécessaire de s'intéresser à la mémoire individuelle. Une importance particulière est adressée dans ce mémoire aux archives personnelles des migrants, produites dans leur pays d'origine, mais aussi en France, relatives au pays qu'ils ont quitté. Il s'agit principalement de constater ce qui est emmené ou non lors de la migration et de voir la place que prennent ces archives dans l'espace domestique en France, sous une dimension ethnologique face à la charge émotionnelle contenue dans ces documents personnels.

Pour ce faire, nous proposons ici un recensement des actions de valorisation archivistique et des acteurs, afin d'identifier les différents lieux de conservation des mémoires immigrées et les différents types d'archives (administratives et personnelles principalement). Cohabitent alors des projets locaux nés d'initiatives isolées et d'autres découlant d'initiatives régionales voire nationales. Ensuite, à travers une collecte de témoignages de personnes ayant immigré en France et plus particulièrement dans le département de Maine-et-Loire, nous proposons de présenter les différentes archives conservées au domicile des témoins incluant des photographies ou des objets, afin de percevoir le lien qui les unit à leur propriétaire mais aussi de mettre en avant la rupture avec le pays d'origine à travers ces archives et celles manquantes.

² Guy Saupin, Jean-René Morice, Nadine Vivier, dir., *Les nouveaux patrimoines en Pays de la Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p.11.

³ Lucie Richen, *Mémoires des migrations en France, Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*, Université Aix-Marseille, mémoire de Master 1 Anthropologie du développement durable, Axe patrimoine et muséographie, 2019, p.10.

⁴ Jean-René Morice, « Les conditions d'émergence des nouveaux patrimoines », *Les nouveaux patrimoines...*, op. cit., p.689-704.

La mise en patrimoine des traces de l'immigration a été abordée côté français du point de vue de l'anthropologie, de la sociologie et de l'histoire. La question de l'archivage reste cependant un angle mort.

Ce mémoire s'ancre donc dans la continuité des recherches sur l'histoire de l'immigration en France, commencée dans les années 1980 sous l'impulsion de Gérard Noiriel avec l'ouvrage *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*⁵. Selon l'auteur, avant cette période, l'immigration était un « non-lieu de mémoire⁶ ». En effet, la tradition assimilationniste française, née de la Révolution, définit un pays culturellement homogène ne pouvant laisser place à une histoire spécifique d'une partie de la population⁷.

Ce mémoire se nourrit de nombreux travaux portant sur la sociologie de l'immigration telle que définie par Abdelmalek Sayad et son livre fondateur *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*⁸ mettant en avant la « boîte à attitude » attendue des immigrés telle que la politesse et la corvéabilité⁹. Son travail a été poursuivi, enrichi et remis en question par ses successeurs comme Abdellali Hajjat. Cette sociologie permet de réfléchir aux termes associés à l'immigration en France et notamment à celui d'intégration qui sous-entend un abandon progressif de la langue ou encore une privatisation des pratiques religieuses¹⁰.

Aussi, ce mémoire se retrouve lié aux nombreuses campagnes d'enquêtes orales portées par des sociologues comme Stéphane Beaud et son étude de plusieurs années sur une famille installée en France ayant émigré d'Algérie¹¹. Il y revendique pleinement son statut d'enquêteur par une démarche d'échanges permanents avec les différents membres de la famille, échanges alimentés notamment par des discussions sur des articles de presses et de revues.

L'ambition est donc de faire un état des lieux de la situation des archives de l'immigration en France actuellement. La question de la valorisation des archives relatives à l'immigration passe par une étude des acteurs et des différents

⁵ Gérard Noiriel, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Points, 2016 (première édition : 1988), 447 p.

⁶ Gérard Noiriel, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p.I.

⁷ Abdellali Hajjat, « Chapitre 2 : De l'injonction à l'intégration à la mémoire », *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.31-64.

⁸ Abdelmalek Sayad, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 2014 (première édition : 1999), 537 p.

⁹ Andrea Rea, « Chapitre 5 : La sociologie de l'immigration en France et en Europe : une lente constitution » *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2021, p.57-68.

¹⁰ Andrea Rea, « Chapitre 6 : Intégration et discrimination en France », *op. cit.*, p.69-82.

¹¹ Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi, portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018, 352 p.

moyens de mise en œuvre. Ensuite, nous pourrons nous questionner plus particulièrement sur les archives personnelles des personnes migrantes, sous le prisme des émotions qu'elles génèrent et de la place que celles-ci prennent dans leur nouvelle vie.

LA VALORISATION DES ARCHIVES DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Cet état des connaissances aborde les notions de valorisation et de patrimonialisation des archives de l'immigration. Cette première partie a donc pour objectif de faire la synthèse des actions mises en place en France, à travers les acteurs, les types d'actions de collectes et de protections des archives et surtout les différentes échelles de mises en place de ces mémoires.

Les archives concernées par ces valorisations peuvent être privées (et bien souvent personnelles car émanant directement de personnes immigrées) mais aussi publiques, relevant de l'action de l'État en matière d'immigration, notamment auprès de l'Office national de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) mais aussi d'associations, qui peuvent exercer une mission de délégation de service public ou encore de personnes migrantes elles-mêmes.

Ainsi, il s'agit d'identifier les acteurs de ces valorisations en partant des associations puis en allant sur des échelles géographiques plus importantes, de mettre en exergue leur niveau d'action et de voir leur rapport face à la conservation des archives. Ensuite, nous pourrons constater les différentes collectes d'archives de l'immigration mises en place par les acteurs identifiés précédemment. Nous distinguons deux types de collecte, celles d'archives produites en lien avec la vie des personnes migrantes et celles provoquées intentionnellement à ce sujet, c'est-à-dire les collectes orales. Enfin, nous pourrons nous concentrer sur les différentes actions de valorisations proposées en France, sur sites ou via l'Internet, relevant de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration.

I. ACTEURS ET POLITIQUES DES VALORISATIONS DES ARCHIVES DE L'IMMIGRATION

Nous proposons dans un premier temps de dresser un état des lieux des différents acteurs et des actions qu'ils déploient, afin de mieux cerner les échelles d'intervention – locales ou nationales – et leur degré d'institutionnalisation.

1. Les associations

L'échelon de base est l'association. C'est en son sein que se fédèrent les volontés et les énergies pour aboutir non seulement à la prise de conscience de la nécessité de rassembler et protéger la mémoire mais aussi à la traduction dans des actions concrètes.

i. Des acteurs concernés

Les acteurs des valorisations des archives de l'immigration se retrouvent majoritairement au sein d'associations. Ces acteurs sont bien souvent eux-mêmes concernés par l'immigration du fait de leur propre histoire.

Nous pouvons distinguer trois profils distincts de ces « porteurs d'actions mémorielles¹² ». Tout d'abord les « concernés », qui portent les projets en s'impliquant personnellement, ils entretiennent un lien plus ou moins fort avec un ancêtre migrant. Ensuite, les « initiés », qui ne s'engagent pas en tant que descendants de migrants. Et enfin, ceux agissant en tant que professionnels dans une démarche d'accompagnement des publics cibles. Nous constatons alors qu'il est plus facile pour les générations qui suivent d'avoir un attachement patrimonial que pour les immigrés eux-mêmes¹³. Au sein de ces trois profils, il nous faut aussi établir deux conceptions différentes de la place des immigrés et de leur descendants¹⁴. Soit à partir d'une dimension partisane, soit sur un axe de mise à l'honneur des cultures, cela est notamment ressenti au sein de l'association Génériques.

Parmi les associations recensées, nous pouvons établir trois typologies différentes : des associations créées par des militants engagés sur la question des droits des immigrés, des associations spécialisées dans la sauvegarde du patrimoine et enfin des associations soutenues par les pays de départ mais aussi d'arrivée.

¹² Hélène Bertheleu, Véronique Dassié, Julie Garnier, « Mobilisations, ancrages et effacements de la mémoire, contextes urbains en région Centre », Noël Barbe, Marina Chauliac, dir., *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p.25-42.

¹³ Lucie Richen, *Mémoires des migrations en France, Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*, Université Aix-Marseille, mémoire de master 1 Anthropologie du développement durable, Axe patrimoine et muséographie, 2019, 93 p.

¹⁴ Sophie Gebeil, « La patrimonialisation numérique des mémoires de l'immigration maghrébine en France dans les années 2000 », *RESET*, n° 6, 2017, 27 p.

Les associations relevant de la première typologie sont : Génériques (1987-2018)¹⁵, créée par des militants des droits de l'homme et des droits des travailleurs immigrés ; Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou (HMiA), ayant pour but de faire connaître l'histoire de l'immigration dans la région angevine, travaillant en partenariat avec l'Université d'Angers notamment ; Association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine (APTIRA) ; Ancrages¹⁶, basée à Marseille et créée en 2000 par la sociologue Samia Chabani et enfin l'Association des Marocains de France¹⁷, créée dès 1961, qui s'inscrit dans une démarche d'aide à l'intégration des immigrés.

L'Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (ARAM)¹⁸ créée par un descendant d'immigrés arméniens et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel des juifs d'Égypte (ASPJCE), créée en 1979¹⁹ par des immigrés juifs égyptiens et réactivée en 1999 par leurs descendants²⁰ ont pour but de sauvegarder le patrimoine de leurs ancêtres et de leur peuple en général.

Enfin, les associations Italia in Rete²¹, Memória Viva-Mémoire Vive²² et la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France (FACEEF)²³ sont des associations soutenues par les institutions des pays de départ et d'arrivée²⁴. Ainsi, Italia in Rete se base sur un réseau associatif comptant une soixantaine d'associations et est un outil à la mutualisation, avec notamment, la création d'un portail regroupant ces collectifs pour leur donner une visibilité virtuelle²⁵. De même, la FACEEF est financée par la Coordination européenne des associations d'émigrés espagnols, le ministère des Affaires sociales espagnol et par l'Agence nationale française pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

¹⁵ Tifenn Hamonic, Louisa Zanoun, « Pour des archives orales de l'immigration », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 12 p.

¹⁶ <https://ancrages.org/>

¹⁷ <http://www.amf-federation.com/>

¹⁸ Béatrice Krikorian, « Une mémoire retissée dans la Toile. L'association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (Aram) à l'heure numérique », *Bibliothèque(s)*, n° 74/75, 2014, p.105-107.

¹⁹ Michèle Baussant, « Chapitre 7 : Travail de la mémoire et usages publics du passé : l'exemple des juifs d'Égypte », Marianne Amar, Hélène Bertheleu, Laure Teulière, dir., *Mémoire des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.123-138.

²⁰ <https://www.aspcje.fr/notre-association.html>

²¹ <https://www.associazioni-italiane.fr/italia-in-rete>

²² <https://memoria-viva.fr/>

²³ <http://faceef.fr/>

²⁴ Irène Dos Santos, « Chapitre 8 : Identité collective et construction politique d'une diaspora : usage du passé dans la migration portugaise », Marianne Amar, Hélène Bertheleu, Laure Teulière, dir., *Mémoire des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.139-158.

²⁵ <http://www.associations-italiennes.org/>

ii. Des publications de sensibilisation à l'importance des archives de l'immigration

Valoriser les archives de l'immigration passe d'abord par leur protection. Ainsi, il est nécessaire de les repérer, les inventorier et d'assurer leur conservation avant d'envisager tout travail de patrimonialisation.

Ainsi, l'association Génériques est à l'origine de la publication du guide des sources *Les étrangers en France ; Guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e-XX^e siècles* en quatre tomes, les trois premiers consacrés aux services d'archives départementales et le quatrième aux Archives nationales. Ce guide a été réalisé avec le concours de la Direction des Archives de France (aujourd'hui le Service interministériel des Archives de France) entre 1999 et 2005. Il trouve son origine face au constat du retard français sur la question de l'histoire de l'immigration, champ de recherche exploité seulement à partir des années 1980 notamment par Gérard Noiriel²⁶ et naît donc d'une volonté d'enquêter sur les sources de l'histoire des étrangers dans les archives en France. Ce travail s'effectue sous l'impulsion notable de Driss El Yazami, préparant l'exposition *France des étrangers, France des libertés* pour le Musée d'histoire de Marseille pour 1989²⁷. L'association Génériques s'est emparée de ces premiers constats pour réaliser ce guide, en s'appuyant sur le guide de Michel Dreyfus *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e-XX^e siècle)*²⁸. Chaque tome est préfacé par les ministres du Travail et de la Culture, ce qui fait la part belle à la DAF. Cependant, c'est bien l'association Génériques qui est à l'initiative de ce travail de recensement. Pourtant, il s'agit bien ici d'une entreprise nécessaire à la recherche sur l'immigration, sans idée précise des sources disponibles aucune démarche ne peut être envisagée pour ce champ de recherche encore à ses balbutiements en France lors de ces quatre publications.

De la même façon, l'association Ancrages est l'autrice d'un *Guide à l'usage des détenteurs d'archives privées de l'immigration en Provence-Alpes-Côte d'Azur*²⁹, ayant pour but de sensibiliser ces personnes à l'importance de la préservation de ces archives, en encourageant notamment la donation à un

²⁶ Gérard Noiriel, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Points, 2016 (première édition : 1988), 447 p.

²⁷ Pierre-Jacques Derainne, Patrick Végli, dir., *Les étrangers en France : guide des sources d'archives publiques et privées XIX^e-XX^e siècles*, t. I, Paris, Génériques - Direction des Archives de France, 2005, 711 p.

²⁸ Michel Dreyfus, *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1987, 304 p.

²⁹ Association Ancrages, *Guide à l'usage des détenteurs d'archives privées de l'immigration en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Marseille, Association Ancrages, s.d, 29 p.

service public d'archives. En annexe, ce guide propose des modèles de lettres de dons pour les particuliers et les associations. Les fonds collectés par l'association sont ensuite déposés aux archives départementales des Bouches-du-Rhône. Entre 2008 et 2011, ce sont dix-neuf fonds qui sont déposés, dont ceux de l'association Ancrages elle-même. La création de ce guide est soutenue par la préfecture de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, le conseil général des Bouches-du-Rhône mais aussi par la ville de Marseille.

Ces deux exemples permettent de rendre compte de la prise de conscience de l'intérêt de la conservation par des associations liées à l'immigration. Elles peuvent sensibiliser leurs acteurs et leurs publics à l'importance de la conservation. Ainsi, l'identification des sources est la première étape à la valorisation de l'histoire de l'immigration.

iii. Conserver les archives de l'immigration : un enjeu partagé dans le milieu associatif

Cette compréhension de l'importance de la conservation des archives révélée précédemment auprès des associations Génériques et Ancrages se perçoit également dans d'autres associations et permet la bonne conservation et répertorisation des archives.

Ainsi, l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine (APTIRA) a effectué deux dépôts de ses propres archives aux archives départementales de Maine-et-Loire (sous la cote 247 J) en 2000 et 2002³⁰. Le don de 2000 concerne des cassettes relatives à deux enquêtes orales menées par l'association auprès de travailleurs immigrés de la ville de Trélazé et du quartier de Monplaisir d'Angers (conservées dans les fonds audiovisuels du service sous la cote 25 AV).

D'autres exemples de dépôts ont été relevés par Pierre Marchandin lors de son travail sur la collecte d'archives relatives à l'immigration en Île-de-France³¹. Par exemple, le Comité inter-mouvement auprès des évacués (CIMADE) a déposé ses archives à La Contemporaine³² tout comme la Ligue des droits de l'homme qui

³⁰ Lydia Dosso, *Récolement du fonds de l'Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers*, Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2016, 2 p.

³¹ Pierre Marchandin, *La collecte des archives relatives à l'accueil et à la gestion des migrants en Île-de-France au XXI^e siècle : bilan et préconisations*, Paris, Ville de Paris, 2020, 111 p.

³² La Contemporaine, « Notice Calames : Fonds Cimade », consulté le 11/05/2022, disponible sur <http://www.calames.abes.fr/pub/lacontemporaine.aspx#details?id=FileId-533>

en a déposé une partie³³. Il s'agit ici respectivement d'associations ayant été implantées respectivement régionalement et nationalement et qui disposent de différentes antennes. Ces associations prennent souvent l'initiative seules de déposer leurs documents à des services d'archives.

2. Des acteurs territoriaux

Notre deuxième échelon est celui des différents acteurs implantés localement. Proches des populations, ils cernent leurs besoins et peuvent aussi les faire participer aux projets qu'ils entreprennent. Cet échelon repose particulièrement sur la collaboration, entre habitants, acteurs publics, professionnels du secteur social et chercheurs.

i. Les municipalités

Pour évoquer les acteurs territoriaux nous pouvons d'abord nous questionner sur le rôle des municipalités dans la valorisation des archives de l'immigration. Elles peuvent s'engager sur cette voie patrimoniale, notamment pour fédérer des actions ciblant et/ou incluant les habitants.

Ainsi, Le Rize, inauguré en 2008 par la municipalité de Villeurbanne (Rhône) a pour vocation d'être un centre de recherche et de réflexion sur la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du XX^e siècle³⁴ ». Le Rize est le nom du bâtiment qui accueille les archives municipales mais également une médiathèque et des espaces d'expositions et de spectacles. Par cette installation au cœur de la cité, le but est bien de faire participer les habitants à la vie de leur commune³⁵.

De même, certains services d'archives municipales proposent des actions de valorisation relatives à l'immigration. Ce sont des services de municipalités dont une grande partie de la population est immigrée ou issue de l'immigration à l'exemple de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)³⁶. Nous avons ici mené un travail de recensement des actions de

³³ La Contemporaine, « Notice Calames : Fonds LDH (France) », consulté le 11/05/2022, disponible sur <http://www.calames.abes.fr/pub/lacontemporaine.aspx#details?id=FileId-928>

³⁴ Le Rize, « Le projet », consulté le 25/04/2022, disponible sur <https://lerize.villeurbanne.fr/le-rize/le-projet/>

³⁵ Xavier de la Selle, « Le Rize : quand les ouvriers commencent à faire patrimoine », Hélène Hatzfel, dir., *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, Boulogne-Billancourt, Ateliers H. Dougier, 2015, p.113-118.

³⁶ <https://archives.aubervilliers.fr/>

valorisation entreprises par ces services à partir de la consultation de 51 sites Internet d'archives municipales³⁷. Ces résultats ne se prétendent pas exhaustifs car ils ne comprennent que ce que les services ont décidés de publier sur leur site Internet.

ii. Les archives départementales

Les services d'archives départementales peuvent aussi être des acteurs de la patrimonialisation de l'immigration en France.

En effet, certaines actions sont menées sur différents sites. Ces actions se sont, la plupart du temps, centrées sur des vagues migratoires spécifiques à la région où est situé le service ou s'insère dans une chronologie restreinte.

Il nous est donc possible d'étudier la mise en forme de ces actions, à travers les types de valorisation misent en place, qui sont des expositions et des publications, à travers les titres choisis pour les désigner. Ce travail a été réalisé à l'aide du portail FranceArchives à partir de recherches par mots-clés tels que Immigration ; Réfugiés ; Étrangers ; Immigrés³⁸. Ces résultats ne se veulent pas exhaustifs car ils prennent seulement en compte ce qui a été préalablement relevé par le portail FranceArchives et non tout ce que les services ont pu entreprendre en matière d'actions de valorisation des archives de l'immigration.

iii. Des partenariats avec des chercheurs

Certains projets de valorisation voient aussi le jour par la concertation de différents types d'acteurs, dont des chercheurs.

C'est le cas du projet Histoire de migration³⁹ lancé en 2013. Il s'agit d'une collaboration entre les Beaux-Arts d'Orléans, l'association Mémoires plurielles et différents chercheurs en sociologie et anthropologie, le tout concentré sur la région Centre-Val de Loire. Les objectifs de ce projet étaient de valoriser et diffuser les connaissances sur les migrations dans la région, sensibiliser la population locale en évitant tout misérabilisme ou stigmatisation et enfin rendre visible ce patrimoine alors largement méconnu.

³⁷ Un tableau récapitulatif des résultats est disponible en Annexe 2.

³⁸ Un tableau récapitulatif des résultats est disponible en Annexe 1.

³⁹ Guillaume Étienne, « Histoire des migrations en région Centre-Val de Loire », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 7 p.

Nous pouvons également évoquer le centre de ressource Approches Cultures & Territoires (ACT)⁴⁰. Né en 2005, ce centre regroupe des professionnels de l'action éducative, sociale et médico-sociale, des habitants de quartiers populaires et des chercheurs autour de réflexions axés principalement sur les inégalités sociales auxquelles sont confrontés les migrants et leurs descendants⁴¹.

Aussi, il est intéressant de se questionner sur le rôle du chercheur dans un processus de patrimonialisation. Irène Dos Santos met en évidence la participation décisive des chercheurs dans ce processus⁴². Elle ajoute cependant que « se revendiquer comme “militant de la mémoire” peut être perçu, notamment dans le milieu académique, en contradiction avec la posture du chercheur⁴³ ». Pour l'auteurice, elle-même descendante d'immigrés espagnols, le chercheur doit trouver une juste distance entre son engagement militant et son travail. Cela conduit tout de même une implication particulière du chercheur, qui peut dans ce cas avoir le même vécu que ses interlocuteurs, dans le contexte de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration.

3. Les politiques nationales

Enfin, notre dernier échelon est celui des acteurs nationaux. Leurs actions sont intrinsèquement liées aux politiques nationales en matière d'immigration mais aussi aux politiques culturelles menées par le ministère de la Culture.

i. Des politiques nationales liées aux politiques culturelles

Le processus de patrimonialisation des archives de l'immigration en France ne peut être totalement dissocié des politiques nationales liées aux politiques culturelles, et surtout des activités du ministère de la Culture.

Ainsi, Angéline Escafré-Dublet⁴⁴ divise les politiques culturelles menées par l'État français en trois périodes : de la création du ministère de la Culture en 1959 à l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, son mandat et une

⁴⁰ <https://www.approches.fr/>

⁴¹ ACT, « Le centre », consulté le 04/05/2022, disponible sur <https://www.approches.fr/nous-connaître/#association>

⁴² Irène Dos Santos, « Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée », *Communications*, n° 100, 2017, p.57-71.

⁴³ Irène Dos Santos, « Postures du chercheur... », *op. cit.*, p.58.

⁴⁴ Angéline Escafré-Dublet, *Immigration et politiques culturelles*, Paris, La documentation Française, 2013, 69 p.

nouvelle période annoncée par l'arrivée à l'Élysée de François Mitterrand et qui se poursuit encore aujourd'hui. La première période est marquée par l'universalité, ce qui ne laisse pas de place pour la singularité des cultures immigrées. La deuxième voit l'apparition d'une politique culturelle adaptée dans l'optique de favoriser le retour⁴⁵. Enfin, la troisième période est celle d'une politique culturelle mise au service de l'intégration. Ce qui est formalisé par le décret du 10 mai 1982 qui donne pour vocation au ministère de la Culture de « préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière⁴⁶ ».

Toutefois, une « absence d'un soutien continu du ministère de la Culture aux cultures immigrées n'empêche pas celles-ci de se développer et la thématique de l'immigration de venir influencer les productions artistiques⁴⁷ ». Il faut donc bien distinguer les initiatives locales des projets nationaux.

Un autre point important à notifier est que la conception de la société en France fait que la diversité et les différences ne font pas l'objet d'attentions particulières⁴⁸. Ainsi, cela favorise un modèle culturel uniforme qui laisse peu de place à une patrimonialisation aussi spécifique qu'est celle de l'immigration.

Cependant, le ministère de la Culture est à l'origine d'une étude⁴⁹ commandée à Benjamin Vanderlick et remise en 2008 sur le processus de patrimonialisation de l'immigration en région Rhône-Alpes. S'il s'agit bien d'une prise de conscience du ministère de la volonté de certaines personnes en France de voir l'émergence dans la société la reconnaissance d'histoires plurielles, l'auteur constate que la prise en compte de ces patrimoines nationaux reste encore très faible⁵⁰ et d'affirmer qu'il « n'existe toujours pas de lieu emblématique de l'histoire de l'immigration en région qui a bénéficié d'une reconnaissance patrimoniale officielle⁵¹ ».

⁴⁵ Cette politique culturelle est à mettre en parallèle avec la création d'un secrétariat d'État aux Travailleurs immigrés en 1974 dans le but de limiter l'immigration économique.

⁴⁶ Décret n° 82-394 du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la Culture.

⁴⁷ Angéline Escafré-Dublet, *Immigration et politiques culturelles*, op. cit., p.8.

⁴⁸ Lucie Richen, *Mémoires des migrations en France. Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*, Université Aix-Marseille, mémoire de Master 1 Anthropologie du développement durable, Axe patrimoine et muséographie, 2019, 93 p.

⁴⁹ Benjamin Vanderlick, *Les actions mémorielles liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique et enjeux de patrimonialisation*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication - Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 2008, 104 p.

⁵⁰ Benjamin Vanderlick, « Patrimoine, mémoire et valorisation des lieux de l'immigration en Rhône-Alpes », *Écarts d'identités*, n° 115, 2009, p.16-22.

⁵¹ Benjamin Vanderlick, « Patrimoine, mémoire et valorisation... », op. cit., p.21.

ii. Le cas de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)

L'Ofpra, basée à Fontenay-sous-Bois (Val de Marne), sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, conserve neuf km d'archives, notamment des dossiers nominatifs de demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides.

Ces archives, au-delà de documents administratifs, comprennent aussi des récits de vie, des photocopies de documents d'identité, des photographies... Tout ce qui peut être nécessaire à la constitution d'un dossier de demandeur d'asile.

Cependant, ces archives étaient inaccessibles au public avant 2010 car qualifiées « d'inviolables⁵² ». Elles sont donc largement méconnues du monde scientifique et encore plus du grand public. Cette longue fermeture entraîne un effet pervers puisque cette inaccessibilité a dissuadé les demandes de consultation et aucun répertoire ni même guide des sources ne permet de rendre compte de la richesse de ces archives. Par ailleurs, un délai de communicabilité de 50 ans est apposé sur la plupart des archives de l'Ofpra, même les archives administratives. De plus, pour respecter la confidentialité de certaines archives, le service producteur et les membres du comité d'histoire sont interrogés avant qu'une proposition de réponse ne soit envoyée aux Archives de France⁵³. De la même façon, un délai de minimum trois mois est nécessaire en cas de demande de dérogation.

Par ailleurs, les conditions actuelles d'accès à la salle de lecture⁵⁴ ne sont pas optimales pour la recherche. La consultation se fait sur rendez-vous uniquement, le formulaire de demande doit être établi à partir des noms de personnes pour les fonds nominatifs et toute demande de recherche a besoin d'être justifiée. Le délai de réponse pour avoir accès à ces archives est compris entre quinze jours et deux mois. Toute demande faite, en effet, l'objet de recherches préalables pour trouver les archives et vérifier que celles-ci sont bien communicables en salle de lecture.

Toutefois, il est proposé aux internautes, depuis 2018, une indexation collaborative des archives. Les archives concernées sont les documents nominatifs sur les réfugiés ou apatrides protégés au titre des accords Nansen entre 1924 et

⁵² Aline Augoustures, Adélaïde Choisnet, « Le cas de l'Ofpra : les défis de l'ouverture d'archives protégées », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, p.155-168.

⁵³ Aline Augoustures, Adélaïde Choisnet, « Le cas de l'Ofpra... », *op. cit.*, p.165.

⁵⁴ Ofpra, « Archives », consulté le 09/03/2022, disponible sur <http://ofpra.gouv.fr/histoire-archives/archives>

1952. Le fonds est composé de 252 boîtes d'archives contenant au total 213 272 documents en format image⁵⁵. L'inscription est obligatoire avant toute consultation ou indexation.

iii. Le Musée national de l'Histoire de l'immigration

La patrimonialisation de l'histoire de l'immigration s'exerce à travers une grande diversité de projets dont nous pouvons commencer la chronologie dans les années 1970 et dont le plus connu est le Musée national de l'Histoire de l'immigration.

Un appel à projet du ministère de la Culture et de la Communication est lancé en 2007 avec pour thème « Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation », thème à remettre dans le contexte des émeutes urbaines de 2005⁵⁶. Cet appel s'inscrit dans le diagnostic d'un manque de projets culturels nationaux liés aux mémoires de l'immigration et en prescrit son traitement par la création d'un inventaire ayant pour but l'objectivation de l'immigration. C'est dans ce contexte que l'idée d'un musée de l'Immigration émerge. Le musée créé, l'exposition permanente fait appel à trois approches : historique, anthropologique et artistique⁵⁷.

Le musée de l'Histoire de l'immigration s'appuie sur un réseau de partenaires liant institutions, associations et scientifiques. Les acteurs politiques et administratifs de ce projet le rattachent à une « politique d'intégration », il faut conforter le « nous » national en honorant les Français venus d'ailleurs⁵⁸. Le musée se présente comme donnant une représentation légitime de l'histoire de l'immigration, ce qui le différencierait des associations qui adopteraient, toujours selon les créateurs du musée, une configuration davantage mémorielle de cette histoire. Ce musée permet surtout d'inscrire l'immigration dans le récit national, celle-ci étant perçue comme une question sociale plus que comme un processus historique dans notre société⁵⁹. En effet, « Il s'agit moins des cultures des autres

⁵⁵ Ofpra, « Archives en ligne », consulté le 27/04/2022, disponible sur <https://ofpra.gouv.fr/fr/histoire-archives/archives/archives-en-ligne>

⁵⁶ Noël Barbe, Marina Chauliac, « Introduction : Mémoire des immigrés, patrimoine de l'immigration », Noël Barbe, Marina Chauliac, dir., *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p.9-24.

⁵⁷ Noël Barbe, « Décor et figure de l'immigré », Jean-Louis Tornatore, dir., *Le patrimoine comme expérience, implications anthropologiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2019, p.273-297.

⁵⁸ Anouk Cohen, « Quelles histoires pour un musée de l'Immigration à Paris ! », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, 2007, p.401-408.

⁵⁹ Michel Wieviorka, « Inscrire l'immigration dans le récit national », *Hommes & Migrations*, vol. 1, 2007, p.8-9.

– les cultures des immigrés prises au sens anthropologique du terme – que la représentation de l'expérience migratoire au sein du patrimoine artistique français⁶⁰ ».

Toutefois, ce projet n'est pas exempt de dissonance à l'exemple de la démission en 2007 de huit membres du conseil scientifique, dont Gérard Noiriel, en signe de protestation face à la création d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement. Du fait de la place primordiale accordées aux institutions publiques, cette initiative muséale démontre la volonté de la France de faire de l'immigration un patrimoine collectif⁶¹. Ce musée est donc bien le reflet des politiques culturelles menées depuis les années 1980 énoncées précédemment. Ainsi, une publication du musée est intitulée, en adéquation avec ce constat, *Faire musée d'une histoire commune*⁶². Elle propose différents portraits et événements liés à l'immigration écrits par des chercheurs (notamment historiens et sociologues) et présentés de manière chronologique pour permettre de définir les grandes lignes historiques du musée et ses objectifs pour la reconfiguration de l'exposition permanente.

De plus, le musée édite la revue *Hommes & Migrations*. La revue a pour but de diffuser des connaissances sur les migrations en France mais aussi dans le monde par le prisme des différents enjeux contemporains tels que la diversité culturelle ou encore la citoyenneté. Pour le Musée, cette revue sert de support de réflexion sur les questions liées aux dynamiques migratoires actuelles. Toutefois, la revue est antérieure au musée. Créée en 1950 par les Pères Blancs sous le nom de *Cahiers nord-africains*, elle porte encore aujourd'hui les stigmates de cette période éditoriale paternaliste envers les populations africaines⁶³. Il s'agit donc d'un héritage complexe et sujet à controverse mais qui permet de nourrir la recherche scientifique sur la perception de la question migratoire tout au long des plus de soixante-dix ans d'histoire de la revue.

⁶⁰ Angéline Escafré-Dublet, *Immigration et politiques culturelles*, Paris, La documentation Française, 2013, p.58.

⁶¹ Lucie Richen, *Mémoires des migrations en France. Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*, Université Aix-Marseille, mémoire de Master 1 Anthropologie du développement durable, Axe patrimoine et muséographie, 2019, 93 p.

⁶² Romain Bertrand, Patrick Boucheron, dir., *Faire musée d'une histoire commune. Rapport de préfiguration de la nouvelle exposition permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration*, Paris, Éditions du Seuil, 2019, 517 p.

⁶³ Alessandro Jedlowski, « Les archives des présences africaines en France », *Hommes & Migrations*, n° 1332, 2021, p.226-229.

iv. Les Archives nationales

Évoquer les Archives nationales sous le prisme des archives de l'immigration nous amène à parler des deux services à compétence nationale suivants : les Archives nationales site de Pierrefitte-sur-Seine et les Archives nationales d'Outremer à Aix.

Les Archives nationales site de Pierrefitte-sur-Seine peuvent être considérées comme des sources complémentaires à celles de l'Ofpra⁶⁴. En effet, le service conserve des archives spécifiquement liées aux réfugiés notamment issues de la direction du ministère de l'Intérieur chargée de la réglementation, comme des lois, des décrets et des circulaires visant les personnes réfugiées ou encore des documents relatifs à la situation des réfugiés en France, sur les différentes actions mises en œuvre en fonction des nationalités. Les archives de structures liées aux réfugiés avant la création de l'Ofpra en 1952 à l'exemple de l'Organisation internationale des réfugiés (OIR) et les dossiers individuels de réfugiés faisant recours à la CRR/CNDA⁶⁵. Mais aussi des archives concernant l'immigration en général comme des archives relatives au secteur social, concernant l'accueil et les conditions d'accès au travail des immigrés notamment. Nous trouvons surtout les dossiers de naturalisation qui font l'objet de nombreuses demandes de communication. Face à cette forte demande, les Archives nationales ont mis à disposition sur leur site Internet trois fiches pratiques⁶⁶ pour appréhender la recherche.

Ces archives sont importantes pour comprendre la vie des réfugiés sur le territoire national depuis le début du XX^e siècle et peuvent permettre à certaines personnes de retracer l'histoire de leur famille, grâce aux dossiers de naturalisation principalement.

Pour ce qui est des Archives nationales d'Outremer, celui-ci nous renseigne principalement sur l'immigration de personnes nées dans l'Empire colonial français et venues s'installer en métropole.

⁶⁴ Sylvain Manville, « Les archives relatives aux réfugiés et à leur protection aux Archives nationales », Aline Angoustures, Dzonivar Kévonian, Calire Mouradian, dir., *Réfugiés et apatrides. Administrer l'asile en France (1920-1960)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p.267-271.

⁶⁵ La Commission de recours aux réfugiés (CRR) est créée en même temps que l'Ofpra en 1952 et renommée Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en 2007.

⁶⁶ Archives Nationales, « Dossiers de naturalisation », consulté le 21/05/2022, disponible sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/dossiers-de-naturalisation;jsessionid=F7E0C8561B7A777482702C270BC82838>

v. La Contemporaine

La Contemporaine est une bibliothèque, un musée et un centre d'archives situé sur le campus de l'université Paris Nanterre et placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet établissement est spécialisé dans l'histoire internationale des XX^e et XXI^e siècles⁶⁷.

L'institution a établi en 2007 un *Guide des sources sur l'immigration en France disponibles à la BDIC*⁶⁸. Il conserve des fonds d'associations d'archives de la Ligue des droits de l'Homme comme dit précédemment mais aussi ceux de la Documentation réfugiés (1987-1995) et du Comité inter-mouvement auprès des évacués (CIMADE). Sont aussi conservées des sources imprimées et des iconographies provenant notamment de fonds privés et des archives audiovisuelles.

Ce guide se présente en trois parties. D'abord les fonds d'associations, puis il introduit les différentes archives par communautés géographiques (Europe du Sud ; Europe occidentale ; Europe centrale et orientale ; Afrique ; Amérique ; Asie) divisées ensuite par pays. Une entrée par thème est enfin proposée à l'exemple de thématique comme le racisme, le travail ou encore la vie quotidienne.

II. LES COLLECTES D'ARCHIVES DE L'IMMIGRATION

Avant toute action de valorisation, il faut collecter les archives dans des lieux où elles seront conservées de façon pérenne. Nous distinguons ici deux types de collectes, celles d'archives produites par les immigrants et pour eux dans le cadre de leur présence en France et celles provoquées, lors de campagnes de collectes de sources orales.

1. Les collectes d'archives

Nous proposons donc dans un premier temps de nous concentrer sur les archives ne relevant pas de collectes de témoignages oraux. Il s'agit de mettre en

⁶⁷ La Contemporaine, « Repères historiques », consulté le 04/05/2022, disponible sur <http://www.lacontemporaine.fr/la-bdic/reperes-historiques>

⁶⁸ Mireille Le Van Ho, *Guide des sources sur l'immigration en France disponibles à la BDIC*, Nanterre, La Contemporaine, 2007, 117 p.

avant la façon et les objectifs des organismes collecteurs derrière ces démarches de collecte.

i. Les collectes par les services d'archives territoriales

Les services d'archives locaux peuvent être initiateurs de collectes d'archives relatives à l'immigration.

Si certaines associations sont déjà dans une démarche de conservation, d'autres non. C'est alors aux archivistes de prendre contact avec elle, selon les politiques du service en matière de collecte. Ainsi, le rapport de Pierre Marchandin⁶⁹ permet de mettre en lumière l'importance de ce travail de concert entre associations et services d'archives. Par exemple, lors de la rédaction de son rapport, Pierre Marchandin note que les archives départementales de l'Essonne avait pris contact avec le site de Massy de la fondation des Apprentis d'Auteuil, engagée notamment dans l'hébergement de mineurs non-accompagnés⁷⁰.

Il constate aussi, dans les services municipaux et départementaux, une surabondance des archives concernant l'administration et la surveillance des migrants. Peu d'archives concernent l'hébergement et la scolarisation des enfants, notamment du fait de la dispersion des acteurs dans ce domaine.

D'une autre manière, les archives municipales de Dijon ont organisé entre novembre 2020 et décembre 2021 une collecte d'archives de l'immigration « pour garder trace de ces histoires multiples et pouvoir les transmettre aux générations futures [...] pour que chacune et chacun apporte son témoignage, celui de ses parents ou ascendants : textes, photos, dessins témoignages...⁷¹ ». Le but de cette collecte est directement de valoriser ces archives, une exposition étant prévue ensuite.

⁶⁹ Pierre Marchandin, *La collecte des archives relatives à l'accueil et à la gestion des migrants en Île-de-France au XXI^e siècle : bilan et préconisations*, Paris, Ville de Paris, 2020, 111 p.

⁷⁰ Pierre Marchandin, *La collecte des archives...*, *op. cit.*, p.90.

⁷¹ Archives municipales de Dijon, « Appel à collecte : Mémoires d'immigrations », consulté le 04/05/2022, disponible sur <https://archivesmunicipalesdijon.wordpress.com/2020/11/24/appel-a-collecte-memoires-dimmigrations/>

ii. Les collectes par le Musée national de l'Histoire de l'immigration

Le musée fait l'objet de nombreux dons privés liés à l'immigration en France. Certains dons sont d'ailleurs relatés dans la revue *Hommes & Migrations*.

Il s'agit surtout de dons effectués par des descendants d'immigrés. Pour que ces archives soient exploitées au sein du musée, le donateur doit se reconnaître dans le statut d'immigré ou de descendant d'immigré même s'il ne le met pas nécessairement en avant au quotidien⁷². Ces dons de particuliers sont motivés majoritairement par deux motifs : montrer l'intégration de ses parents en France et transmettre la mémoire de ses ancêtres.

Ainsi, Marie-Louise Savoy a déposé en 2008 les archives de ses parents, immigrés d'Italie⁷³. Par ce don, elle souhaite mettre en avant la volonté de ses parents de s'intégrer en France par le travail et démontrer que ceux-ci ont été fiers d'obtenir la nationalité française.

Aussi, si Arnold Bac a déposé les archives de son père, Serge, juif né en Roumanie ayant immigré en France en 1928 c'est avant tout pour lui rendre hommage⁷⁴. C'est la même démarche qui anime Jacques Bedrossian et Pierre Mampreyan qui ont déposé en 2007 des archives ayant appartenu au père du premier, Melkon⁷⁵. Ils souhaitent lui rendre hommage mais aussi faire connaître l'identité arménienne. En effet, le don comprend les mémoires de Melkon Bedrossian où il témoigne principalement de sa déportation. Les donateurs se positionnent aussi dans une démarche de transmission familiale, avant le don au musée, chaque document a été dupliqué pour en transmettre des exemplaires au sein de la famille.

Certains de ces dons privés sont valorisés dans la Galerie des dons, exposition permanente de 400 m². Le musée définit cette galerie comme « un espace qui permet aux descendants d'immigrés de faire connaître et reconnaître le parcours de leurs parents, et de s'interroger sur les enjeux actuels du "vivre

⁷² Fabrice Grognet, « Faire connaître et reconnaître le parcours de ceux qui ont choisi la France », *Hommes & Migrations*, n° 1278, 2009, p.234-239.

⁷³ Fabrice Grognet, « Quand la mémoire familiale devient patrimoine national », *Hommes & Migrations*, n° 1277, 2009, p.116-120.

⁷⁴ Fabrice Grognet, « Faire connaître et reconnaître le parcours de ceux qui ont choisi la France », *Hommes & Migrations*, n° 1278, 2009, p.234-239.

⁷⁵ Fabrice Grognet, « Les mémoires d'un père en héritage », *Hommes & Migrations*, n° 1281, 2009, p.174-179.

ensemble"⁷⁶ ». Le musée met aussi à disposition sur son site Internet des entretiens filmés de certains donateurs à partir d'une carte du monde interactive.

De plus, certains fonds concernent des personnes qui ne sont pas migrantes, ni issues de l'immigration, mais ayant côtoyé celle-ci. C'est le cas d'Henri Béguin⁷⁷, agent d'accueil à l'Ofpra dans les années 1970 qui avait conservé des brochures institutionnelles, des notes de service ou encore des comptes-rendus d'activité. Ses archives trouvent leur place au sein du musée par ses treize ans passés à l'Ofpra mais aussi par ses engagements antérieurs, M. Béguin ayant été prêtre missionnaire au Maghreb notamment.

2. Les collectes orales

Ce deuxième point s'intéresse aux collectes d'archives orales auprès de personnes ayant immigré en France, à travers les différents objectifs qui animent les acteurs de celles-ci, que ce soit la participation des habitants à l'histoire locale, la transmission d'une histoire entre générations ou encore la sensibilisation du public à la thématique de l'immigration.

i. Des collectes orales pour faire participer les habitants à l'histoire locale

Ainsi, ces campagnes de collecte orale se font donc pour plusieurs motifs. Nous allons nous intéresser dans un premier temps à celles qui ont pour but de faire participer les habitants à la constitution d'une histoire locale.

C'est le projet porté par le Rize de Villeurbanne pour le quartier Olivier-de-Serre⁷⁸. Il s'agissait d'une cité ghetto peuplée principalement d'Algériens et créée dans les années 1970. Cette collecte, commencée en 2009, n'est pas spécifiquement orientée sur la question de l'immigration mais concerne un quartier majoritairement peuplé de personnes ayant immigré ou de leurs descendants. Le service d'archives cherche à pallier une lacune importante des services publics sur la question des archives orales de l'immigration. Ces témoignages sont surtout le

⁷⁶ Musée de l'histoire de l'Immigration, « La Galerie des dons », consulté le 04/05/2022, disponible sur <https://www.histoire-immigration.fr/la-museographie/l-exposition-permanente/la-galerie-des-dons>

⁷⁷ Fabrice Grognet, « La « mémoire de papier » d'Henri Béguin », *Hommes & Migrations*, n° 1290, 2011, p.128-130.

⁷⁸ Xavier de la Selle, « Le Rize : quand les ouvriers commencent à faire patrimoine », Hélène Hatzfeld, dir., *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, Boulogne-Billancourt, Ateliers H. Dougier, 2015, p.113-118.

fait de « super-habitants⁷⁹ », très actifs dans la participation à la vie de leur quartier, ce qui est un biais assumé par les porteurs du projet. Ce biais ne permet donc pas le recueil de témoignages spontanés. Pour autant, aucun des témoins ne voit à travers cette collecte des moyens de reconnaissance, de conservation ou encore de transmission de leurs histoires. Ce projet n'a pas selon eux incité ces personnes à parler de leur histoire à leur famille ou encore à leurs amis. Cette minimisation peut s'expliquer par les rencontres encore nombreuses qui s'effectuent entre les anciens du quartier. Cette collecte a été menée par une biographe et chaque entretien a été indexé selon les normes archivistiques internationales pour pérenniser leur exploitation.

De la même manière, l'association HMiA est à l'origine d'une collecte de témoignages de personnes ayant immigré dans la région angevine. Le but de cette collecte était la production d'un film *C'est comme ça*⁸⁰. Centré sur les années 1960 à 1980, l'objectif principal de ce projet était de mettre en exergue la contribution de l'immigration à l'histoire locale angevine⁸¹. Ce film a notamment pour vocation d'être diffusé à des publics scolaires. De plus, certains témoignages sont disponibles sur le site Internet de l'association⁸², ils sont découpés par thème et agrémentés d'une biographie du témoin et de photographies personnelles. Aussi, les témoignages sont déposés aux archives départementales de Maine-et-Loire au sein des fonds audiovisuels sous la cote 3 AV 59.

ii. Des collectes orales pour transmettre aux descendants les histoires de leurs aînés

Certaines collectes sont plutôt axées sur l'importance de la transmission entre générations. C'est le cas des deux collectes orales organisées par l'APTIRA.

L'APTIRA a donc menée deux campagnes de collectes. La première, en 1994 et 1995 sur la ville de Trélazé et la deuxième en 1996 et 1997 sur le quartier de Monplaisir à Angers. Toutes les cassettes d'enregistrement sont déposées aux archives départementales de Maine-et-Loire sous la cote 25 AV. Il s'agit de 156 cassettes analogiques. 114 fichiers ont été numérisés sur le serveur informatique

⁷⁹ Marina Chauliac, Nancy Venel, « Patrimonialiser l'immigration via les témoignages : enjeux et embûches », *Communications*, n° 100, 2017, p. 105-119.

⁸⁰ Julien Aoudad, *C'est comme ça. Histoire d'Angevins venus d'ailleurs de 1960 à 1980*, Angers, HMiA et S-TV Production, 2012, 70 min.

⁸¹ Histoire et Mémoire de l'immigration en Anjou, « Pourquoi ce film ? », consulté le 05/05/2022, disponible sur <http://hmia.fr/le-film/pourquoi/>

⁸² Histoire et Mémoire de l'immigration en Anjou, « Mémoires », consulté le 05/05/2022, disponible sur <http://hmia.fr/memoires/>

du département⁸³. Aussi, la première enquête sur Trélazé a fait l'objet d'une livre publié en 1996 : *Mémoire des migrations à Trélazé : de la fin du siècle dernier à aujourd'hui*⁸⁴. Il s'agit d'une retranscription thématique des témoignages enregistrés avec pour but de faire connaître aux enfants l'histoire de leurs parents.

En effet, la transmission parent-enfant est loin d'être la norme, il y a donc une rupture générationnelle⁸⁵. Les parents n'y pensent d'abord pas forcément. Ils gardent le silence face aux transformations de la société et de la vie quotidienne. Ou encore face à leur propre histoire qui est douloureuse (notamment par les humiliations subies lors de l'arrivée en France). Aussi, Abdelmalek Sayad⁸⁶ a été le premier à constater que le père immigré est marqué par un sentiment d'impuissance face à la transformation de ses enfants dans la société française, par rapport à la société dans laquelle lui s'est construit.

iii. Des collectes orales pour sensibiliser aux destins des personnes immigrées

Enfin, le dernier motif constaté de ces campagnes de collectes orales est la volonté de sensibiliser le public aux destins des personnes ayant immigrées en France.

Ainsi, l'Association pour les victimes de la répression en exil (1985-2007) a collecté tout au long de son existence des témoignages de personnes immigrées au sein de son centre de soins réservé aux victimes de la torture⁸⁷. Cette collecte était la résultante d'une volonté de témoigner de la part des réfugiés pour le reste de leurs communautés et de la part du personnel de ce centre. Les témoignages étaient tout d'abord l'élaboration de récits qui étaient ensuite adressés à l'Ofpra pour que les personnes migrantes puissent obtenir le statut de réfugié. Ces archives sont, en 2013, au moment de la réalisation du travail d'Isabelle Lacoue-Labarthe sur les récits de vie de réfugiés, conservées par la fondatrice de l'association, Hélène Jaffé.

⁸³ Marie-Hélène Chevalier, *Présentation succincte du fonds 25 AV Témoignages oraux sur le quartier Monplaisir à Angers (1996-1997) et la mémoire des migrations à Trélazé (1994-1995)*, Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2022, 4 p.

⁸⁴ Association pour la promotion des travailleurs immigrés de la région d'Angers, *Mémoire de migrations à Trélazé : de la fin du siècle dernier à aujourd'hui*, Vauchrétien, I. Davy, 1996, 202 p.

⁸⁵ Abdellali Hajjat, « Chapitre 3 : Ambivalence et ruptures », *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.65-94.

⁸⁶ Abdelmalek Sayad, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 2014, 537 p.

⁸⁷ Isabelle Lacoue-Labarthe, « Récits de vie de réfugiés. Une présentation du fonds d'archives de l'Association pour les Victimes de la Répression en Exil », *Diasporas*, n° 22, 2013, p.180-193.

Aussi, l'association Génériques a organisé une collecte de témoignages oraux dans le cadre de son projet porté entre 2012 et 2015 « Histoire et mémoire de l'immigration : mobilisations et luttes pour l'égalité, 1968-1988⁸⁸ ». Il s'agit d'une campagne menée auprès de trente et un témoins engagés dans des actions de militantisme sur la question migratoire. Cela est en adéquation avec les résultats d'études sociologiques sur le sujet qui soulignent que les questions de transmission de la mémoire immigrée sont mobilisées uniquement par les milieux militants⁸⁹. La problématique de ce projet est notamment axée sur la chronologie : 1968 est considéré comme le début de la visibilisation des personnes immigrées et 1988 comme étant l'année où le terme « intégration » devient le terme officiel pour évoquer les politiques publiques destinées aux immigrés⁹⁰. Les témoignages sont indexés, des fiches chrono-thématiques sont réalisées et l'inventaire qui en découle est réalisé selon la norme ISAD(G).

La Contemporaine est aussi à l'origine d'une campagne de collecte de témoignages, sur le bidonville de Nanterre⁹¹. Les témoins interrogés ont immigré en France et sont ensuite retournés en Algérie, dans la région de l'Oued Souf⁹². Cette campagne, menée en Algérie pendant une quinzaine de jours en 2012 par des étudiants en histoire et en sociologie, se démarque des autres projets par le choix de ces témoins. Cette collecte a mis en avant les relations entretenues entre Nanterre et le Souf, de nombreux témoins ont de la famille vivant encore en France. Tous les enregistrements des entretiens sont numérisés et la majorité sont décrits par des fiches chrono-thématiques (en français et/ou en arabe)⁹³.

III. LES AUTRES ACTIONS DE VALORISATION DES ARCHIVES DE L'IMMIGRATION

Nous proposons désormais de nous intéresser à toutes les autres actions de valorisation possibles des archives de l'immigration. Elles peuvent se faire au

⁸⁸ Tifenn Hamonic, Louisa Zanoun, « Pour des archives orales de l'immigration », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 8 p.

⁸⁹ Abdellali Hajjat, « Chapitre 3 : Ambivalence et ruptures », *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.65-94.

⁹⁰ En remplacement du terme « insertion ».

⁹¹ Claire Scopsi, « Les mémoires des immigrés entre source et médium », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 8 p.

⁹² Rosa Olmos, « Mémoire de l'immigration algérienne, Oued Souf (Algérie) – Hauts-de-Seine (France) : Projet de collecte, conservation et traitement de sources orales », *Bulletin de l'AFAS*, n° 38, 2012, p.16-17.

⁹³ La Contemporaine, « Notice Calames : Mémoire algérienne de l'immigration : Oued Souf (Algérie) – Hauts-de-Seine (France) », consulté le 25/05/2022, disponible sur <http://www.calames.abes.fr/Pub/#details?id=Calames-2013123141127063>

sein même des structures de conservation mais aussi se retrouver sur l'Internet, leur permettant ainsi une autre forme de diffusion, pouvant amener d'autres publics.

1. Les valorisations au sein de structures

Nous pouvons trouver des actions de valorisation en faveur de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration dans de nombreuses structures conservant ou comprenant l'importance de la conservation des archives pour promouvoir la mémoire. Ces projets s'organisent à travers des actions variées comme des expositions, des publications et des activités à destination des publics scolaires.

i. Les expositions temporaires et les publications

Le moyen le plus fréquent de valoriser les archives de l'immigration est l'exposition temporaire. De ces expositions découlent souvent des publications, disponibles au sein des institutions et aussi vendues. Ces expositions peuvent être organisées par des associations mais aussi par des services d'archives territoriaux et nationaux.

Ainsi, les archives municipales de Dijon ont proposé du 18 février au 18 mars 2022⁹⁴ une exposition intitulée « Exile, mémoires de jeunes immigrés à Dijon ». Les documents présentés sont issus d'une collecte sur les mémoires d'immigrations menée par le service en 2020⁹⁵. Ils peuvent prendre la forme de textes, de photographies ou encore de dessins. Cette exposition est née d'une collaboration du service avec l'association Acodège, association locale engagée notamment sur la question de l'accueil des mineurs isolés.

De même, sur l'aspect de collaboration entre services d'archives et associations, les archives départementales de Seine-et-Marne ont publié en 2015 *Étrangers et immigrés en Seine-et-Marne, XVIII^e-XXI^e siècle*⁹⁶, en collaboration avec l'association Génériques. Cette publication propose une lecture géographique et chronologique des différents migrants arrivés dans le département.

⁹⁴ FranceArchives, « "Exile, mémoires de jeunes immigrés à Dijon", une nouvelle exposition des Archives de Dijon », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/564923605>

⁹⁵ Déjà évoquée dans ce mémoire (Sous-partie II-1.i. « Par les services d'archives territoriales »).

⁹⁶ Archives départementales de Seine-et-Marne, Association Génériques, *Étrangers et immigrés en Seine-et-Marne*, Melun, Département de Seine-et-Marne, 2015, 52 p.

Aussi, le projet Histoire de migration⁹⁷, regroupant des chercheurs, l'association Mémoires plurielles et les Beaux-Arts d'Orléans a permis la création d'une exposition en 2017⁹⁸ qui a eu lieu au musée d'Histoire et d'archéologie d'Orléans. Cette exposition, en cinq grands espaces (Une longue histoire ; Histoire d'intimité ; Inscription des migrants dans la ville ; Apprendre, travailler, s'engager ; Portraits et trajectoires), permet de mettre en avant les vies des personnes ayant immigré dans la région. La dernière partie de l'exposition est d'ailleurs spécialement consacrée à des récits de vie et des témoignages. De plus, l'exposition est différenciée du catalogue de celle-ci de par la sélection des objets effectué par les porteurs du projet dans le but de diversifier les fruits de la collecte d'archives menée en amont de l'exposition.

Toujours au niveau local, nous pouvons nous intéresser aux expositions développées au sein des services d'archives départementales et locales. Ces expositions peuvent traiter de l'immigration en générale à l'exemple des archives départementales du Roussillon et l'exposition « Le Roussillon, terre de passage, terre d'accueil⁹⁹ » organisée en 2013 ou encore de migrants venant de pays spécifique, ce qui est souvent liés aux courants migratoires de la région à l'exemple de l'exposition « Lyon l'italienne. Deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise¹⁰⁰ » des archives municipales de Lyon datant de 2014. Aussi, elles peuvent s'attacher à dépeindre un type précis d'immigration, comme l'immigration ouvrière à l'instar de l'exposition des archives départementales des Bouches-du-Rhône « Marseille/Provence. Ouvriers d'ailleurs, des années 1840 et 1980¹⁰¹ » organisée entre septembre 2013 et février 2014. Elles peuvent s'inscrire dans une chronologie restreinte comme l'exposition des archives départementales de Tarn-et-Garonne de 2015 « 14/18. Les étrangers en Tarn-et-Garonne¹⁰² » ou étendues sur une longue période à l'exemple de l'exposition « Les semelles de vent, une histoire des migrations en Lozère, du Moyen Âge aux années 1980¹⁰³ » organisée en 2021 par les archives départementales de Lozère. Enfin, ces

⁹⁷ Déjà évoqué dans ce mémoire (Sous-partie I-2.iii. « Des partenariats avec des chercheurs »).

⁹⁸ Guillaume Étienne, « Histoire des migrations en région Centre-Val de Loire », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 7 p.

⁹⁹ FranceArchives, « Le Roussillon, terre de passage, terre d'accueil », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://francearchives.fr/fr/article/97496536>

¹⁰⁰ Archives municipales de Lyon, « Lyon l'italienne », consulté le 10/05/2022, disponible sur https://www.archives-lyon.fr/mini-site/lyon_italienne

¹⁰¹ FranceArchives, « Marseille/Provence. Ouvriers d'ailleurs, des années 1840 et 1980 », consulté le 21/05/2022, disponible sur <https://francearchives.fr/fr/article/163630387>

¹⁰² Archives départementales de Tarn-et-Garonne, « Exposition 14-18 : les étrangers en Tarn-et-Garonne », consulté le 21/05/2022, disponible sur <http://www.archives82.fr/toutes-les-actualites/detail-dune-actualite/article/exposition-14-18-les-etrangers-en-tarn-et-garonne.html>

¹⁰³ FranceArchives, « "Les Semelles de Vent, une histoire des migrations en Lozère", une exposition des Archives de la Lozère », consulté le 21/05/2022, disponible sur <https://francearchives.fr/fr/actualite/611986032>

expositions peuvent être organisées pour commémorer des événements comme l'exposition des archives départementales de Gironde intitulée « i Libertad ! La Gironde et la guerre d'Espagne (1936-1939)¹⁰⁴ » organisée en 2019 pour commémorer les 80 ans de la fin de la guerre d'Espagne.

Nous pouvons maintenant regarder les expositions organisées par des organismes nationaux. Les Archives nationales site de Pierrefitte-sur-Seine ont organisés trois expositions ayant pour thème principal ou secondaire l'immigration entre 2016 et 2018. En 2016, l'immigration est l'un des thèmes secondaires de l'exposition « Le foot. Une affaire d'État¹⁰⁵ ». Cette exposition a reçu une très forte médiatisation et est le centre de nombreuses activités culturelles organisées autour du Championnat d'Europe de football ayant eu lieu la même année en France. De plus, la publication¹⁰⁶ qui découle de cette exposition se penche également sur la thématique de l'immigration. En 2017, le service proposait « Mémwa : Cent ans de migrations venues d'Outre-mer¹⁰⁷ ». Enfin, dans le cadre de l'opération « Aux archives, citoyennes !¹⁰⁸ » se déroulant en 2018 et divisée en quatre thèmes : Femmes scientifiques ; Femmes et migrations ; Femmes engagées ; Femmes et culture, les Archives nationales ont organisé l'exposition « Migrations au féminin¹⁰⁹ » la même année. Cette exposition est née avec la participation active de l'association Génériques.

Sur les expositions à rayonnement national nous pouvons aussi évoquer le cas de La Contemporaine. En 1998, l'institution a organisé l'exposition « Toute la France. Histoire de l'immigration en France au XX^e siècle¹¹⁰ » à l'Hôtel des Invalides. Ainsi que l'exposition « Droits de l'Homme – Combats du siècle¹¹¹ » en 2004, également à l'Hôtel des Invalides et dont l'un des thèmes majeurs est la question de la défense des droits des réfugiés en France.

De plus, l'Ofpra contribue régulièrement à des expositions et des publications en mettant ses archives à disposition des services avec lesquels elle

¹⁰⁴ FranceArchives, « i Libertad ! La Gironde et la guerre d'Espagne (1936-1939) », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://francearchives.fr/fr/article/213995258>

¹⁰⁵ Archives nationales, « Le foot, une affaire d'État », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/le-foot-une-affaire-d-etat>

¹⁰⁶ Laurent Veyssière, dir., *Le Foot, une affaire d'État*, Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, 2016, 160 p.

¹⁰⁷ Archives nationales, « Expositions passées », consulté le 10/05/2022, disponible <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/expositions-passees>

¹⁰⁸ Archives nationales, « Aux Archives, citoyennes ! », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/en/web/guest/aux-archives-citoyennes>

¹⁰⁹ Archives nationales, « Migrations au féminin », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/en/web/guest/536>

¹¹⁰ La Contemporaine, « Expositions organisées par La Contemporaine », consulté le 10/05/2022, disponible sur <http://www.lacontemporaine.fr/images/pdf/exposWikidata-site.pdf>

¹¹¹ La Contemporaine, « Les expositions », consulté le 10/05/2022, disponible sur <http://www.lacontemporaine.fr/action-culturelle/expositions>

collabore. Par exemple, elle a prêté des archives pour l'exposition « Un siècle de réfugiés dans la Drôme¹¹² » organisée par les archives départementales de la Drôme en 2017 en partenariat avec le Centre du Patrimoine Arménien.

Enfin, la FACEEF proposait en 2007 l'exposition « Portraits de migration, un siècle d'immigration espagnole en France¹¹³ ». Le lieu de l'exposition est symbolique. Il s'agit du Hogar de los Españoles, situé à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il est situé dans le quartier appelé Petite Espagne de la ville, quartier qui était le centre de l'immigration espagnole au début du XX^e siècle¹¹⁴. Cette exposition a été créée dans le cadre d'une programmation hors les murs mise en place par le Musée national de l'Histoire de l'immigration.

ii. Les expositions itinérantes

Les expositions itinérantes permettent de toucher plus de publics par des apparitions dans des lieux divers et variés mais aussi d'être exploitées plus durablement dans le temps.

Ces expositions peuvent être l'œuvre de services d'archives territoriaux. Ainsi, les archives départementales de Seine-et-Marne proposent, depuis 2016, une exposition itinérante à destination des scolaires intitulée « Nous, les Seine-et-Marnais. Histoire d'une population en mouvement ». L'exposition se déplace d'un établissement scolaire à un autre grâce au Mobil'histoire77, semi-remorque aménagé pour accueillir les expositions itinérantes du service¹¹⁵. Ainsi, pour les services d'archives, l'itinérance est principalement liée aux actions éducatives développées par le service pour le public scolaire.

Nous allons aussi prendre l'exemple des expositions itinérantes créées par l'association Ancrages¹¹⁶. Ces expositions ont pour vocation d'être exploitées dans des centres sociaux, des établissements scolaires, des bibliothèques ou encore des centres d'animation de quartier.

¹¹² Ofpra, « Nos activités », consulté le 10/05/2022, disponible sur <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/histoire-archives/la-mission/nos-activites>

¹¹³ FACEEF, « Mémoire de l'immigration et aide aux projets », consulté le 19/05/2022, disponible sur <http://faceef.fr/domaines-d'intervention/memoire-de-l'immigration-et-aide-aux-projets/>

¹¹⁴ Sandrine Saule, *La Petite Espagne, de la Plaine-Saint-Denis/ Un quartier d'immigration espagnole au XX^e siècle*, Bobigny, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2012, 5 p.

¹¹⁵ Archives départementales de Seine-et-Marne, « Action éducative - Le Mobil'histoire 77 et son exposition », consulté le 21/05/2022, disponible sur <https://archives.seine-et-marne.fr/fr/mobilhistoire77>

¹¹⁶ Ancrages, « Expositions », consulté le 11/05/2022, disponible sur <https://ancrages.org/mediation-culturelle/expositions/>

Ces expositions sont réparties en trois catégories : Histoire locale, Histoire nationale et Histoire coloniale. Ainsi, nous retrouvons l'exposition « Marseille/Provence, portes des Suds¹¹⁷ » réalisée avec le soutien du groupe de recherche ACHAC¹¹⁸ dans la catégorie Histoire locale. L'exposition « L'égalité trahie : série de portraits¹¹⁹ » a été conçue en 2013 par l'Open Society Fondation et est proposée dans la catégorie Histoire nationale. Enfin, la catégorie Histoire coloniale est composée notamment de l'exposition « Abd El-Kader, Héros des deux rives¹²⁰ », réalisée en 2004 à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme de Toulon. Toutes les expositions itinérantes de l'association sont donc organisées de concert avec des associations militantes des droits de l'homme ou des laboratoires de recherche.

La FACEEF propose également des prêts d'expositions itinérantes. Celles-ci ont pour objet des artistes espagnols exilés en France¹²¹ comme « Rafael Alberti, "Un poète dans la rue" (1902-1999) » ou « Francisco de Goya "Reproduction de Gravures de la tauromachie" » ou peuvent aussi évoquer une période de l'histoire espagnole à l'exemple de l'exposition « Al-Andalus "La présence musulmane en Espagne" (711-1492)¹²² ».

Les thématiques abordées par les associations et leurs partenaires sont plus spécifiques et résolument militantes dans le cas de l'association Ancrages avec des figures de résistance comme Abd El-Kader. Elles sont aussi, du fait du choix de sujets plus restreints, plus orientées sur des points culturels et artistiques précis, à l'instar des expositions proposées par la FACEEF, ce qui diffère des expositions présentées par des institutions publiques.

iii. Sensibiliser le public scolaire

Certaines actions de valorisation peuvent viser directement un public particulier, comme les scolaires. À l'exemple de l'association Ancrages qui

¹¹⁷ Ancrages, « Exposition itinérante : Marseille/Provence, portes des suds », consulté le 11/05/2022, disponible sur <https://ancrages.org/mediation-culturelle/expositions/marseilleprovence-portes-des-suds/>

¹¹⁸ Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine.

¹¹⁹ Ancrages, « Exposition itinérante : L'égalité trahie : série de portraits », consulté le 11/05/2022, disponible sur <https://ancrages.org/mediation-culturelle/expositions/legalite-trahie-serie-de-portraits/>

¹²⁰ Ancrages, « Exposition itinérante : Abd El-Kader, Héros des deux rives », consulté le 11/02/2022, disponible sur <https://ancrages.org/mediation-culturelle/expositions/abd-el-kader-heros-des-deux-rives/>

¹²¹ FACEEF, « Expositions disponibles à la FACEEF », consulté le 19/05/2022, disponible sur <http://faceef.fr/domaines-d'intervention/expositions-disponibles-a-la-faceef/>

¹²²

proposent ses expositions itinérantes à des établissements scolaires, certains services d'archives territoriales mettent en place des activités pédagogiques sur l'immigration pour les écoliers et étudiant qu'ils accueillent.

Ainsi, les archives de la Guadeloupe proposaient en 2004 un dossier pédagogique intitulé *Les immigrations en Guadeloupe au XIX^e siècle*¹²³. Ce dossier accompagne une exposition du service mais également avec d'autres ateliers pédagogiques tels que des jeux¹²⁴.

Nous pouvons aussi prendre l'exemple du dossier pédagogique créé par le service éducatif des archives départementales des Hautes-Pyrénées en 2014 et consacré à l'immigration dans le département¹²⁵.

Aussi, les archives municipales d'Aubervilliers proposent dans leurs parcours pédagogiques des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 un parcours intitulé « Un siècle d'immigration en Seine-Saint-Denis¹²⁶ » à destination du niveau CM2. L'atelier est partagé en deux séances, la première sur la diversité de la population de la ville et la deuxième orientée sur la poésie.

Ces dossiers portent sur l'immigration locale en générale. Avec l'appui de documents d'archives reproduits dans ces dossiers, ils permettent aux élèves de connaître une partie de l'histoire de leur département et bien souvent de la propre histoire de leur famille et des personnes qu'ils côtoient quotidiennement.

2. Les actions de valorisation à l'ère d'Internet

Pour finir, nous allons évoquer les valorisations diffusées sur l'Internet. En effet, le web est un véritable outil de communication pour les promoteurs de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration¹²⁷. Nous proposons une présentation des différents portails consacrés aux archives de l'immigration puis

¹²³ Archives départementales de la Guadeloupe, *Les immigrations en Guadeloupe au XIX^e siècle*, Basse-Terre, Archives départementales de la Guadeloupe, 2004, 42 p.

¹²⁴ Région académique Guadeloupe, « Histoire et géographie. Exposition : les immigrations en Guadeloupe au XIX^e siècle », consulté le 11/05/2022, disponible sur https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/histoire_et_geographie/exposition_immigrations_en_guadeloupe_xixeme_siecle

¹²⁵ Service éducatif des archives départementales des Hautes-Pyrénées, *Sur les routes. Les migrations dans les Hautes-Pyrénées (XIX^e-XX^e siècles)*, Tarbes, Archives départementales des Hautes-Pyrénées, 2016, 44 p.

¹²⁶ Archives municipales d'Aubervilliers, « Ateliers pédagogiques 2020-2021 : Parcours 6 – Un siècle d'immigration en Seine-Saint-Denis », consulté le 11/05/2022, disponible sur <https://archives.aubervilliers.fr/Parcours-6-Un-siecle-d-immigration-en-Seine-Saint-Denis>

¹²⁷ Sophie Gebeil, « La patrimonialisation numérique des mémoires de l'immigration maghrébine en France dans les années 2000 », *RESET (Recherche en sciences sociales sur Internet)*, n° 6, 2017, 27 p.

les différentes actions possibles sur les sites Internet des institutions et organisations.

i. Des portails dédiés aux archives de l'immigration

Certaines associations proposent des portails numériques mettant en avant des archives liées à l'immigration.

Ainsi, l'association ARAM a développé son propre portail Internet « Webaram¹²⁸ » dès la fin des années 1990. Ainsi, depuis 2010¹²⁹, l'association travaille à la numérisation de ses archives pour les mettre en ligne. La bibliothèque numérique comportait, en 2014, 70 000 pages d'archives (périodiques, livres, iconographies...) avec la possibilité de recherche en français et en arménien. De plus, cet accès Internet des archives permet de mettre en place une patrimonialisation participative en sollicitant les internautes via des dons ou encore en les incitant à déposer leurs archives aux seins des associations. Cet aspect participatif est d'autant plus important qu'il comprend aussi des dons d'archives de la part de personnes souhaitant la valorisation des archives qu'elles possèdent mais également de dons financiers pour aider au développement de ce type de portail. Le Web est donc une véritable opportunité de mettre en place une patrimonialisation participative de l'histoire de l'immigration¹³⁰.

De même, l'association Génériques est à l'origine du portail « Odysseo¹³¹ ». Le portail propose la consultation de nombreuses archives numérisées mais aussi des expositions virtuelles. Il s'agit donc de s'inspirer des formes classiques de muséographie avec l'ajout de la qualification de « virtuel¹³² ». Le site propose un moteur de recherche permettant de retrouver des archives numérisées mais aussi d'autres disponibles dans certains services d'archives mais également des cadres de classement. Le site n'est cependant plus actualisé depuis 2018, date à laquelle l'association a cessé de fonctionner.

Aussi, le centre de ressource Approches Cultures & Territoires propose un portail de veille documentaire¹³³ avec la possibilité de choisir comme thème « Migration ». Les résultats de recherche peuvent mener à des articles, des

¹²⁸ <https://webaram.com/>

¹²⁹ Béatrice Krikorian, « Une mémoire retissée dans la Toile. L'association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (Aram) à l'heure numérique », *Bibliothèque(s)*, n° 74/75, 2014, p.105-107.

¹³⁰ Sophie Gebeil, « La patrimonialisation numérique... », *op. cit.*, p.18.

¹³¹ <http://odysseo.generiques.org/>

¹³² Sophie Gebeil, « La patrimonialisation numérique... » *op. cit.*, p.10.

¹³³ <https://www.approches.fr/veille-documentaire/>

entretiens, des vidéos ou encore des films ou pièces de théâtre en lien avec l'immigration en France.

Enfin, nous pouvons évoquer le projet européen « #ECOS¹³⁴ » (2019-2021), présent sur un portail quadrilingue toujours actif¹³⁵ (anglais, français, portugais et danois) qui propose des témoignages en langue portugaise mais aussi une exposition virtuelle dénommée « Exils, contrecarrer le silence. Mémoire, objets et narratifs de temps incertains¹³⁶ » répartie en trois grandes thématiques (Échos du passé ; Échos au présent ; Échos dans les écoles) mettant en avant des interviews d'exilés mais aussi leurs archives personnelles. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre institutions et associations françaises, portugaises et danoises à l'exemple de l'association Memória Viva-Mémoire Vive¹³⁷. Le but étant de permettre un dialogue intergénérationnel autour du terme « Exil ».

ii. Des valorisations sur les sites Internet des institutions et associations

La prise en main d'Internet pour valoriser les archives de l'immigration est aussi faite par les services d'archives nationales et territoriales sur leurs propres sites, actions également portées par des associations.

Ainsi, les Archives nationales d'Outremer à Aix proposent sur leur site le portrait virtuel de Quy Vu-Thi (1913- ?), couturière et bonne d'enfant ayant immigré en métropole avec ses employeurs. Cependant, ce portrait est noyé au milieu d'autres portraits sur des administrateurs de l'Empire, de représentations ethniques... pour le « Challenge A-Z 2021¹³⁸ » sur le thème de l'égalité.

Un autre moyen de valorisation numérique, lié intrinsèquement aux valorisations sur sites, est celui des expositions virtuelles. Ainsi, les archives départementales du Var ont publié sur leur site Internet une exposition virtuelle intitulée « D'ici et d'ailleurs : immigration dans le Var (XIX^e-XX^e siècle)¹³⁹ ». Il

¹³⁴ <https://ecosexilios-cria.org/fr/>

¹³⁵ Le projet s'étendant des années 2019 à 2021.

¹³⁶ #ECOS, « Exils, contrecarrer le silence. Mémoire, objets et narratifs de temps incertains », consulté le 19/05/2022, disponible sur <https://ecosfrancais.cargo.site/>

¹³⁷ Memória Viva-Mémoire Vive, « #ECOS Exils, contrarier le silence : mémoires, objets et narrations de temps incertains. », consulté le 19/05/2022, disponible sur <https://memoria-viva.fr/contenu-4/>

¹³⁸ Archives nationales d'Outre-Mer, « Challenge A-Z 2021 », consulté le 10/03/2022, disponible sur <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Action-culturelle/Challenge-AZ.html>

¹³⁹ Archives départementales du Var, « Exposition virtuelle : D'ici et d'ailleurs : immigration dans le Var (XIX^e-XX^e siècle) », consulté le 11/05/2022, disponible sur <https://archives.var.fr/arkotheque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YTo0OntzOjQ6ImRhGUjO3M6MTA6IjIwMTUtMDYtMDkiO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMtO3M6MTQ6ImV4cG9fdmlydHVIbGxIjtzOjQ6I>

s'agit de la présentation de vingt-huit archives, conservées au sein du service qui sont numérisées et mises à disposition des internautes. Ces documents avaient préalablement été exploités dans une exposition temporaire du même nom organisé au sein du service en 2010. De la même manière, les archives départementales de Saint-Denis proposent l'exposition virtuelle « L'indépendance de l'Algérie et Saint-Denis – 5 juillet 1962¹⁴⁰ » datant de 2012 (et commémorant donc les 50 ans d'indépendance). Le but de cette valorisation était de présenter aux descendants d'immigré ce qu'on vécu leurs ancêtres durant la guerre à partir de dix-sept images d'archives commentées.

Aussi, les archives municipales de Cannes proposent sur leur site une exposition virtuelle intitulée « La présence russe à Cannes¹⁴¹ ». L'exposition est divisée en onze thématiques à chaque fois agrémentées de plusieurs archives consultables via la visionneuse Arkothèque. Des liens renvoient aussi à des travaux de recherche sur le sujet mais également à d'autres services d'archives conservant des documents liés à l'immigration russe à Cannes telle que l'Ofpra¹⁴².

De la même façon, Le Rize de Villeurbanne a mis en ligne sur son site l'exposition virtuelle suivante : « Olivier de Serres. Radiographie d'une "cité guetto"¹⁴³ ». Le catalogue de l'exposition, qui s'est également tenue physiquement entre octobre 2009 et janvier 2010, est disponible au format pdf¹⁴⁴.

L'association ASPCJE propose sur son site des numérisations à destination des adhérents. Ainsi, il est possible de consulter des photographies numérisées et classées à travers cinq thématiques (Le Culte ; La Santé ; Album de Familles ; Photos des Écoles)¹⁴⁵. Mais aussi des numérisations d'ouvrages¹⁴⁶, dont ceux

nJlZjEiO3M6MzoiMzA0IjtzOjE2OiJ2aXNpb25uZXVzZV9odG1sIjtiOjE7fQ==#uielem_move=0%2C0&uielem_zoom=53

¹⁴⁰ Archives municipales de Saint-Denis, « L'indépendance de l'Algérie et Saint-Denis – 5 juillet 1962 », consulté le 21/05/2022, disponible sur <https://archives.ville-saint-denis.fr/documents-du-mois/document-l-independance-de-l-algerie-et-saint-denis-juillet-28/n:14>

¹⁴¹ Archives municipales de Cannes, « La présence russe à Cannes », consulté le 11/05/2022, disponible sur <http://expos-historiques.cannes.com/r/414/la-presence-russe-a-cannes/>

¹⁴² Archives municipales de Cannes, « La présence russe à Cannes : Réfugiés ou exilés russes », consulté le 11/05/2022, disponible sur <http://expos-historiques.cannes.com/r/416/refugies-ou-exiles-russes/>

¹⁴³ Le Rize (Villeurbanne), « Expositions virtuelles : Olivier de Serres », consulté le 11/05/2022, disponible sur <http://lerizeplus.villeurbanne.fr/article.php?larub=334&titre=olivier-de-serres>

¹⁴⁴ Le Rize, *Journal d'exposition « Olivier de Serres. Radiographie d'une "cité guetto" »*, Ville de Villeurbanne, 2009, 36 p., disponible sur http://lerizeplus.villeurbanne.fr/arkothèque/client/am_lerize/_depot_arko/articles/2470/telechargez-le-catalogue-de-l-exposition_doc.pdf

¹⁴⁵ ASPCJE, « Photos », consulté le 19/05/2022, disponible sur <https://www.aspcje.fr/photos.html>

¹⁴⁶ ASPCJE, « Numérisations », consulté le 19/05/2022, disponible sur <https://www.aspcje.fr/publications/numerisations.html>

édités par l'association à l'exemple de l'ouvrage collectif *Juifs d'Égypte – Images et Textes*¹⁴⁷.

¹⁴⁷ ASPCJE, *Juifs d'Égypte – Images et Textes*, Paris, Éditions du Scribe, 1984, 284 p.

CONCLUSION DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Cette partie du mémoire, centrée sur la mise en place de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration en France au regard des archives, permet de mettre en avant la diversité des acteurs, même si certains sont plus actifs que d'autres. Ainsi, le rôle des associations est central dans ce processus de patrimonialisation. Résolument militantes, à l'exemple de l'association Génériques, elles voient, par la patrimonialisation de cette histoire, une possibilité de faire reconnaître les droits des immigrés et les difficultés que ceux-ci rencontrent en France.

Nous constatons, aussi, tout le long de cette partie, l'importance des projets collaboratifs. Entre acteurs publics, avec les associations et des chercheurs principalement. Les associations apparaissent souvent comme moteur de ces actions de valorisation, elles cherchent à obtenir le soutien financier et matériel d'institutions publiques qui les suivent dans leur démarche.

L'immigration apparaissant comme un sujet de société, de nombreux services ont pris conscience de l'importance de ces archives pour la mémoire nationale et l'enjeu que représente cette valorisation pour leur public. Ce qui explique, par exemple, l'existence du rapport de Pierre Marchandin commandé par la ville de Paris.

La valorisation des archives de l'immigration prend aussi en compte les traces laissées par les personnes migrantes, leurs archives personnelles. Il s'agit désormais d'éprouver l'expérience personnelle du migrant et non celle d'un groupe spécifique à une période donnée. Il est question de saisir le ressenti personnel et le parcours individuel des personnes grâce à leurs archives intimes. C'est cette problématique du rapport des migrants à leurs archives personnelles que nous nous proposons d'étudier dans la seconde partie de ce mémoire. De voir, à partir des douze témoins interrogés, les similitudes et les différences qui entourent la relation de ces personnes à leurs archives.

BIBLIOGRAPHIE

Théories et pratiques archivistiques

Archives orales

WAGNER WEBSTER (Jessica), « Filling the Gaps » : Oral Histories and Underdocumented Populations in *The American Archivist*, 1938-2011 », *The American Archivist*, vol. 79, n° 2, 2016, p.254-282.

Archives personnelles

ARTIÈRES (Philippe), LAÉ (Jean-François), *Archives personnelles : histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 189 p.

ALFANDARY (Isabelle), dir., *Dialoguer l'archive*, Bry-sur-Marne, INA, 2019, 154 p.

BERCE (Yves-Marie), *Archives des gens simples*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 248 p.

CASSAN (Michel), BARDET (Jean-Pierre), RUGGIU (François-Joseph), *Les écrits du for privé : objets matériels, objets édités*, Limoges, Pulim, 2007, 347 p.

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

MONJARET (Anne), « Déménager ou les affres des papiers domestiques. Un lieu minimal de l'archive », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p.53-64.

MUXEL (Anne), *Individu et mémoire familiale*, Paris, Hachette, 2007, 226 p.

VAUTIER (Marine), *Les archives personnelles, valeur, mémoire, émotions. Les archives d'une famille déracinée*, Angers, Mémoire de recherche du master 1 Histoire et document (métiers des archives), 2013, 68 p.

ZENDALI DIMOPOULOS (Anne), « Les archives privées. Les archives personnelles et familiales », *Sciences de l'information : théorie, méthode et pratique*, vol. 3, n° 1, 2014, p.93-137.

Archives de l'immigration

ANGOUSTURES (Aline), CHOISNET (Adélaïde), « Le cas de l'Ofpra : les défis de l'ouverture d'archives protégées », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, p.155-168.

BLANC-CHALÉARD (Marie-Claude), dir., *D'Italie et d'ailleurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p.155-167.

DANIEL (Dominique), « Documenting the Immigrant and Ethnic Experience in American Archives », *The American Archivist*, vol. 73, n° 1, 2010, p.82-104.

FOLLIET (Delphine), VÉGLIA (Patrick), dir., *Les étrangers en France : guide des sources d'archives publiques et privées XIXe-XXe siècles*, t. IV, Paris, Génériques - Direction des Archives de France, 2005, 883 p.

GAUDIN (Marine), *Les archives personnelles dans l'espace domestique. Enquête auprès d'immigrés dans les Pays de la Loire (de 1974 à nos jours)*, Angers, Mémoire de recherche du master 1 Histoire et document (métiers des archives), 2014, 110 p.

HAMONIC (Tifenn), ZANOUN (Louisa), « Pour des archives orales de l'immigration », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 12 p.

LACQUE-LABARTHE (Isabelle), « Récits de vie de réfugiés. Une présentation du fonds d'archives de l'Association pour les Victimes de la Répression en Exil », *Diasporas*, n° 22, 2013, p.180-193.

MILLS-AFFIF (Édouard), *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française*, Bruxelles, De Boeck, 2004, 279 p.

SAGATNI (Tatiana), « Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France », *La Gazette des archives*, n° 221, 2011, p.141-155.

Archives manquantes

BEHDAD (Ali), « Missing Archives, Oppositional Recoveries », BEER (Andreas), MACKENTHUN (Gesa), dir., *Fugitive Knowledge, The Loss and Preservation of Knowledge in Cultural Contact Zones*, Rostock (Allemagne), Rostock University, 2012, p.223-229.

BLOUIN (Francis Junior), « Archivists, mediations, and constructs of social memory », *Archival Issues*, 1999, vol. 24, n° 2, p.101-112.

Temporalité des archives

KLEIN (Anne), *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Laval (Canada), Presses de l'Université Laval, 2019, 264 p.

Patrimonialisation

Le processus de patrimonialisation

HATZFELD (Hélène), dir., *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*, Boulogne-Billancourt, Ateliers H. Dougier, 2015, 153 p.

OLIVESI (Stéphane), AMBROISE-RENDU (Anne-Claude), *Patrimoines et patrimonialisation, les inventions du capital historique (XIXe-XXIe siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2021, 350 p.

SAUPIN (Guy), MORICE (Jean-René), VIVIER (Nadine), dir., *Les nouveaux patrimoines en Pays de la Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 755 p.

Mémoire et patrimonialisation de l'histoire de l'immigration

APTIRA (Association pour la promotion des travailleurs immigrés de la région d'Angers), *Mémoire de migrations à Trélazé : de la fin du siècle dernier à aujourd'hui*, Vauchrétien, I. Davy, 1996, 202 p.

BENCHARIF (Léla), « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p.193-202.

BERTHELEU (Hélène), « Reconnaissances situées et pluralisation du « nous ». Effets et portée des mémoires des migrations », *Communications*, 2017, n° 100, p.151-163.

ÉTIENNE (Guillaume), « Histoire de migrations en région Centre-Val de Loire », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 7 p.

ÉTIENNE (Guillaume), *Histoires de migrations, intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, 228 p.

GEBEIL (Sophie), « La patrimonialisation numérique des mémoires de l'immigration maghrébine en France dans les années 2000 », *RESET (Recherche en sciences sociales sur Internet)*, n° 6, 2017, 27 p.

GROGNET (Fabrice), « Faire connaître et reconnaître le parcours de ceux qui ont choisi la France », *Hommes & Migrations*, n° 1278, 2009, p.234-239.

GROGNET (Fabrice), « La « mémoire de papier » d'Henri Béguin », *Hommes & Migrations*, n° 1290, 2011, p.128-130.

GROGNET (Fabrice), « Les mémoires d'un père en héritage », *Hommes & Migrations*, n° 1281, 2009, p.174-179.

GROGNET (Fabrice), « Quand la mémoire familiale devient patrimoine national », *Hommes & Migrations*, n° 1277, 2009, p.116-120.

KRIKORIAN (Béatrice), « Une mémoire retissée dans la Toile. L'association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (Aram) à l'heure numérique », *Bibliothèque(s)*, n° 74/75, 2014, p.105-107.

RAUTENBERG (Michel), « Les « communautés » imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de FRAMESPA*, n° 3, 2007, 16 p.

RIBERT (Évelyne), « Formes, supports et usages des mémoires des migrations. Mémoires glorieuses, douloureuses, tuées », *Migrations Société*, n° 137, 2011, p.59-78.

RICHEN (Lucie), *Mémoires des migrations en France, Étude anthropologique des initiatives mémorielles et enjeux de la patrimonialisation*, Université Aix-Marseille, mémoire de Master 1 Anthropologie du développement durable, Axe patrimoine et muséographie, 2019, 93 p.

SCOPSI (Claire), « Les mémoires des immigrés, entre source et médium », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 8 p.

VANDERLICK (Benjamin), « Patrimoine, mémoire et valorisation des lieux de l'immigration en Rhône-Alpes », *Écarts d'identités*, n° 115, 2009, p.16-22.

VERGÈS (Françoise), « Préface. Mémoires et patrimoines vivants de la traite négrière et l'esclavage », *In Situ*, n° 20, 2013, 13 p.

Enjeux de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration

Association Ancrages, *Guide à l'usage des détenteurs d'archives privées de l'immigration en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Marseille, Association Ancrages, s.d, 29 p.

BARBE (Noël), CHAULIAC (Marina), dir., *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 143 p.

CHAULIAC (Marina), VENEL (Nancy), « Patrimonialiser l'immigration via les témoignages : enjeux et embûches », *Communications*, n° 100, 2017, p.105-119.

GOUSSEFF (Catherine), PICHON-BOBRINSKOY (Olga), « Les archives du comité directeur du ZEMGOR », *Cahiers du monde russe*, n° 43, 2007, p.529-544.

JEDLOWSKI (Alessandro), « Les archives des présences africaines en France », *Hommes & Migrations*, n° 1332, 2021, p.226-229.

OLMOS (Rosa), « Mémoire de l'immigration algérienne, Oued Souf (Algérie) – Hauts-de-Seine (France) : Projet de collecte, conservation et traitement de sources orales », *Bulletin de l'AFAS*, n° 38, 2012, p.16-17.

TORNATORE (Jean-Louis), dir., *Le patrimoine comme expérience, implications anthropologiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2019, 298 p.

VAN GEERT (Fabien), « L'ouverture du musée à l'immigration et la collecte des sources orales. Parcours historique et débats contemporains », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 19 p.

WIEVIORKA (Michel), « Inscrire l'immigration dans le récit national », *Hommes & Migrations*, vol. 1, 2007, p.8-9.

Acteurs de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration

DOS SANTOS (Irène), « Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée », *Communications*, n° 100, 2017, p.57-71.

KÉVONIAN (Dzonivar), ANGOUSTURES (Aline), MOURADIAN (Claire), dir., *Réfugiés et apatrides. Administrer l'asile en France (1920-1960)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 320 p.

MARCHANDIN (Pierre), *La collecte des archives relatives à l'accueil et à la gestion des migrants en Île-de-France au XXI^e siècle : bilan et préconisations*, Paris, Ville de Paris, 2020, 111 p.

Le Musée national de l'Histoire de l'immigration

BERTRAND (Romain), BOUCHERON (Patrick), dir., *Faire musée d'une histoire commune. Rapport de préfiguration de la nouvelle exposition permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration*, Paris, Éditions du Seuil, 2019, 517 p.

COHEN (Anouk), « Quelles histoires pour un musée de l'Immigration à Paris ! », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, 2007, p.401-408.

GRUSON (Luc), *Le Musée national de l'Histoire de l'immigration : Genèse d'un musée*, Paris, La documentation Française, 2017, 203 p.

Histoire de l'immigration

Chronologie de l'histoire de l'immigration en France

AMAR (Marianne), BERTHELEU (Hélène), TEULIÈRE (Laure), dir., *Mémoire des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, 264 p.

BLANC-CHALÉARD (Marie-Claude), *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2010, 128 p.

BLANCHARD (Pascal), DUBUCS (Hadrien), GASTAUT (Yvan), *Atlas des immigrations en France : histoire, mémoire, héritage*, Paris, Éditions Autrement, 2016, 95 p.

DIAZ (Delphine), *En exil, les réfugiés en Europe de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 312 p.

FISCHER (Nicolas), HAMIDI (Camille), *Les politiques migratoires*, Paris, La Découverte, 2016, 127 p.

NOIRIEL (Gérard), *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, Points, 2016, 447 p.

VIET (Vincent), *Histoire des Français venus d'ailleurs : de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, 373 p.

Immigration dans les Pays de la Loire

BEAUD (Stéphane), « Histoire et mémoires des immigrations dans les Pays de la Loire », *Hommes & Migrations*, n°1273, 2008, p.110-122.

BESNARD (Sonia), MANCEAU (Christelle), « Situation récente des immigrés dans la région », *Insee Flash Pays de la Loire*, Nantes, INSEE, 2015, 2 p.

Politiques culturelles et immigration

ESCAFRÉ-DUBLET (Angéline), *Immigration et politiques culturelles*, Paris, La documentation Française, 2013, 69 p.

MÉTRAL (Jean), dir., *Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000, 253 p.

Genre et immigration

BOUKHOBZA (Noria), « « Mémoire de filles, histoires de quartier », un regard ethnologique », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9, 2000, p.241-254.

VERTHUY (Maïr), « Enfance immigrée et intégration. La parole des femmes », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9, 2000, p.281-294.

ZAIDMAN (Claude), « Fait migratoire et genre », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9, 2000, p.319-339.

Sociologie de l'immigration

BEAUD (Stéphane), *La France des Belhoumi, portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018, 352 p.

HAJJAT (Abdellali), *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 146 p.

LEPOUTRE (David), CANNOODT (Isabelle), *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005, 380 p.

REA (Andrea), *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2021, 106 p.

SAYAD (Abdelmalek), *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 2014, 537 p.

SCHNAPPER (Dominique), *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 374 p.

SCHNAPPER (Dominique), *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Gallimard, 2007, 240 p.

Émotions et archives

CIFOR (Marika), GILLIAND (Anne J.), « Affect and the archive, archives and their affects : an introduction to the special issue, *Archival Science*, n° 16, 2016, 6 p.

COTTIN (Lucille), GUIBERT (Sandy), VAUTIER (Marine), *De l'émotion au récit : la poétique des archives* [compte rendu de la séance du 22 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], consulté le 15/03/2022, disponible sur <https://forum2016.archivistes.org/blog/2013/03/23/de-lemotion-au-recit-la-poetique-des-archives/>

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, 2012, vol. 58, n° 1, p.5-16.

NUGIER (Armelle), « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de psychologie sociale*, n° 4, 2009, p.8-14.

Photographies

BOURDIEU (Pierre), *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éditions de Minuit, 1965, 360 p.

PIERRON (Jean-Philippe), « La photo de famille. Entre ressemblance et reconnaissance », *Le Divan familial*, n° 24, 2010, p.167-181.

ÉTAT DES SOURCES

Cette seconde partie de ce mémoire s'appuie sur des sources orales collectées lors d'entretiens réalisés auprès de personnes ayant immigrées en France. Ainsi, ce sont onze entretiens auprès de douze témoins qui se sont déroulés entre le 17 mars 2022 et le 29 avril 2022 qui composent ces sources.

La mise en contact avec les témoins s'est établie à partir de personnes-ressources engagées dans les associations suivantes, toutes basées dans le Maine-et-Loire :

- Amitié Angers – Asie de l'Est
- Anjou-Pologne
- Association pour la promotion et l'intégration dans la région angevine
- La Passerelle
- Ligue des Droits de l'Homme - Angers
- Réseau d'entraide des demandeurs d'asile

Il s'agit d'entretiens semi-directifs enregistrés à l'aide d'un enregistreur numérique. L'enquêteur assiste le témoin dans une auto-exploration en s'appuyant donc sur un guide d'entretien¹⁴⁸. Cela permet de comparer facilement les entretiens sans pour autant être trop stricte en posant des questions préparées et énumérées dans un certain ordre, ce qui peut entraîner des réponses peu exploitables dans le cadre du mémoire. Ensuite, ceux-ci sont amenés à parler de leurs « documents personnels » qui pourront être des papiers, des objets ou encore des photographies. Selon Guillaume Étienne et Véronique Dassié « Tous ces objets d'affection permettent de raconter des ailleurs, des temps révolus mais offrent aussi une narration du présent¹⁴⁹ ». Un point d'attention est porté sur les photographies. Leur symbolique est très importante, elles confèrent solennité et éternité à un temps fort de la vie collective¹⁵⁰ et sont donc empruntent d'une grande charge émotionnelle. Ces entretiens sont étudiés au prisme des émotions communiquées volontairement ou non par le témoin. Pour capter au mieux celles-

¹⁴⁸ Annexe 3.

¹⁴⁹ Guillaume Étienne, Véronique Dassié, « Histoire d'intimité. Une réalité dont la richesse n'est pas visible dans l'espace public », Guillaume Étienne, dir., *Histoires de migrations, intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.57-104.

¹⁵⁰ Pierre Bourdieu, *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éditions de Minuit, 1965, p.110.

ci, il s'agit de s'inspirer des travaux ethnologiques et de retranscrire les émotions identifiées aux moyens d'une prise de notes tout au long de l'entretien.

Ces entretiens sont contractualisés¹⁵¹. Il était possible au témoin de choisir d'être anonymisé, ce qui est l'option préférée par deux des témoins enregistrés. Tous ont accepté une communication libre et immédiate de leurs entretiens. Des inventaires chrono-thématiques ont été établis¹⁵².

Ces entretiens ont eu lieu au domicile des témoins ou à la bibliothèque universitaire Saint Serge (pour l'entretien de M. Nzaramba), selon les souhaits exprimés par les témoins.

Le tableau ci-dessous répertorie par ordre alphabétique ces entretiens, et fait, figurer ou non, selon le souhait du témoin, son identité.

Prénom et nom	Date et lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
M. et Mme Mohanad et Madiha Albaaly	Au domicile – Angers Le 2 avril 2022	1 h 20 min 40 s.
M. Antonio* (Le témoin souhaite conserver son anonymat)	Au domicile – Mauges-sur- Loire Le 7 avril 2022	46 min 52 s.
Mme. Gayané Arustamyan	Au domicile – Mauges-sur- Loire Le 17 mars 2022	1 h 41 min 56 s.
Mme. Nadiré Céribas	Au domicile – Angers Le 29 mars 2022	56 min 33 s.
M. Bakri El Shiakh Ahmed	Au domicile – Angers Le 31 mars 2022	23 min 30 s.
M. Chetaou Mahaza	Au domicile – Cantenay- Épinard Le 16 avril 2022	2 h 05 min 43 s.

¹⁵¹ Les modèles de contrat, anonymisé ou non, sont disponibles en Annexes 4 et 5.

¹⁵² Les inventaires chrono-thématiques de ces entretiens sont disponibles dans les Annexes 7 à 17.

Mme. Yordanos Mesfun Hadish	Au domicile – Angers Le 5 avril 2022	56 min 11 s.
M. Ismaïl Mohammad	Au domicile – Mauges-sur-Loire Le 1 ^{er} avril 2022	41 min 59 s.
M. Moustapha* (Le témoin souhaite conserver son anonymat)	Au domicile – Angers Le 17 mars 2022	31 min 57 s.
M. Ernest Nzaramba	À la BU Saint Serge – Angers Le 29 avril 2022	29 min 06 s.
M. Jacek Rewerski	Au domicile – Angers Le 8 avril 2022	1 h 14 min 06 s.

Cette collecte de sources orales a été réalisée conformément aux préconisations de l'ouvrage suivant :

DESCAMPS (Florence), *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions EHESS, 2019, 191 p.

LE RAPPORT ÉMOTIONNEL DES PERSONNES MIGRANTES À LEURS ARCHIVES PERSONNELLES

Ce mémoire s'intéresse, pour cette deuxième partie, exclusivement aux archives personnelles de personnes ayant immigré en France. Il s'agit de constater quelles sont les archives emmenées lors de la migration, la place qu'elles occupent dans la vie actuelle de la personne et la façon dont elles sont conservées.

Les témoins sont de dix nationalités différentes, provenant de trois continents (Afrique, Asie et Europe)¹⁵³. Ce sont quatre femmes et huit hommes qui ont immigré en France entre les années 1970 et 2020. Ils sont âgés d'une trentaine à une soixantaine d'années. Trois motifs d'immigration ont été relevés durant ces entretiens. En grande majorité, les témoins sont des réfugiés (sept des témoins). Ensuite, les témoins rencontrés ont, pour trois d'entre eux rejoint leur conjoint en France ou ont bénéficié du regroupement familial. Enfin, deux des témoins sont arrivés en France en tant qu'étudiants.

Un récapitulatif est proposé par le tableau ci-dessous :

Prénom et Nom	Année d'arrivée en France	Pays de naissance	Statut administratif lors de l'arrivée en France
Mohanad et Madiha Albaaly	2015	Syrie	Réfugiés
Antonio*	2020	Angola	Réfugié
Gayané Arustamyan	2015	Arménie	Réfugiée
Nadiré Céribas	1976	Turquie	Regroupement familial
Bakri El Shiakh Ahmed	2009	Soudan	Réfugié
Chetaou Mahaza	1972	Éthiopie	Étudiant

¹⁵³ Une carte est disponible en Annexe 6.

Yordanos Mesfun Hadish	2013	Érythrée	Rapprochement de conjoint
Ismail Mohammad	2017	Soudan	Parent d'enfant réfugiée
Moustapha*	2003	Burkina Faso	Rapprochement de conjoint
Ernest Nzaramba	2012	Rwanda	Étudiant
Jacek Rewerski	1974	Pologne	Réfugié

Il est important de noter que le métier, le sexe, l'engagement militant, le nombre d'années passées en France, le lieu de l'entretien mais aussi les liens entretenus par le témoin avec la personne-ressource et comment celle-ci a évoqué la demande de témoignage influent beaucoup sur les entretiens. De la même façon nous pouvons aussi nous questionner sur un rapport genré et culturel aux archives personnelles ou sur le fait qu'il serait plus facile pour une femme de parler à une autre de son passé et de ses archives personnelles. Tous ces paramètres doivent donc être pris objectivement en compte pour l'exploitation de ces entretiens.

Aussi, il est légitime de se poser la question du biais induit par la volonté ou non de participer à cette enquête de la part des témoins. En effet, certains témoins sont engagés au sein d'associations défendant les droits des immigrés et/ou pour la reconnaissance de leur histoire. Ils côtoient la question migratoire tous les jours (notamment les interprètes, trois des témoins sont concernés). De plus, accepter de parler de soi est quelque chose de difficile et assez rare chez les personnes issues de l'immigration. En effet, pour Hélène Bertheleu, cela s'explique par cinq raisons principales¹⁵⁴ : la crainte de rendre visible une parole intime ; être jugé par le « défaut de retenue » qu'engendre ce type de prise de parole ; une autocensure sur la question de la maîtrise de l'écrit ; la peur de l'incompréhension ou de la mauvaise interprétation et enfin de faire un effort vain.

Ce travail s'intéresse donc aux archives sous le prisme de l'émotion. Émotions directement évoquées par le témoin, cachées par celui-ci ou se révélant de façon anecdotique durant l'entretien. Ces émotions peuvent être très variées comme par des réactions expressives (sourire, froncement de sourcils, intonation de la voix...), des réactions physiologiques (fréquence cardiaque, larmes...), des

¹⁵⁴ Hélène Bertheleu, « Reconnaissances situées et pluralisation du "nous". Effets et portée des mémoires des migrations », *Communications*, 2017, n° 100, p. 151-163.

tendances à l'action et des réactions comportementales (évitement, attaque, fuite...), des évaluations cognitives (ex : penser avoir été injustement traité par une autre personne), par l'expérience subjective (ce qu'on pense ou dit ressentir)¹⁵⁵.

Les archives dont il est question sont des archives personnelles et donc privées. Par archives personnelles nous comprenons papiers administratifs, d'identité, photographies ou encore objets. Ainsi, « construire ou tout simplement conserver des archives tout au long d'une vie, d'une carrière est une opération durable nullement innocente, elle est déjà d'une certaine manière une projection de la valeur de ce qui s'est accumulé afin d'être transmis et projette aussi une valeur de soi qui excède le souci de conserver un matériel documentaire encore utile¹⁵⁶ ». La création et la conservation de ces archives résultent donc de dynamiques personnelles liées à l'histoire intime d'une personne et dans le cas d'une migration, une rupture se dessine entre archives produites avant et après, ce que nous allons à présent mettre en lumière.

Ainsi, nous allons dans un premier temps nous concentrer sur la représentation de la vie passée de la personne migrante au sein de l'espace domestique, par ce qu'elle met en avant mais aussi par ce qui est invisible. Ensuite, la question des archives absentes et de leur manque pour leur propriétaire est cruciale. Cet aspect se développe autour des sentiments évoqués et les moyens mis en place pour pallier ce manque. Enfin, certains témoins sont engagés dans différents processus de reconnaissance des droits des immigrés et de leur histoire, pour des motifs divers que nous nous proposons d'établir ici.

I. LA REPRÉSENTATION DE LA CULTURE IMMIGRÉE AU SEIN DE L'ESPACE DOMESTIQUE

Nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'aménagement de l'espace domestique des témoins. En effet, le « logement est bien l'habitable de la mémoire familiale et les papiers, autant que les bibelots et les meubles, participent

¹⁵⁵ Lucille Cottin, Sandy Guibert, Marine Vautier, *De l'émotion au récit : la poétique des archives* [compte rendu de la séance du 22 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], consulté le 15/03/2022, disponible sur <https://forum2016.archivistes.org/blog/2013/03/23/de-lemotion-au-recit-la-poetique-des-archives/>

¹⁵⁶ Anne Zendali Dimopoulos, « Les archives privées. Les archives personnelles et familiales », *Sciences de l'information : théorie, méthode et pratique*, vol. 3, n° 1, 2014, p.109.

de la construction mnémonique¹⁵⁷ ». C'est au sein de leur espace domestique que les témoins cultivent la mémoire de leur vie passée. De plus, il est important d'affirmer que la perception des archives change au fil du temps. Avec le temps, les souvenirs se modifient et la représentation qu'à le témoin de ses archives également. Ce qui permet à Anne Klein d'affirmer que « le document d'archives soutient alors un discours situé en un point du chapitre politique exactement opposé à celui du discours porté originellement par le document¹⁵⁸ ».

1. Les archives visibles

L'espace domestique est le lieu le plus intime d'une personne. Elle y agence l'espace et choisit l'organisation du rangement de ses archives. En effet, des archives conservées au grenier ou mises en évidence dans le salon n'ont pas la même valeur aux yeux de leur propriétaire¹⁵⁹, ni la même charge émotionnelle.

i. Des archives mises en avant

Ainsi, le témoin organise son lieu de vie à sa convenance. Dans cet espace, les archives personnelles sont mises en avant et visibles, aux yeux de leur propriétaire mais aussi à ceux des visiteurs. Nous pouvons distinguer trois types d'archives mises en avant : celles emmenées lors de la migration, celles récupérées ensuite et enfin celles produites en France.

Pour ce qui est des archives emportées lors de la migration et mises en avant dans l'espace domestique nous constatons que les témoins mettent en avant des archives correspondant à la vie quotidienne. Ainsi, Mohanad et Madiha Albaaly ont dans leur salon une boîte à mouchoir emmenée de Syrie qu'ils ont achetée sur un marché. Elle revêt d'une importance particulière car elle symbolise la vie quotidienne¹⁶⁰. De la même manière, Yordanos Mesfun Hadish a emmené en France un nécessaire à faire du café traditionnel érythréen acquis au Soudan¹⁶¹. En effet, ces objets du quotidien acquièrent en France une signification plus

¹⁵⁷ Anne Monjaret, « Déménager ou les affres des papiers domestiques. Un lieu minimal de l'archive », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p.53.

¹⁵⁸ Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Laval (Canada), Presses de l'Université Laval, 2019, p.129.

¹⁵⁹ Marine Gaudin, *Les archives personnelles dans l'espace domestique. Enquête auprès d'immigrés dans les Pays de la Loire (de 1974 à nos jours)*, Angers, Mémoire de recherche du master 1 Histoire et document (métiers des archives), 2014, 110 p.

¹⁶⁰ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 34'35'', Annexe 12.

¹⁶¹ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 28'08'', Annexe 13.

importante que le fait d'être juste fonctionnel¹⁶². Ils deviennent des souvenirs même si dans les deux cas cités, ils sont toujours utilisés par les témoins dans leur fonction première.

Aussi, pour évoquer les archives récupérées après la migration nous pouvons évoquer une carte de Moustapha*. Le témoin a affiché au-dessus de son canapé, dans son salon, une carte du Burkina Faso pour montrer à ses visiteurs d'où il vient. « *Alors là c'est pour indiquer euh, cette carte ça me permet de de, par exemple quelqu'un "Alors, vous habitez où ?". Comme j'habite par là et voilà, donc je peux dire "Oui, ma famille habite au nord"*¹⁶³ ».



Image 1 : Carte du Burkina Faso exposée par Moustapha* dans son salon

ii. Des archives prêtées

Par prêt, nous entendons ici des prêts de photographies pour les proches ou pour les besoins de projets de valorisation. Cette question concerne deux des témoins : Nadiré Céribas et Jacek Rewerski.

Nadiré Céribas a prêté ses photographies à des proches ou pour le film *C'est comme ça*¹⁶⁴. Les photographies prêtées sont les seules à avoir été légendées. « *Je pense que c'est parce que j'avais prêté. Donc euh, en général on me réclame. Je sais pas, ça peut être pour n'importe quoi, je donne et puis bah quand il y a besoin bah ils prennent. Oui, je pense que c'est dû à ça [Les légendes]*¹⁶⁵ ».

Jacek Rewerski a exposé ses archives à la bibliothèque nationale de Varsovie en 2021¹⁶⁶. Il s'agit de ses photographies concernant Varsovie avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. L'exposition concernait uniquement ses archives, le but étant de présenter la ville à travers l'histoire d'une famille.

¹⁶² Guillaume Étienne, Véronique Dassié, « Histoire d'intimités. Une réalité dont la richesse n'est pas visible dans l'espace public », Guillaume Étienne, dir., *Histoires de migrations, intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.57-104.

¹⁶³ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 23'05'', Annexe 8.

¹⁶⁴ Julien Aouidad, *C'est comme ça. Histoire d'Angevins venus d'ailleurs de 1960 à 1980*, Angers, HMiA et S-TV Production, 2012, 70 min.

¹⁶⁵ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 39'30'', Annexe 9.

¹⁶⁶ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 35'56'', Annexe 15.

Les deux témoins acceptent de se séparer temporairement de leur archives car ils savent qu'ils vont les récupérer. En effet, la bibliothèque nationale de Varsovie a restitué au témoin l'ensemble de ses archives et Nadiré Céribas légende ses photographies pour que la personne qui les a empruntées sache qu'elle en est la propriétaire. Il y a donc une possibilité de se détacher de ses archives dans ce cadre très précis de prêt, qui inclut donc un retour des archives à leur propriétaire.

iii. Des archives plus importantes que d'autres aux yeux de leur propriétaire

Au cours des différents entretiens, la majorité des témoins ont insisté d'eux-mêmes sur une ou plusieurs archives emmenées lors de la migration et qui leur tenaient à cœur. Cette spontanéité exprime bien les émotions diverses qui traversent les témoins à leur évocation. En effet, si elles apparaissent comme très importante à leurs yeux elles ne sont pas forcément mises en avant au sein de l'espace domestique, il y a donc une variété de comportement face à ces archives particulières aux yeux des témoins.

Ainsi, ces archives peuvent être rangées par les témoins, et donc être invisibles. Il s'agit notamment de photographies qui se retrouvent en album. Cela permet une consultation régulière de ces archives. De ce fait, les époux Albaaly sont partis de Syrie avec l'intégralité de leurs photographies, Madiha Albaaly étant parti vers le Liban trois mois après son mari elle a pu organiser ce départ. Ils n'ont pas reclassé les photographies, qui se trouvaient déjà dans des albums. Les photographies sont maintenant conservées dans un album et les témoins les consultent régulièrement. « *Non, nous les consultons souvent. Avec des rires*¹⁶⁷ ».

¹⁶⁷ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 29'42'', Annexe 12.

Aussi, pour évoquer ses archives familiales, Jacek Rewerski insiste particulièrement sur les photographies prises lors de l'insurrection de Varsovie de 1944¹⁶⁸. Ses parents et d'autres membres de sa famille y ont pris part. En plus des photographies, il possède également une maquette de l'arme construite par son oncle lors de l'insurrection. Ces archives sont importantes pour lui, elle représente la ville de Varsovie qu'il n'a pas connu (la ville ayant été presque totalement détruite pendant la guerre). À travers ces photographies, il peut imaginer Varsovie telle que ses ancêtres l'on connue.



Image 2 : Maquette réalisée par l'oncle de Jacek Rewerski à partir de l'arme qu'il avait conçu lors de l'insurrection de Varsovie

Ces archives ne sont cependant pas forcément des albums photographiques. Ainsi, Gayané Arustamyan attache une très grande importance à un certificat obtenu en 2001 à Varsovie par la fondation des droits de l'homme Solidarność, reçu après une formation auprès de cette fédération de syndicats¹⁶⁹. Ce diplôme est très important à ses yeux car il témoigne de ses activités de journaliste indépendante en Arménie.



Image 3 : Diplôme obtenu par Gayané Arustamyan en 2001 à Varsovie, délivré par Solidarność

Nadiré Céribas évoque dès le début de l'entretien une cassette audio enregistrée par son père et son oncle en France alors que sa famille vivait encore en Turquie. Son père envoyait des cassettes à sa famille en Turquie où il expliquait sa vie en France¹⁷⁰. La témoin conserve la dernière K7 qu'il a enregistré. « *Et cette cassette elle est tellement importante pour moi, parce que j'ai euh, j'ai un de mes oncles qui est arrivé en France clandestinement et euh il avait réussi à avoir ses papiers et il est décédé, il a fait un accident de voiture une semaine avant de partir, en Turquie. Et du coup euh il chante sur cette chanson, euh sur cette cassette. Et euh*

¹⁶⁸ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 52'54'', Annexe 15.

¹⁶⁹ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 55'46'', Annexe 7.

¹⁷⁰ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 3'04'', Annexe 9.

il chante en disant que c'était l'héritage de son destin. Et je me dis que bon, le seul héritage qu'il nous reste de lui bah c'est cette cassette avec sa voix¹⁷¹ ».

Ces archives peuvent aussi suivre le témoin dans sa vie quotidienne. Ainsi, Yordanos Mesfun Hadish a emmené avec elle d'Érythrée un livre de prière qui se trouve dans son sac à main et qui l'accompagne donc au quotidien. *« Mon livre de prière il était souvent dans mon sac, c'est comme un porte-bonheur pour moi. C'est quelque chose qui est euh, qui est précieux. Je garde souvent dans ma poche, j'ai toujours dans mon sac, je conserve bien correctement. Mais euh, il est toujours dans mon sac¹⁷² ».*



Image 4 : Horloge offerte par la sœur de Madiha Albaaly

Enfin, ces archives ayant une importance particulière pour le témoin peuvent aussi être mises en avant dans l'espace domestique. Ainsi, Madiha et Mohanad Albaaly ont, sur un mur de leur salon, une horloge offerte par la sœur de Madiha. *« C'est un cadeau, c'est oriental¹⁷³ ».* Il s'agit d'une des premières archives qu'ils évoquent lors de l'entretien, après leurs papiers d'identité et leurs photographies.

De la même façon Moustapha* a, encadré dans son salon, une photographie représentant sa sœur et son neveu devant un grenier à grain. Cette photographie représente le souvenir de l'activité familiale. *« Et là c'est ma grande sœur devant son grenier [...] Cette photo je l'ai prise, je l'ai mis parce que ça me rappelle bah l'histoire d'une famille qui travaille le champ, garde sa nourriture dans un grenier. Dès qu'il reçoit du monde, il va chercher quelque chose pour lui donner¹⁷⁴ ».* Il possède également des répliques miniatures de greniers à grain qu'il a rapporté avec sa femme lors de séjour au Burkina Faso après son installation en France.



Image 5 : Photographie de la sœur aînée et du neveu de Moustapha, devant leur grenier à grain*

¹⁷¹ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 4'51'', Annexe 9.

¹⁷² Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 15'59'', Annexe 13.

¹⁷³ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 7'35'', Annexe 12.

¹⁷⁴ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 23'05'', Annexe 8.

2. Les archives invisibles

Certains témoins décident de ne pas mettre en avant leurs archives au sein de l'espace domestique. Cela peut être parce qu'elles ravivent une trop grande douleur ou tout simplement car celle-ci sont conservés et classés par leur propriétaire qui peut facilement les retrouver et les utiliser s'il le souhaite. Toutefois, cette invisibilité peut aussi signifier une inexistence, notamment dans le cadre de personnes réfugiées ayant fui par la Méditerranée.

i. Des archives rangées car douloureuses

Une des raisons de l'invisibilité des archives dans l'espace domestique est la douleur que génère leur vue par le témoin. Les souvenirs sont trop difficiles à appréhender et ces archives sont donc mises de côté. En effet, « en les ayant de nouveau entre les mains, l'individu retrouve leur matérialité et réactive le sens symbolique de leur contenu¹⁷⁵ ».

Nous allons ici évoquer l'entretien avec Gayané Arustamyan. Celle-ci a décidé d'ouvrir pendant l'entretien¹⁷⁶ la boîte d'archives qu'elle avait emmenée avec elle lors de son départ d'Arménie en 2015 et qu'elle n'avait pas ouvert depuis. Cette boîte est désignée par la témoin comme étant « la boîte de mémoire¹⁷⁷ ».

« Ils sont dans une boîte, j'ai tout rangé. Parce que pour moi c'est toujours très douloureux, je n'arrive même pas. Chaque fois que je décide de les ranger, d'acheter un album pour les bien ranger mais je ne peux même pas regarder sur les photos sans cette, sans cette douleur et je laisse de côté pour un jour peut être ma douleur ça va s'adoucir. [...] Depuis que je suis arrivée, j'ai jamais ouvert. C'est dans une boîte et je l'amène avec moi et c'est tout, j'ouvre pas¹⁷⁸ ».



Image 6 : Boîte dans laquelle Gayané Arustamyan conserve ses archives depuis son arrivée en France

¹⁷⁵ Anne Monjaret, « Déménager ou les affres des papiers domestiques. Un lieu minimal de l'archive », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p.56.

¹⁷⁶ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 42'40'', Annexe 7.

¹⁷⁷ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 39'10'', Annexe 7.

¹⁷⁸ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 33'45'', Annexe 7.

Ainsi, tout au long de l'ouverture de la boîte la témoin évoque la redécouverte de ses archives. Elle se souvient de certaines de celles-ci qu'elle souhaite présenter dans le cadre de l'entretien mais trouve aussi dans la boîte d'autres archives qu'elle avait oubliées : « *Je redécouvre ce que, je sais pas ce que j'ai mis dedans*¹⁷⁹ » ; « *Parce que je découvre, sept ans que je suis là, j'ai jamais ouvert cette boîte [...] Et je sais même pas ce qu'il y a dedans parce que j'ai tout mis ici*¹⁸⁰ ».

ii. Conserver ses archives

La conservation des archives au sein de l'espace domestique relève bien d'une dynamique personnelle propre à chacun. Par conservation nous entendons ici la sauvegarde des archives des témoins à leur domicile. Aussi, cette conservation dépend de l'utilité et de la fréquence d'utilisation/consultation de ces archives mais aussi de la façon dont elles étaient conservées avant la migration.

Pour les témoins, la question de cette conservation concerne surtout les photographies. Celles prises dans leur pays d'origine, en format papier sont majoritairement distinctes de celles prises en France, qui ont surtout une existence numérique et disposent d'une charge émotionnelle moins forte car ne marquant pas une période révolue.

À l'inverse des époux Albaaly qui n'ont pas reclassé leurs documents et photographies depuis leur départ de Syrie¹⁸¹, certains témoins ont effectué un classement des archives emportées lors de la migration en France. Ainsi, Yordanos Mesfun Hadish a effectué un reclassement de ses photographies¹⁸². Ayant émigré d'Érythrée en passant trois ans au Soudan, elle avait, à son arrivée en France, des photographies prises dans les deux pays. Un album est conservé, emporté d'Érythrée et qui comporte essentiellement des photographies de sa famille qu'elle a réorganisé en France. Le reste des photographies des deux pays est mélangé. Toutefois, ces photographies ne sont pas conservées au côté des photographies prises en France, qui existent surtout au format numérique.

¹⁷⁹ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 58'12'', Annexe 7.

¹⁸⁰ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 1'04'29'', Annexe 7.

¹⁸¹ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 1'00'49'', Annexe 12.

¹⁸² Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 15'59'', Annexe 13.

Un reclassement des photographies de ses ancêtres a été mis en œuvre par Jacek Rewerski sur les photographies de ses ancêtres¹⁸³. Ce classement a été réalisé dans un but de transmission. Le témoin rédige un ouvrage pour expliquer l'histoire familiale à ses descendants. Les photographies sont conservées dans de petites pochettes plastiques en format A6, triées de façon chronologique et thématique comportant une inscription détaillant le contenu en polonais, même si tous ses descendants ne parlent pas la langue. Il reprend ainsi un tri déjà commencé par ses parents qui avaient réalisé plusieurs albums comportant des photographies mais aussi des documents officiels comme des diplômes.



Image 7 : Boîte de conservation des photographies familiales de Jacek Rewerski

Une conservation numérique est effectuée par certains témoins comme Ernest Nzaramba qui transfère ses photographies numériques et celles reçues de ses proches vivant au Rwanda sur son ordinateur et sur un Cloud¹⁸⁴. Toutefois, il n'effectue pas de classement particulier, elles sont dans le désordre, sans logique chronologique ou thématique. Au contraire de Chetaou Mahaza qui numérise ses photographies prises lors de ses premières années passées en France et qui les enregistre de façon chronologique sur différents disques durs. Il souhaite ainsi sauvegarder dans un meilleur état possible ses photographies mais aussi y accéder plus facilement par un classement plus harmonieux que ceux qu'il a réalisés dans ses albums et également à partir de négatifs. « *J'en ai fait d'ailleurs, c'est assez difficile. Parce que j'ai en fait euh ça doit être derrière là ou là-bas tout un carton de tout ce qui était négatif à l'époque. Donc les pochettes, je les ai mises par dates et j'ai commencé à scanner, scanner*¹⁸⁵ ».

Cependant, la conservation sur support numérique uniquement d'archives n'est pas exempte de perte. Ainsi, Bakri El Shiakh Ahmed témoigne avoir perdu de nombreuses photographies en même temps que son téléphone qui les conservait. « *J'ai perdu mon téléphone, il n'y pas tellement de photos... de mémoire ici. J'ai*

¹⁸³ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 18'54'', Annexe 15.

¹⁸⁴ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 21'27'', Annexe 17.

¹⁸⁵ Entretien avec Chetaou Mahaza, le 16 avril 2022, 1'42'32'', Annexe 16.

*pas*¹⁸⁶ ». Cette perte est cependant partiellement palliée par les contacts entretenus avec sa famille.

Une volonté de mieux prendre le temps pour réorganiser les documents peut être aussi constaté. Nadiré Céribas mélange ses photographies sans distinction entre la France et la Turquie mais aussi avec celles de son mari (d'origine turque également)¹⁸⁷. Cette conservation particulière s'explique surtout par le fait que la témoin est arrivée enfant en France (à l'âge de deux ans) et a récupéré¹⁸⁸ des photographies auprès de ses proches lorsqu'elle était adulte, les mélangeant avec les photographies qu'elle a elle-même produites. Elle souhaiterait cependant prendre le temps de mieux organiser ces photographies en différents albums¹⁸⁹.

La conservation au sein de l'espace domestique des archives personnelles est donc une question fortement liée à l'investissement émotionnel des témoins dans cette sauvegarde. Certains sont soucieux de la pérennisation de leurs archives, dans l'objectif de garder tout au long de leur vie une trace de leur existence passée alors que d'autres se font surprendre par la perte de ces archives. Le classement des photographies dans des albums est aussi un point qui divise les témoins. Toutefois, il est à noter qu'il est difficile pour la majorité de prendre le temps d'organiser les photographies en France, après la migration. Ainsi, ceux possédant des albums organisés selon leur propre logique sont souvent ceux qui avaient classé leurs photographies avant leur départ.

iii. Des archives invisibles car inexistantes

La perte d'archives concerne les témoins réfugiés en France. Sortir du pays ou encore traverser la Méditerranée sont des migrations qui ne permettent pas d'emmener ses archives avec soi.

Bakri El Shiakh Ahmed évoque la dangerosité de cette migration. « *C'est pas facile pour sortir euh les gens qui ont un problème politique, ils ne prennent pas de choses avec eux*¹⁹⁰ ». Il est parti sans papiers d'identité. Conscient de la dangerosité et des risques que représentant cette migration, il n'a pris aucun bagage. Ismaïl Mohammad s'est fait voler ses archives par les passeurs en Libye.

¹⁸⁶ Entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed, le 31 mars 2022, 11'17'', Annexe 10.

¹⁸⁷ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 36'27'', Annexe 9.

¹⁸⁸ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 15'22'', Annexe 9.

¹⁸⁹ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 51'28'', Annexe 9.

¹⁹⁰ Entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed, le 31 mars 2022, 6'20'', Annexe 10.

Sous la menace, il a dû donner les papiers d'identité de sa famille, les bijoux et l'argent emmenés du Soudan. « *Là-bas il y a des gens pour euh prendre tous les papiers, tous les documents, même il y a de l'argent tout ça ils prennent là-bas en Libye. Bah après tu es sorti. Tu rentres en Italie, pas de papiers, y a rien*¹⁹¹ ».

Cette traversée de la Méditerranée pour Bakri El Shiakh Ahmed et Ismaïl Mohammad représente une résignation face à la possession de biens personnels matériels. À la question de savoir si des archives leur manquent, ils évoquent leurs proches, leur vie au Soudan. Les archives personnelles deviennent secondaires dans ce contexte.

Un point important est aussi mis en avant lors de l'entretien avec Antonio*. Parti d'Angola en 2020 par avion avec sa famille, plus de dix ans après avoir fui la capitale (Luanda) pour la province, ses archives sont dispersées¹⁹². Et ce second départ, précipité comme le premier, ne lui a pas permis d'emmener d'autres bagages que les papiers d'identité et des vêtements. Aussi, ne possédant pas encore le statut de réfugié en France, lui et sa famille vivent dans un logement mis à disposition temporairement par France Horizon dans l'attente d'une régularisation de situation. Dans ce logement, déjà meublé, la famille ne peut décorer l'espace comme elle le souhaite¹⁹³. Ainsi, à la question de savoir comment le témoin disposerait de cet espace domestique, il répond spontanément qu'il afficherait des photographies (de son mariage notamment) qu'il ne possède pas car restées en Angola.

3. Générer de nouvelles archives relatives au pays d'origine

Les témoins peuvent continuer à produire de nouvelles archives afférentes à leurs pays de naissance, lors de voyages dans ce pays par exemple mais aussi en continuant à s'informer sur ce dernier. Ces archives, rappel de la vie passée, peuvent également être mises en avant dans l'espace domestique.

¹⁹¹ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 2'51'', Annexe 11.

¹⁹² Entretien avec Antonio*, le 7 avril 2022, 37'19'', Annexe 14.

¹⁹³ Entretien avec Antonio*, le 7 avril 2022, 39'43'', Annexe 14.

i. Lors de voyages dans le pays d'origine

Certains témoins sont retournés dans leur pays d'origine après leur installation en France. Ces voyages sont des moments permettant la création de nouveaux souvenirs mais aussi de nouvelles archives, notamment des photographies.

Moustapha* retourne au Burkina Faso tous les deux ans environ. *« C'est l'occasion de revoir des amis, de voir la famille euh vous voyez. Et puis prendre des photos, et puis ça évolue avec. Je suis parti il y avait des enfants qui n'étaient pas nés, des cousins, des petits frères qui avaient deux ans maintenant ils ont vingt, vingt-cinq ans, ils ont des enfants, ils ont des femmes, ils ont des entreprises...¹⁹⁴ »*. Ces voyages sont l'occasion pour lui de participer à des événements festifs et de prendre des photographies, qu'il classe par événement dans des albums à son retour en France. *« Parce que les photos souvent on fait, on classe [Moustapha* et sa femme] par euh, on met par années, on dit "Burkina 2010/2020" [...] Comme ça, ça me rappelle euh bah ce qu'on a fait. Parce que une fois on a été, c'était un copain qui s'est marié et puis euh il m'a, il nous a demandé de revenir pour programmer son mariage, donc je lui avais donné la date et puis il a programmé pour que l'on soit là quoi¹⁹⁵ »*.

Aussi, Nadiré Céribas conserve de nombreuses photographies issues des voyages faits enfant mais aussi adulte vers la Turquie. Ces photographies sont mélangées ensemble, indifféremment des périodes auxquelles elles ont été prises. Lorsqu'elle les présente lors de l'entretien, elle évoque un moment de retrouvaille particulier avec sa famille. *« Là par exemple, c'est mon garçon, euh celui qui est là, qui a vingt-deux ans aujourd'hui. Là c'est une tante qui est décédée maintenant. Et c'est vrai qu'à chaque fois quand on allait en Turquie c'était de se retrouver tous ensemble et d'aller faire un pique-nique par exemple. Et c'est vrai que c'est que des bons moments. La suite euh, c'est le même jour, euh avec de la famille là-bas, euh une sœur ici. Et bah ça a toujours été comme ça quoi, de se retrouver là-bas et au moins de partir en pique-nique tous ensemble¹⁹⁶ »*.

Ernest Nzaramba est retourné une fois au Rwanda, en 2014, il a pris pendant ce séjour des photographies à partir de son téléphone. *« Des photos que j'ai prises au Rwanda avec mon téléphone. Mais est-ce que je peux les retrouver actuellement ? Vous voyez les téléphones, ça se perd très facilement ou ça bug,*

¹⁹⁴ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 7'27", Annexe 8.

¹⁹⁵ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 13'31", Annexe 8.

¹⁹⁶ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 36'27", Annexe 9.

*on peut, on peut tout effacer*¹⁹⁷ ». Le témoin attache donc ici moins d'importance aux photographies prises après sa migration que celles qu'il avait choisi d'emmenner avec lorsqu'il est parti en France en 2012.

D'une autre façon, le témoin dit avoir, lors de ce séjour de 2014, rapporté de la nourriture du Rwanda pour des connaissances en France. « *Par exemple, il y a des aliments qu'on ne trouve pas facilement en France, il y en a mais on ne peut pas les trouver facilement. Alors que là c'est vraiment frais, alors j'ai amené voilà*¹⁹⁸ ». La question de la nourriture est intéressante. En effet, Guillaume Étienne et Véronique Dassié soulignent que « l'alimentation peut donc jouer un rôle dans la présentation de soi et d'une culture, au même titre que la décoration¹⁹⁹ ». Retrouver les aliments de son pays d'origine est dans ce cas-là mis sur la même échelle que celle des archives qui peuvent être générées ou récupérées lors de voyages.

ii. Des archives qui sont également exploitées dans l'espace domestique

Ces archives générées lors de voyages sont également exploitées dans l'espace domestique. Elles sont présentes au même titre que des archives emmenées lors de la migration, car elles symbolisent elle aussi le passé de la vie du témoin.

Ces archives sont donc plus récentes et se mêlent plus facilement avec la vie des personnes immigrées en France. Ainsi, les archives conservées peuvent être des photographies de famille. C'est pourquoi la majorité des photographies de Moustapha* présentes dans son salon sont un mélange de photographies de sa famille, de celle de sa femme, de leurs enfants, prises en France ou au Burkina Faso²⁰⁰. De la même façon, Nadiré Céribas, a dans le couloir de son entrée de maison, une série de cadres représentant sa famille après leur arrivée en France, mais aussi la famille de son mari, d'origine turque également. « *Mon papa, comme je disais avec sa petite moustache, ma maman et nous trois : ma sœur aînée, ma*

¹⁹⁷ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 8'35'', Annexe 17.

¹⁹⁸ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 14'50'', Annexe 17.

¹⁹⁹ Guillaume Étienne, Véronique Dassié, « Histoire d'intimités. Une réalité dont la richesse n'est pas visible dans l'espace public », Guillaume Étienne, dir., *Histoires de migrations, intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.57-104.

²⁰⁰ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 23'05'', Annexe 8.

sœur qui a été élevée en Turquie et moi [...] Et là j'ai une autre photo, parce que là c'est la seule photo que j'ai de mon beau-papa²⁰¹ ».

Des éléments religieux sont aussi mis en valeur au domicile de deux des témoins. Il s'agit d'archives acquises après la migration. Ainsi, Ismaïl Mohammad a affiché dans son salon deux cadres relatifs à sa religion, l'islam. Il s'agit d'une photographie de la *Kaaba*²⁰² et d'un tableau transcrivant les paroles du Prophète



Image 8 : Affiche pieuse éthiopienne offerte à Yordanos Mesfun Hadish

en arabe. Le témoin possède également un exemplaire du Coran, qui est rangé cependant pour éviter d'être abîmé par ses enfants²⁰³. *« Oui, même les livres du Coran, tout ça bah, c'est obligatoire de mettre dans la maison²⁰⁴ ».*

De la même façon, Yordanos Mesfun Hadish, chrétienne orthodoxe, expose trois affiches pieuses dans son salon, l'une d'elle lui a d'ailleurs été offerte par une amie et vient d'Éthiopie. *« Moi qui est croyante, pratiquante, j'ai toujours envie de de mettre quelque chose qui représente la croyance, ma foi, ma vie quoi²⁰⁵ ».*

La présence d'archives religieuses est donc importante pour ces deux témoins au sein de l'espace domestique. Malgré une foi différente chacun rapporte la nécessité de mettre en avant sa religion, qui est aussi synonyme de la culture du pays qu'ils ont quitté.

iii. Continuer de s'informer sur le pays d'origine

La prise d'information sur ce qui se passe dans le pays d'origine est une manière de garder le lien avec celui-ci et s'informer sur ce que vivent les proches des témoins. Cette prise d'information peut se faire via les médias ou encore par les proches.

Ainsi, Gayané Arustamyan, Ismaïl Mohammad²⁰⁶ et Yordanos Mesfun Hadish s'informent sur Internet ou plus particulièrement sur les réseaux sociaux

²⁰¹ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 34'57'', Annexe 9.

²⁰² Édifice du VII^e siècle, recouvert d'une étoffe de soie noire, situé à La Mecque.

²⁰³ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 28'23'', Annexe 11.

²⁰⁴ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 11'00'', Annexe 11.

²⁰⁵ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 26'30'', Annexe 13.

²⁰⁶ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 32'40'', Annexe 11.

de la situation de leur pays d'origine. Gayané Arustamyan fait des captures d'écran d'articles de personnes au pouvoir en Arménie. « *Sur mon ordinateur je les archive, sur les, excusez-moi mais comme vous dites les Français, sur les "grandes gueules" en Arménie, qui sont pervers, qui sont dangereux toujours pour les Arméniens et qui sont dans la position maintenant, la position officielle. J'ai toutes leurs paroles, j'ai tout, pas tout, mais tous ce que j'ai vu, j'ai fait des captures d'écran*²⁰⁷ ». Yordanos Mesfun Hadish insiste surtout sur la difficulté à obtenir des informations fiables. « *Sur Youtube ils font des reportages mais c'est pas vraiment ça, on sait pas si c'est vrai ou faux [...] Si vous voulez, il n'y a pas de journalistes étrangers qui va dans notre pays, qui explique vraiment ce qui se passe. Mais on écoute quand même les informations aux alentours, par exemple l'Éthiopie, il est en plein conflit, l'Érythrée aussi. Il était en guerre avec l'Éthiopie tout ça. Donc oui ça m'intéresse de savoir oui*²⁰⁸ ».

Antonio* s'informe dans l'espoir d'un bouleversement politique qui lui permettrait de rentrer en Angola (une personne veille d'ailleurs sur sa maison là-bas). « *Si il arrivait quelque chose... S'il n'y a plus... On rentre normalement, puisque ma vie c'est là-bas hein*²⁰⁹ ».

Quant à Ernest Nzaramba, il s'informe sur le Rwanda, mais ne dit pas à sa famille les informations qu'il possède. « *Le Rwanda, c'est un pays qui n'est pas très stable au niveau de la sécurité, même s'il n'y a pas de guerre. Mais la sécurité elle est très fragile et comme la politique au Rwanda elle est... Le Rwanda est dirigé par une dictature, donc je ne veux pas impliquer ma famille dans la politique [...] Par contre moi, je suis plus informé sur le Rwanda que ceux qui sont au Rwanda*²¹⁰ ».

D'une autre manière, Mohanad Albaaly continu de produire des articles en lien avec sa profession d'avocat, sur son pays de naissance. Il a rédigé, depuis la France, en arabe, des articles politiques et juridiques concernant la Syrie. Trois de ses recherches ont été publiées sur le site Internet d'une association culturelle sur le Moyen Orient²¹¹. Ne pouvant plus exercer sa profession en France, il continue, sur son temps libre, à faire ce pour quoi il a été formé, le métier qu'il voudrait toujours exercer aujourd'hui.

²⁰⁷ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 1'34'43", Annexe 7.

²⁰⁸ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 30'30", Annexe 13.

²⁰⁹ Entretien avec Antonio*, le 7 avril 2022, 33'26", Annexe 14.

²¹⁰ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 22'47", Annexe 17.

²¹¹ Mohanad Albaaly, « L'identité comme droit fondamental. Le cas de l'enfant illégitime dans le droit et la justice syriens », *Maysaloon for Culture, Translation and Publishing*, 2021, 27 p., disponible sur <https://maysaloon.fr/wp-content/uploads/2021/09/الهوية-يوصفها-حقًا-أساسيًا-مسألة-المولود-غير-الشرعي-في-القانون-والقضاء-السوريين.pdf>

II. LA QUESTION CRUCIALE DES ARCHIVES ABSENTES

Nous pouvons employer le terme de « figure de l'absent²¹² » qui est un référent important dans l'opération mémorielle correspondant à l'immigration. Il peut être un membre de la famille, de la communauté, resté dans le pays d'origine. Il est à la source de souvenirs confortant bien souvent la personne migrante dans l'idée d'une rupture avec le pays d'origine. Aussi, les témoins, au-delà de la perte de leur cercle relationnel, n'ont pas pu emmener lors de leurs migrations toutes les archives qu'ils désiraient. Certains expriment donc un ressentiment de manque par rapport à ces archives absentes et bien souvent perdues. Il y a donc un sentiment de manque et souvent la conscience d'une rupture nette entre la vie avant et celle d'après la migration. Pour autant, certains témoins peuvent chercher à récupérer des archives laissées lors du départ.

1. Un sentiment de manque

Ainsi, plusieurs témoins ressentent un sentiment de manque quant à l'évocation des archives qu'ils n'ont pu emmener avec eux. Ils pallient parfois cette absence par d'autres archives mais aussi par les souvenirs qu'ils conservent de leur ancienne vie.

i. La photographie pour pallier le manque

Selon Anne Zendali Dimopoulos « la photographie permet à des particuliers de rédiger leur biographie en lieu et place de l'écrit²¹³ ». C'est donc une histoire générationnelle qui se joue à travers ce support. Dans le cadre de personnes ayant immigré, la photographie permet bien souvent de pallier la perte de contact avec leur famille, leurs amis mais aussi avec leur ancien lieu de vie.

Nadiré Céribas évoque lors de l'entretien un tremblement de terre ayant détruit le pied-à-terre de la famille en Turquie. « Ça c'est euh. Oh j'ai très très mal au cœur quand je vois cette photo-là, mais bon c'est comme ça. Moi quand je me suis mariée, j'ai j'ai aménagé ici, dans cette maison-là. Et puis maintenant

²¹² Léla Bencharif, « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p.197.

²¹³ Anne Zendali Dimopoulos, « Les archives privées. Les archives personnelles et familiales », *Sciences de l'information : théorie, méthode et pratique*, vol. 3, n° 1, 2014, p.136.

c'est en ruine parce que il y a eu le tremblement de terre et tout ça dans le village. Mais j'ai habité dans une pièce ici et ma grand-mère habitait ici, ma grand-mère maternelle²¹⁴ ».

Gayané Arustamyan explique l'impossibilité de se recueillir sur les sépultures des membres de sa famille et évoque la possession de photographies comme moyen de pallier partiellement ce manque. *« Les Arméniens ils sont attachés, fin, tout le monde, euh tous les peuples ils sont attachés à leur mémoire, à leurs racines. Mais nous c'est tragique parce que ma famille... Les tombes pour nous c'est sacré et on aime bien aller visiter et on a pas ce moyen de visiter parce que ma grand-mère elle est brûlée dans l'église²¹⁵, mon père il est décédé en Ukraine, parce que ma famille ne voulait pas aller en Russie [...] et je peux pas visiter sa tombe. Ma grand-mère, on a pas. Leurs parents on a pas. On n'a rien. Voilà, et on a que quelques photos, c'est tout²¹⁶ ».*

Les deux témoins rapportent ici des drames intimes que les photographies ravivent. Ces archives tiennent une place importante dans la vie des deux femmes, car malgré les émotions pénibles qu'elles ressentent à leurs vues et évocations, elles les ramènent dans leur passé et donc à des souvenirs qu'elles chérissent.

ii. L'évocation de souvenirs pour combler l'absence

Face à l'absence d'archives et au sentiment de nostalgie, l'évocation de souvenirs de la vie avant la migration est nécessaire pour beaucoup de témoins.

Cette évocation se fait souvent à travers des associations de natifs. Ces associations ont été évoquées par Moustapha*, Nadiré Céribas et Bakri El Shiakh Ahmed. Yordanos Mesfun Hadish évoque, elle, les échanges effectués dans le cadre de sa participation à l'Église érythréenne d'Angers²¹⁷.

Moustapha* utilise le terme de « nostalgie » pour évoquer les échanges dans le cadre de sa participation à une association de natifs burkinabés. *« J'ai la nostalgie du pays des fois. Vous vous retrouvez entre vous. Vous parlez notre, votre dialecte et puis vous prenez des nouvelles. Souvent y en a d'autres ils partent au Burkina et puis bah si on a des commissions... Et puis voilà²¹⁸ ».*

²¹⁴ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 42'02'', Annexe 9.

²¹⁵ La grand-mère de Gayané Arustamyan a été assassinée pendant l'opération Koltso menée en 1991 par les Russes et les Azéris dans le contexte de la guerre du Haut-Karabagh (1988-1994).

²¹⁶ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 32'36'', Annexe 7.

²¹⁷ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 43'39'', Annexe 13.

²¹⁸ Entretien avec Moustapha, le 18 mars 2022, 8'39'', Annexe 8.

Des évocations de souvenirs peuvent aussi s'organiser entre migrants de toutes origines, notamment au sein d'associations ayant pour but l'aide aux migrants à l'exemple du REDA. Des activités culturelles sont organisées régulièrement pour permettre aux personnes d'échanger entre elles sur leur vie en France et leur vie passée, mais aussi pour éviter l'isolement dans lequel elles pourraient se retrouver. Aussi, le REDA organise des repas conviviaux tous les jeudis où chacun cuisine quelque chose. Ces repas sont évoqués par Bakri El Shiakh²¹⁹ et Mohanad et Madiha Albaaly²²⁰ qui y ont tous les trois pris part.

Toutefois, les témoins se retrouvent bien souvent seuls avec leur mémoire. Ainsi, quand Bakri El Shiakh évoque ses souvenirs, il désigne d'un geste du doigt sa tête pour signifier la douleur que lui entraînent ces souvenirs mais aussi leur nécessité pour sa vie actuelle²²¹. De même, Madiha Albaaly juge la mémoire plus importante que la photographie pour ce qui est de se remémorer des aspects de la vie quotidienne²²². Elle pense notamment l'ambiance de travail, ses collègues et son métier. Ces souvenirs sont d'autant plus amers que, n'ayant pas réussi à faire reconnaître ses diplômes en France, Mme Albaaly exerce aujourd'hui une toute autre profession.

iii. Reconstituer son histoire par les archives

Les archives personnelles sont porteuses d'une mémoire et font partie de l'identité de leur propriétaire. Guillaume Étienne et Véronique Dassié parlent d'ailleurs « d'objets biographiques » et « d'objets transmetteurs » pour désigner les archives personnelles et vont même jusqu'à dire que « tous ces objets d'affection permettent de raconter des ailleurs, des temps révolus mais offrent aussi une narration du présent²²³ ». Ce sont donc des traces de leurs passés que les témoins cherchent à transmettre pour le futur et pour se construire voire se reconstruire eux-mêmes.

²¹⁹ Entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed, le 31 mars 2022, 15'44'', Annexe 10.

²²⁰ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 1'14'26'', Annexe 12.

²²¹ Entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed, le 31 mars 2022, 11'17'', Annexe 10.

²²² Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 32'54'', Annexe 12.

²²³ Guillaume Étienne, Véronique Dassié, « Histoire d'intimités. Une réalité dont la richesse n'est pas visible dans l'espace public », Guillaume Étienne, dir., *Histoires de migrations, intimités et espaces publics*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p.57-104.

Ainsi, Gayané Arustamyan cherche en France les traces de son grand-père, exilé dans ce pays durant la Seconde Guerre mondiale et qui n'est jamais rentré en Arménie²²⁴. Elle cherche une trace de sa sépulture. Ne pouvant accéder aux sépultures de ses ancêtres, elle voit à travers celle-ci une possibilité de se recueillir pour sa famille.

Image 9 : Grand-père de Gayané Arustamyan (à droite) dont elle cherche la sépulture en France



D'une autre façon, Nadiré Céribas a pour volonté de retourner plus souvent en Turquie. Elle souhaiterait ouvrir une maison d'hôtes meublée avec des objets récupérés auprès de sa famille mais aussi avec des objets traditionnels chinés. Dans cette optique, ses archives (et notamment les photographies) sont déjà séparées entre la France et la Turquie. « *Mon rêve, l'idéal, serait de repartir euh en Turquie. De vivre là-bas, de faire, je ne sais pas moi : trois mois là-bas, deux mois ici. [...] J'ai ce manque-là. Je, j'ai pas connu tout, enfin mes grands-parents, toute la famille on les a pas connus*²²⁵ ».

L'aménagement de l'espace domestique en France peut aussi être le moyen de faire revivre artificiellement une partie de la vie des témoins avant leur immigration. Ainsi, Mohanad et Madiha Albaaly consacrent un pan de mur de leur salon à une série de cadres²²⁶ représentant la Syrie mais aussi la Palestine (la famille de Madiha Albaaly est d'origine palestinienne et a quitté la région en 1948).



Image 10 : Série de cadre dans le salon de M. et Mme Albaaly représentant la Syrie et la Palestine

²²⁴ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 28'39'', Annexe 7.

²²⁵ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 20'21'', Annexe 9.

²²⁶ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 34'35'', Annexe 12.

Le couple précise que les représentations de la Syrie et notamment de Damas ne figureraient pas dans leur salon s'ils vivaient encore en Syrie²²⁷. Il y a donc bien une rupture entre leur ancien et leur nouvel espace domestique. De nouvelles archives se substituent aux traces de leur ancienne vie en représentant les souvenirs qu'ils en gardent.

2. La marque d'une rupture avec le pays d'origine

La perte d'archives, volontaire ou non, relatives au pays d'origine conforte le sentiment de rupture, le commencement d'une nouvelle vie en France où les témoins et surtout les personnes réfugiées repartent de zéro. Cette rupture peut aussi être perçue à travers le rapport que les témoins entretiennent avec leurs papiers d'identité.

i. Se séparer de ses archives

Se séparer de ses archives n'est pas un acte anodin. Dans le cadre d'une migration, la séparation peut être obligatoire pour la sécurité de la personne migrante. Cette séparation est donc le symbole même d'une rupture avec le pays d'origine, la personne perdant de façon consciente des archives relatives à son ancienne vie.

Ainsi, Madiha Albaaly a brûlé en Syrie des documents relatifs à la profession de son mari après que ce dernier soit parti au Liban. « *Après mon départ de la Syrie, euh, je lui ai demandé de brûler [...] C'est moi qui ai demandé ça, parce que c'était dangereux, très dangereux. C'étaient des documents liés à mon, en Syrie, à mon travail, à mes activités*²²⁸ ». Mohanad Albaaly évoque aussi l'effet que cette destruction a eu sur ses enfants. « *Mon fils, toujours il parle de ça, il ne l'oublie pas*²²⁹ ». Le couple ne souhaitait pas détruire ces documents mais n'ont pas eu le choix, pour leur sécurité et celle de leurs enfants.

Gayané Arustamyan, a, elle, décidé en France de se séparer des vêtements qu'elle avait emmené d'Arménie. Relatifs à son ancienne vie de journalistes, ils ne correspondaient plus à sa nouvelle vie en France. « *J'ai gardé mes baskets [rires] parce que je suis sortie d'Arménie avec ces baskets. [...] J'ai gardé mes*

²²⁷ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 29'42'', Annexe 12.

²²⁸ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 13'05'', Annexe 12.

²²⁹ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 14'25'', Annexe 12.

chaussures parce ce que c'est euh oui le symbole de mon, de mon pèlerinage de, dans ce monde. Les autres vêtements, j'ai donné aux réfugiés. Parce que je ne voulais pas garder mes vêtements d'Arménie. Parce que c'est les vêtements que je n'utilise pas ici, c'est les vêtements de journaliste, un peu élégant. Fin, euh, ma vie est changée. Ça aussi c'est douloureux, parce que les vêtements de journaliste c'est un peu particulier [...] je ne m'habille pas comme une journaliste [en France], je travaille comme une femme de ménage [...] J'en ai pas besoin de mes vêtements de journaliste. Et chaque fois quand j'ouvre mon, ma garde-robe euh ça aussi c'est douloureux, parce que ça me manque²³⁰ »

Aucun des trois témoins ne souhaitaient donc véritablement se séparer d'archives. Les époux Albaaly l'ont fait pour des raisons de sécurité et Gayané Arustamyan pour apaiser sa douleur, ces vêtements réveillant en elle la perte de son métier de journaliste, de son engagement qui l'a amené à fuir son pays.

ii. Des archives perdues

Durant les entretiens, les témoins ont été amenés à évoquer la question des archives manquantes, perdues lors de la migration car non emportées par les témoins. Nous pouvons distinguer deux typologies d'archives manquantes, évoquées dans les travaux de recherche anglophones sur le sujet. Ainsi, le terme de « *missing archives*²³¹ » désigne des pertes dues aux guerres ou aux régimes politiques et qui inflige une disparition de son histoire pour le détenteur de ces archives et possiblement une perte pour sa descendance également alors que celui de « *absent archives*²³² » renvoie plutôt à un concept de mémoire sociale collective et/ou familiale où les personnes ressentiraient un manque par l'oubli de certains faits et événements à cause d'une perte d'archives. Les deux termes sont mobilisables dans le cadre des entretiens de ce mémoire de recherche.

Ainsi, pour ce qui est des *missing archives*, nous pouvons évoquer les archives de Gayané Arustamyan concernant sa profession de journaliste. « *Par contre, je voulais ramener mes archives de journaliste, tous mes articles, que... Parce que c'est dans des journals, dans les journaux, les différents journaux. Et mes dictaphones que j'ai laissés, il y avait l'enregistrement de mes interviews.*

²³⁰ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 40'09", Annexe 7.

²³¹ Ali Behdad, « Missing Archives, Oppositional Recoveries », Andreas Beer, Gesa Mackenthun, dir., *Fugitive Knowledge, The Loss and Preservation of Knowledge in Cultural Contact Zones*, Rostock (Allemagne), Rostock University, 2012, p.223-229.

²³² Francis Junior Blouin, « Archivists, mediations, and constructs of social memory », *Archival Issues*, 1999, vol. 24, n° 2, p.101-112.

Mes archives, j'ai laissé en Arménie mes archives²³³ ». La témoin parle aussi des archives saisis par le régime, qui ont été détruites « J'étais vraiment considérée comme ennemie de l'État, vous savez. Mes archives électroniques dans tous les médias où je suis travaillée euh, ça a été supprimé²³⁴ ». Aussi, elle conserve en France le support d'un diplôme qu'elle a perdu. « J'ai perdu le diplôme [rires] et j'ai gardé le support voilà [...] Cette formation c'est très important pour moi²³⁵ ».

Mohanad Albaaly mentionne également la perte d'archives. « Mes livres [...] j'ai perdu, mes livres juridiques, mes livres politiques. S'il y a des livres, des romans comme ça²³⁶ ». Sa femme, Madiha, cite ensuite les « souvenirs pour les enfants²³⁷ » et notamment leurs jouets. L'obligation du départ, entraînant un choix dans les différentes archives à prendre, induit une perte ressentie également par les enfants du couple, à travers des objets importants pour eux tels que leurs jouets, point sur lequel insiste Madiha Albaaly durant l'entretien.

Concernant ce qu'implique le terme de *absent archives*, nous pouvons aborder la question des archives scolaires, mentionnées par Yordanos Mesfun Hadish et Ernest Nzaramba. Ainsi, Yordanos Mesfun Hadish regrette de ne pas pouvoir prouver en France son niveau d'étude « Oui par exemple les documents d'étude, euh, c'est très important de les avoir par exemple quand on arrive dans un pays étranger, qu'on parle qu'on était euh étudiant ou qu'on a eu notre bac tout ça. Personne nous croit, parce qu'il faut avoir des papiers²³⁸ ». Pour Ernest Nzaramba, venu étudier en France, ce sont ses notes de cours qu'il aurait souhaité prendre avec lui pour l'accompagner dans la suite de ses études. « J'avais pas beaucoup de temps pour préparer mon voyage [...] Peut-être j'aurais aussi amené mon album, mais l'album était dans ma valise que j'avais un peu plus loin, que j'avais laissé à l'université. J'ai pas eu le temps d'aller la chercher, c'est là où il y a toutes mes notes. Mais après on les a récupérés, la famille les a récupérées²³⁹ ».

La perte de ces documents scolaires, symboles de la vie de ces deux témoins avant leur migration, conduit à une perte d'identité. Sans la possession de ces archives, Yordanos Mesfun Hadish ne peut prouver son niveau d'étude en France. Ernest Nzaramba, a, lui, ressenti seulement au début de son arrivé en France ce sentiment de perte. Il n'a pas repris ses notes avec lui lors de son voyage au

²³³ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 34'54'', Annexe 7.

²³⁴ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 36'23'', Annexe 7.

²³⁵ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 1'09'40'', Annexe 7.

²³⁶ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 16'30'', Annexe 12.

²³⁷ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 18'25'', Annexe 12.

²³⁸ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 19'10'', Annexe 13.

²³⁹ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 11'51'', Annexe 17.

Rwanda en 2014²⁴⁰, celles-ci faisant partie du temps révolu de ses études dans le pays.

iii. La question des papiers d'identité

La question des papiers d'identité est centrale pour tous les témoins, certains possèdent des cartes de séjour, d'autres ont obtenu la nationalité française et Antonio*, débouté une seconde fois de sa demande d'asile, espère ne pas être expulsé vers l'Angola²⁴¹, ce qui le mettrait en danger lui et sa famille. Avoir une situation régularisée est nécessaire pour vivre en France et disposer de certains droits tels que celui de travailler.

Par conséquent, Ismaïl Mohammad insiste sur la nécessité que représente, en France, la possession de titres de séjours, d'une situation régularisée. *« Si y a pas de papiers, tu peux pas faire, rien. Pour ça les papiers c'est très important. Bah, par exemple tu peux travailler, pas de papiers tu peux pas travailler [...] Même, tu vas à la banque pour te faire euh, t'ouvres un compte bancaire : demande de papiers. Y a pas de papiers, y a rien, tu ne peux rien faire²⁴² ».*

Marine Gaudin explique que « l'acquisition de la nationalité française n'est pas un acte anodin. Elle se réalise soit par mariage, soit par décret (naturalisation). Généralement, les immigrés conservent leur nationalité première et acquiert, en plus, la nationalité française. Ils prennent donc la double nationalité²⁴³ ».

Cependant, Jacek Rewerski et Chetaou Mahaza ont dû renoncer à leur nationalité de naissance pour obtenir la nationalité française. Le premier a récupéré la nationalité polonaise seulement en 2017, alors qu'il l'avait perdue en 1979, il s'agit d'une récupération très importante à ses yeux *« Je suis un tout jeune Polonais hein. En tant que Polonais, tout juste cinq ans [...] Donc important je dirais psychologiquement parlant et puis, ayant certains projets jusqu'à aujourd'hui, disons en Pologne, dans le monde de l'édition, des livres, ça simplifie des choses²⁴⁴ »*. Dans le cas de Chetaou Mahaza, celui-ci a également retrouvé la nationalité éthiopienne perdue en 1988 mais sous certaines conditions. *« Ça par contre, il y a une conséquence. Dans le régime de l'époque, le fait de changer de*

²⁴⁰ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 14'50'', Annexe 17.

²⁴¹ Entretien avec Antonio*, le 7 avril 2022, 39'43'', Annexe 14.

²⁴² Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 17'00'', Annexe 11.

²⁴³ Marine Gaudin, *Les archives personnelles dans l'espace domestique...*, op. cit., p.75.

²⁴⁴ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 9'25'', Annexe 15.

nationalité faisait, vous faisait perdre votre nationalité d'origine [...] Et puis, à un moment donné, comme, en tout cas, il y a une forte euh, comment dirais-je, intervention de la diaspora dans le maintien de, du régime actuel [...] Les régimes successifs qui se sont succédés ont fini par inventer quelque chose de nouveau, en disant "Ben voilà, les Éthiopiens qui ont pris une autre nationalité ou les Éthiopiens natifs qui ont changés de nationalité pour d'autres raisons [...] on vous redonnent une carte d'identité" [...] C'est un peu biaisé, ils nous donnent un certain nombre de droits, sauf le droit de vote²⁴⁵ ».

Certains témoins utilisent donc leurs papiers français au quotidien. C'est le cas de Moustapha* et Nadiré Céribas. Leurs passeports burkinabé et turc sont d'ailleurs périmés²⁴⁶ ²⁴⁷. Moustapha* ne souhaitait pas résider en France de façon permanente, après plusieurs séjours dans le pays, avant l'obtention de la nationalité française. *« Déjà mon arrivée [En France], on s'est marié, je suis reparti [...] J'ai dit à madame, écoute, moi je ne veux pas rester en France sans papier, donc euh moi je rentre²⁴⁸ ».*

L'envie d'obtenir la nationalité française peut être nourrie par le désir de retourner dans son pays d'origine, ce qui n'est pas possible avec des papiers de réfugié. Il s'agit donc de retourner dans son pays de naissance, mais en tant qu'étranger. Ainsi, Yordanos Mesfun Hadish espère obtenir la nationalité française pour retourner voir ses proches en Érythrée. *« Une fois je suis française, je peux aller comme une Française, comme une étrangère, pas comme une..., en tant qu'Érythréenne²⁴⁹ ».* D'une autre façon, Jacek Rewerski a souhaité obtenir la nationalité française pour retourner en Pologne chercher des archives familiales. *« À chaque fois que j'allais en Pologne je ramenaient un petit peu, quelques bricoles [...] Donc il y a quelques souvenirs, comme ça, de famille qui sont là²⁵⁰ ».*

3. Récupérer des archives

Les archives qui n'ont pas pu être emmenées lors de la migration ont été parfois conservées par les proches des témoins, certains ont donc pu récupérer auprès d'eux, par différents moyens, ces archives laissées sur place lors du départ.

²⁴⁵ Entretien avec Chetaou Mahaza, le 16 avril 2022, 42'53'', Annexe 16.

²⁴⁶ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 16'31'', Annexe 8.

²⁴⁷ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 13'39'', Annexe 9.

²⁴⁸ Entretien avec Moustapha*, le 18 mars 2022, 3'45'', Annexe 8.

²⁴⁹ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 23'50'', Annexe 13.

²⁵⁰ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 8'28'', Annexe 15.

i. Par des proches restés dans le pays d'origine

Il a donc été possible pour certains témoins de récupérer leurs archives après leur immigration en France, grâce à leurs proches, et selon différents procédés.

Ainsi, le conjoint de Gayané Arustamyan lui a envoyé par la poste la moitié des photographies qu'elle conserve aujourd'hui à son domicile²⁵¹. Aussi, Ismaïl Mohammad a réussi à obtenir le permis de conduire en France grâce à celui qu'il possédait au Soudan. Il ne l'avait pas emmené avec lui et a donc demandé à sa mère de lui envoyer par une société internationale de transport de colis. *« J'ai donné à l'assistante sociale, ils ont fait la démarche d'envoyer à la préfecture. Bah à la préfecture, en attendant ils m'ont donné une attestation de conduite pour, pendant un an [...] Après ils m'ont envoyé le permis de conduire français²⁵² »*. Il s'agit du seul papier qu'il a récupéré par ce système²⁵³. C'est donc une demande utilitaire qui a été faite par le témoin, habitant dans la commune de Mauges-sur-Loire, peu desservie par les transports en commun, posséder le permis de voiture et sa propre voiture est une nécessité.

D'une manière différente, Nadiré Céribas s'est constitué son propre album de photographies familiales en les récupérant auprès de proches. *« Au fur et à mesure, quand j'allais, je sais pas moi, chez untel, on va dire je zieutais un peu dans leur album et puis s'ils y en a qui me plaisait bah je, je piochais [rires]. Je disais "Bah je te prends ça" et puis voilà, je me suis fait un album comme ça²⁵⁴ »*. En effet, la témoin accorde une grande importance aux photographies de famille, de proches qu'elle a peu connus car restés en Turquie. La récupération et l'appropriation de ces photographies pour devenir ses propres archives sont nécessaires pour elle face à ce manque.

ii. L'intérêt du numérique

Grâce à Internet, de nombreux témoins peuvent échanger des photographies et des vidéos avec leur proche, mais aussi obtenir numériquement des archives qu'ils possédaient dans leur pays d'origine.

²⁵¹ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 1'04'53", Annexe 7.

²⁵² Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 33'42", Annexe 11.

²⁵³ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 36'23", Annexe 11.

²⁵⁴ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 15'2", Annexe 9.

Ainsi, Gayané Arustamyan partage des photographies de ses ancêtres avec différents membres de sa famille²⁵⁵. Son frère lui a également envoyé des vidéos et des photographies prises lors de la guerre de 2020 au Haut-Karabagh²⁵⁶ à laquelle il a pris part²⁵⁷. Aussi, Bakri El Shikh Ahmed présente au cours de l'entretien une photographie de sa mère, il consulte cette photographie régulièrement, mais avec difficulté. « *C'est très important. J'aime bien regarder, même si, c'est dur aussi*²⁵⁸ ».

De plus, Ernest Nzaramba évoque un échange spontané de photographies avec ses proches via une conversation commune. « *Quand je prends de belles photos, des vidéos, que j'ai envie de partager, je les partage et aussi ils partagent des photos. Nous avons un groupe de famille, [Sur l'application WhatsApp] c'est là où on échange. Et voilà, partager tout ce qu'on voit qu'est important de partager. Sans toutefois qu'on demande "Est-ce que vous pouvez me montrer ? Est-ce que ta fille elle grandit ?"*²⁵⁹ ». Au contraire, Ismaïl Mohammad n'envoie pas de photographies de sa vie en France à ses proches uniquement à leur demande. « *C'est pas important important, parce que comme ma mère te dit euh "Ismaïl, je veux que, je veux voir les enfants, euh tes enfants, envoyez moi les photos", donc j'envoie. Bah ça, oui, on envoie. Si, pas demandé, on va pas envoyer, c'est pas très important, non*²⁶⁰ ». Il n'a demandé qu'une seule photographie à sa mère, celle de son père, décédé avant sa naissance²⁶¹.

Les témoins conservent ces photographies sur leur téléphone, là où ils les ont reçus, ils ne les ont pas développées et n'évoquent pas de moyen pour pérenniser la conservation dans le temps. Un téléphone est toujours à porter de main, ils peuvent les consulter quand ils le souhaitent et répondent à leurs proches par l'envoi de leurs propres photographies prises par l'appareil avec facilité.

Toutefois, le manque de réseau dans certains pays rend ces échanges compliqués. Antonio* ne peut donc pas échanger par vidéo avec sa mère ni lui envoyer de messages par exemple²⁶². De même, Yordanos Mesfun Hadish explique que ses proches n'ont toujours pas reçu les photographies de naissance de son dernier enfant, né il y a plus d'un an, et envoyées par l'Internet²⁶³. Elle évoque

²⁵⁵ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 1'15'41", Annexe 7.

²⁵⁶ Guerre opposant la République autoproclamée du Haut-Karabagh, soutenue par l'Arménie, à l'Azerbaïdjan.

²⁵⁷ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 17 mars 2022, 1'23'25", Annexe 7.

²⁵⁸ Entretien avec Bakri El Shikh Ahmed, le 31 mars 2022, 19'00", Annexe 10.

²⁵⁹ Entretien avec Ernest Nzaramba, le 29 avril 2022, 21'27", Annexe 17.

²⁶⁰ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, 20'12", Annexe 11.

²⁶¹ Entretien avec Ismaïl Mohammad, le 1^{er} avril 2022, Annexe 11.

²⁶² Entretien avec Antonio*, le 7 avril 2022, 26'40", Annexe 14.

²⁶³ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 21'57", Annexe 13.

également la façon dont elle a obtenu des vidéos du mariage de sa sœur. « Bah j'ai par exemple, euh, la vidéo de ma sœur, le mariage de ma sœur. Par quelqu'un. En fait, si vous voulez en ce moment les Érythréens ils passent de... Par exemple, si quelqu'un il voulait voir sa famille, celui qui vit en Europe il peut aller dans un autre pays en Afrique, et la famille peut venir dans le pays. Par exemple, s'il y a quelqu'un qui va en, en Ouganda par exemple, la famille elle vient en Ouganda, et ils se retrouvent en Ouganda en fait. Et c'est comme ça qu'ils m'ont envoyé un USB du mariage de ma sœur [...] Il y a eu quelqu'un en fait, qui, qui va, qui est allé en Ouganda voire sa fille. Et ma famille, mes parents, ont donné à cette dame l'USB en fait²⁶⁴ ».

III. DES TÉMOINS SOUVENT ENGAGÉS DANS DES PROCESSUS DE VALORISATION ET/OU DE RECONNAISSANCE DES ARCHIVES DE L'IMMIGRATION

Certains témoins ont participé à des actions de patrimonialisation de l'histoire de l'immigration et sont même parfois moteur de ces projets. Nous retrouvons, à travers ces valorisations, les mêmes dynamiques constatées dans la première partie de ce mémoire. Nous notons deux objectifs à ces actions, l'envie de transmettre son histoire ou encore le souhait de faire reconnaître cette histoire.

1. Dans un but de transmission

Ainsi, certaines valorisations sont motivées par un but de transmission. Cette transmission peut se vouloir intra-familiale mais aussi avoir une dimension plus large, comme celui de laisser une trace de ses activités dans son pays de naissance.

i. Apprendre sa propre histoire

Participer à des actions de valorisation de l'histoire de l'immigration peut aussi être un moyen d'apprendre sur sa propre histoire.

²⁶⁴ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 24'57'', Annexe 13.

Ainsi, Nadiré Céribas a témoigné avec son père²⁶⁵ dans le cadre du film *C'est comme ça*²⁶⁶. Cette participation lui a permis de mieux comprendre l'histoire de sa famille mais aussi les conditions de leur arrivée en France, dont elle ne se souvient pas car trop jeune. « *J'ai appris plein de choses grâce à ça, grâce à ce film j'ai appris plein de choses sur mes parents. Leur façon de venir. Comment ils étaient triés. Moi, la venue en France où on avait dû dormir sur des couvertures pendant quelques jours, ça je ne le savais pas du tout. Ou on faisait attention sur les mains, par exemple pour voir si c'est des mains de travailleur ou pas. [...] J'ai découvert plein de choses quoi*²⁶⁷ ».

Cette participation à ce projet de valorisation locale est un moyen pour la témoin de rendre hommage à ses parents. Elle est l'initiatrice qui a proposé ce projet à ses parents. En effet, nous constatons qu'il est plus facile pour les générations suivantes de s'emparer de cet héritage et de l'exploiter²⁶⁸. Nadiré Céribas n'est cependant pas descendante de personnes ayant immigré mais est arrivée en France à l'âge de seulement deux ans et n'a donc que peu voire pas de souvenirs des difficultés qu'ont rencontrées ses parents.

ii. Trouver un moyen de transmettre son histoire à sa descendance

La question de la transmission se joue au niveau générationnel. Il s'agit, pour certains témoins, de transmettre l'histoire de leur famille à leurs descendants.

Ainsi, Gayané Arustamyan a refusé de récupérer une copie de l'entretien réalisé dans le cadre de ce mémoire mais y perçoit une utilité pour son fils²⁶⁹. En effet, tout au long de l'entretien, la témoin revient sur l'histoire de sa famille et notamment sur son grand-père paternel, son père et son petit frère.

D'une manière différente, Jacek Rewerski s'est lancé en 2018 dans la rédaction d'un ouvrage racontant sa propre histoire mais aussi celle de ses ancêtres. Cet ouvrage est illustré des archives familiales qu'il conserve. Face à ce fonds exceptionnel, il préfère une conservation par transmission familiale plutôt

²⁶⁵ Histoire et Mémoire de l'immigration en Anjou, « Nadiré Céribas – Turquie », consulté le 09/05/2022, disponible sur <http://hmia.fr/project/nadire-ceribas/>

²⁶⁶ Julien Aouidad, *C'est comme ça. Histoire d'Angevins venus d'ailleurs de 1960 à 1980*, Angers, HMIA et S-TV Production, 2012, 70 min.

²⁶⁷ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 10'00", Annexe 9.

²⁶⁸ Claire Scopsi, « Les mémoires des immigrés, entre source et médium », *Bulletin de l'AFAS*, n° 44, 2018, 8 p.

²⁶⁹ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 1'39'58", Annexe 7.

qu'un don à une institution. En travaillant sur ces archives, en les documentant, les contextualisant et les commentant, il espère permettre une pérennisation de leur conservation puisque chacun de ses descendants sera capable de les comprendre. *« Je me suis dit, je vais écrire d'abord en premier et commenter surtout les photos. Parce que une photo toute seule j'appellerai ça une "photo orpheline". Si elle n'est pas commentée, si on sait pas qui c'est, ou c'est, quand c'est...²⁷⁰ ».*

Il préconise d'abord une publication en auto-édition pour le distribuer aux membres de sa famille mais souhaite ensuite trouver des maisons d'éditeurs en France et en Pologne pour diffuser ce récit au-delà du cercle familial²⁷¹.

iii. Le souhait de laisser une trace de son combat

La question de la transmission n'est pas forcément limitée à la famille des témoins. Ainsi, la valorisation des archives de l'immigration passe aussi par la reconnaissance des sévices subis dans le cadre des actions menées par les personnes immigrantes dans leur pays d'origine. L'obtention du statut de réfugié demande le dépôt d'un dossier à l'Ofpra justifiant notamment des menaces encourues par le demandeur dans son pays d'origine.

La transmission est ici envisagée à but préventif, par l'intermédiaire du dossier présenté à l'Ofpra et dans le but d'obtenir un visa de réfugié (d'une durée de dix ans).

Ainsi, Gayané Arustamyan attache beaucoup d'importance à son dossier conservé au sein de l'Ofpra. Journaliste indépendante en Arménie, elle a complété son dossier de beaucoup de preuves (et notamment de menaces reçues, non anonymes) dans l'espoir que ses bourreaux soient reconnus comme dangereux et ne puissent pas pénétrer en France. *« J'ai mon dossier pour l'Ofpra, j'ai toutes les preuves, j'ai beaucoup de documents que j'ai envoyés à l'Ofpra. Bien sûr ça va rester dans les archives de l'État français. J'espère que ça peut être utile parce que euh dans mes documents, j'ai des noms, des prénoms, des collaborationnistes, de tout le monde hein. Ils sont là, dans mes documents. Les nationalistes..., pleins de gens²⁷² ».*

²⁷⁰ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 32'48'', Annexe 15.

²⁷¹ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 41'39'', Annexe 15.

²⁷² Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 37'40'', Annexe 7.

De plus, elle doit laisser, comme chaque réfugié, à l'Ofpra son passeport mais aussi dans son cas son passe de journaliste. Ne plus posséder ce passe est difficile mais est pallié par la conservation d'autres documents mentionnant son statut de journaliste indépendante²⁷³.

2. Dans un but de reconnaissance de leur histoire

Le deuxième motif de participation à la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration en France est celui d'obtenir une reconnaissance de sa propre histoire. La reconnaissance souhaitée peut être celle des difficultés que connaît son pays de naissance ou tout simplement de la culture de ce pays mais aussi de la situation des réfugiés accueillis en France.

i. Écrire son histoire

Face à la blessure que représente la migration, la nécessité d'écrire son histoire peut se faire ressentir.

Gayané Arustamyan est journaliste de formation, écrire est son métier. Elle souhaite écrire ses mémoires, elle a d'ailleurs commencé à rédiger. *« Écrire, bah c'est mon métier, c'est mon devoir. C'est tout ce qu'il me reste d'écrire. J'ai commencé, j'ai fait un chapitre. Parce que c'est par mon histoire que je veux bien raconter l'histoire d'une époque de l'Arménie : l'époque d'indépendance. [...] Je n'ai pas envie d'aller plus loin, de chercher mes racines, de raconter l'histoire de ma famille mais je veux bien raconter l'histoire de de ces dernières trente années d'indépendance de l'Arménie »*²⁷⁴. Cette mise à l'écrit que la témoin juge nécessaire est cependant très douloureuse et difficile à mettre en place du fait des émotions et des souvenirs qu'entraînent cet exercice. *« Je suis obligée d'écrire ce livre pour euh, pour témoigner. Pour ce qu'il s'est passé en Arménie en vérité. C'est quoi l'Arménie ? Qu'est-ce qu'ils sont les Arméniens ? Qu'est-ce qu'ils ont pensé, comment ils pensent ? [...] J'ai commencé à l'écrire mais je peux pas, je peux pas prendre de distance, c'est très compliqué, c'est très personnel en même*

²⁷³ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 27'30'', Annexe 7.

²⁷⁴ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 1'28'30'', Annexe 7.

*temps et je prends mon temps pour recommencer parce que je n'arrive pas à me calmer et parce que c'est toujours très frais, le stress après le stress*²⁷⁵ ».

Cette démarche est donc totalement différente de celle entreprise par Jacek Rewerski, à travers son ouvrage commencé en 2018. Il cherche à transmettre à sa descendance l'histoire de sa famille, à travers sa propre histoire, mais aussi à travers celle de ses ancêtres²⁷⁶. Gayané Arustamyan écrit pour que son histoire soit connue, que celle des Arméniens soit connue, il y a une dimension revendicative qui n'est pas présente dans les mémoires de Jacek Rewerski.

ii. Faire connaître son pays d'origine

Certains témoins ont participé à des actions culturelles mettant à l'honneur leur pays d'origine.

Ainsi, Nadiré Céribas a participé à la préparation d'une exposition sur la Turquie à la Maison pour Tous (Monplaisir - Angers) en 2003²⁷⁷. Elle explique cette participation par une volonté de faire connaître le pays mais aussi d'éviter les peurs et les craintes d'autrui face à une culture qu'ils ne connaissent pas : « *Les gens ne nous connaissent pas beaucoup. Et euh bah peut-être qu'ils ont des questions, qu'ils ont des a priori. Et puis bah, plus on va vers les gens et plus, euh voilà, on se fait connaître et les gens bah voilà sont, je ne peux pas dire rassurés, puisque surement y a des gens qui ont peur, hein, quand on ne connaît pas on a peur. Mais en même temps ça fait découvrir le pays, ça fait découvrir bah là, on va dire tous ce qui est de bouche, je ne vais pas dire la gastronomie mais tous ce qui est les plats, tous ce qui est enfin au niveau de la langue, la musique, puisqu'il y avait de la musique*²⁷⁸ ».

De la même manière, Yordanos Mesfun Hadish, avec son Église orthodoxe érythréenne, a pris part à une représentation de musiques traditionnelles aux Beaux-Arts d'Angers à l'été 2021. Elle a été invitée à ce projet par des associations arabophones, via le REDA, ce qui lui a permis de transmettre la culture de son pays mais aussi d'en découvrir de nouvelles²⁷⁹.

²⁷⁵ Entretien avec Gayané Arustamyan, le 18 mars 2022, 1'31'25'', Annexe 7.

²⁷⁶ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 32'48'', Annexe 15.

²⁷⁷ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 26'53'', Annexe 9.

²⁷⁸ Entretien avec Nadiré Céribas, le 29 mars 2022, 29'41'', Annexe 9.

²⁷⁹ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 43'39'', Annexe 13.

Jacek Rewerski, a, lui organisé entre les années 1990 et 2010 des voyages touristiques en Pologne par le biais de son association Anjou-Pologne. Il a donc constaté personnellement que peu de personnes en France était au fait de l'histoire de la Pologne et notamment de son histoire pendant la Seconde Guerre mondiale²⁸⁰. Cela l'a donc poussé à écrire sur l'histoire de son pays. Il est ainsi l'auteur de publications historiques sur la Pologne. Un roman graphique²⁸¹ a, par ailleurs, été présenté à la médiathèque Toussaint à Angers²⁸².

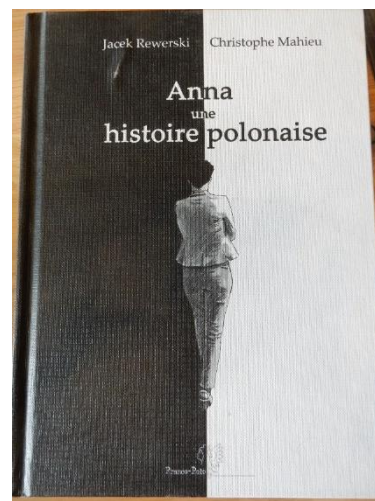


Image 11 : Couverture du roman graphique coécrit par Jacek Rewerski

iii. Faire connaître la situation des réfugiés en France

Certaines mises en valeur peuvent aussi avoir comme objectif de rendre compte de la situation des immigrés, et plus particulièrement de celle des réfugiés en France.

Ainsi, Mohanad et Madiha Albaaly avait déjà participé à un projet universitaire en étant interrogé par un étudiant en histoire. Cet entretien portait sur le parcours professionnel de M. Albaaly. Ils souhaitent prendre la parole pour évoquer les problèmes que rencontrent les réfugiés en France : le couple n'a pas réussi à faire reconnaître leurs diplômes en France et n'arrivent pas à maîtriser la langue française comme ils le voudraient²⁸³. « *J'aime [Mohanad Albaaly] beaucoup parler de ça, parce que je pense que ça, bah, aide les gens. Ça va aider les gens, ça va aider des gens qui travaillent dans ce domaine, pour euh, pour savoir euh, pour voir euh le problème qui euh, pour trouver des solutions pour les problèmes qu'on a trouvé dans notre vie ici en France*²⁸⁴ ».

Aussi, Yordanos Mesfun Hadish accepte facilement de parler de son histoire, notamment à des amis qui lui demande comment elle est arrivée en France. Elle raconte lors de l'entretien une remarque sur sa présence en France qui l'a particulièrement blessée et qui lui a fait constater l'ignorance de certaines

²⁸⁰ Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 48'30'', Annexe 15.

²⁸¹ Jacek Rewerski, Christophe Mathieu, *Anna, une histoire polonaise*, Éditions Franco-Polo (autoédition), 2020, 360 p.

²⁸² Entretien avec Jacek Rewerski, le 8 avril 2022, 50'23'', Annexe 15.

²⁸³ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 23'28'', Annexe 12.

²⁸⁴ Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly, le 2 avril 2022, 1'11'45'', Annexe 12.

personnes de la situation des réfugiés en France : « *Ça m'est arrivé un jour quand je travaillais, dans mes premiers séjours à Saumur, euh une dame elle me disait "Bah y en a qui profitent de de ce pays comme ça". Et ça m'a blessé à ce moment-là. Je me suis dit, tu crois que je suis là pour profiter ? Non, c'est pour survivre en fait que je suis là. J'ai vécu une telle histoire. Pour euh, je sais pas si ça s'appelle profiter du pays. Non. Je suis là, j'ai même pas fais une demande de RSA pour profiter, non : je travaille. Je me bats pour savoir, pour parler la langue française, pour euh m'adapter, pour euh m'intégrer avec la population française*²⁸⁵ ».

²⁸⁵ Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish, le 5 avril 2022, 32'52", Annexe 13.

CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE CAS

Cette étude de cas, réalisée à partir d'une collecte de sources orales, permet de démontrer la pluralité des archives possédées par les témoins ayant immigré en France mais aussi leurs différentes places dans l'espace domestique, en fonction de la charge émotionnelle qu'elles portent.

Ainsi, nous constatons qu'un clivage se dessine entre les témoins en fonction de leurs conditions d'arrivée (réfugiés, regroupement familial, étudiants). Ce clivage porte sur la question de du rapport de ces personnes à leurs archives et ce qu'ils ont pu emmener avec eux. En effet, la majorité des témoins sont des personnes réfugiées en France et qui n'ont pu emmener que peu d'archives avec elles. Dans la continuité, la raison qui a amené les personnes à immigrer modifie leur relation à leurs documents personnels.

Une seconde distinction peut également être faite entre les archives produites avant et celles produites après la migration. Les témoins entretiennent un lien différent et plus faiblement empreint d'émotions avec ces dernières, qui les renvoient moins à une partie de leur vie et de leur identité, perdues par la migration.

De la même manière, la question des archives manquantes est centrale. Celles-ci créent une absence chez leur propriétaire et ils cherchent donc souvent à pallier ce manque par l'évocation de souvenirs, notamment au sein d'associations de natifs.

Aussi, d'autres archives, pourtant emmenées lors de la migration, sont invisibles dans l'espace domestique, rangées pourrait-on dire refoulées, car trop douloureuses pour leur propriétaire. Il s'agit notamment de photographies de proches décédés, mais aussi de diplômes obtenus dans le pays de naissance qui ne sont pas reconnus en France et qui obligent la personne migrante à se former à un autre métier, ce qui la ramène toujours à un sentiment de perte engendré par la migration.

Enfin, la question de la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration occupe aussi une place importante dans cette partie du mémoire. La participation des témoins à cette collecte tient, pour la plupart, d'un désir de faire reconnaître leurs destins, la place des immigrés en France et la situation actuelle de leur pays, dans le cas des réfugiés notamment.

La dimension revendicative de certains témoignages, évoquée dans l'introduction de cette partie, prend donc tout son sens ici. Par le biais de ce que les témoins possèdent de plus intime, leurs archives, ils mettent en lumière le quotidien des personnes migrantes en France et démontrent leur présence au sein de leur pays d'accueil qu'est la France. Ils y vivent, y travaillent, leurs enfants y sont scolarisés voire aussi nés pour certains, ils contribuent donc à l'histoire des migrants en France, et, par leur prise de parole, également à sa patrimonialisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, les archives des personnes migrantes sont de plus en plus considérées en France. Cela va de pair avec l'émergence de recherches scientifiques autour de l'histoire et aussi de la sociologie de l'immigration mais également de la place qu'occupe ce sujet au sein de notre société. Cette considération entraîne une plus grande attention à la conservation des archives concernant l'immigration en France de la part d'institutions publiques, les associations s'étant saisies plus précocement du sujet du fait de leur dimension militante.

Les deux parties de ce mémoire permettent de faire la lumière sur deux regards portés à la patrimonialisation de l'histoire de l'immigration. Ceux qui conservent et valorisent ces archives et ceux qui les produisent. Cette frontière reste cependant très mince car de nombreux acteurs associatifs et certains chercheurs ont une histoire intimement liée à l'immigration. Tous se retrouvent à travailler de concert dans l'objectif d'une patrimonialisation. Ce projet est forcément commun, en effet cette démarche est un « processus qui mène une autorité quelle qu'elle soit (étatique, locale, associative, populaire, etc.) à construire et labelliser comme patrimoine, et à sélectionner les éléments pour en faire partie²⁸⁶ ». Il faut donc une collaboration des différents acteurs dans les projets de valorisation. Au-delà de cette coopération, il s'agit aussi d'obtenir l'adhésion du public et donc de la population en général à ce projet. C'est ainsi que le musée de l'Histoire de l'immigration propose de faire une histoire commune, pour faire fédérer en un seul lieu une demande d'une partie de la population, d'être reconnue au sein de la société française.

Les campagnes de collectes orales ont donc un grand attrait dans cette patrimonialisation. Elles permettent d'écrire une histoire locale de l'immigration, tout en faisant participer la population ayant immigré en France, mais aussi sa descendance. Aussi, ces collectes peuvent permettre ensuite des valorisations attractives mises en place dans des établissements locaux, qui peuvent être publics comme les services d'archives, des médiathèques ou des écoles mais aussi privée comme des associations, qui par leur engagement et l'aide qu'elles apportent dans

²⁸⁶ Marina Chauliac, Nancy Venel, « Patrimonialiser l'immigration via les témoignages : enjeux et embûches », *Communications*, n° 100, 2017, p.106.

les lieux d'habitation où elles exercent, permettent de générer un public souvent dans la même situation que ceux dont la parole est mise en avant.

Les différentes valorisations observées sont majoritairement locales mais surtout très généralistes dans leurs thèmes secondaires. Elles ne se focalisent que très rarement sur une période restreinte, sur un pays d'émigration particulier ou sur une cause de départ. Il s'agit donc bien souvent, comme mis en avant par le Musée national de l'Histoire de l'immigration, de faire une histoire très globale, où chaque personne concernée peut s'identifier et ainsi faire une histoire commune, lisse de tout particularisme, ce qui est majoritairement rejeté par les militants associatifs.

De la même manière, ces projets se focalisent sur « l'après », sur l'arrivée en France et la nouvelle vie des personnes et peu sur leur vie avant, leur départ et le voyage vers la France. La patrimonialisation commence quand la personne migrante arrive sur le sol français. La question de cet « avant » migration ne peut donc bien souvent être répondue que par des collectes de témoignages et les archives que ces personnes ont emmenées dans leurs bagages.

À travers les différents témoignages nous constatons donc que les archives possédées et le rapport entretenu par le témoin avec ces dernières relèvent uniquement de dynamiques très intimes et personnelles, certes induites par les conditions d'arrivée mais pas seulement. La façon dont le témoin les dispose à son domicile, la manière dont il les évoque et le soin qu'il porte à leur conservation sont les conséquences directes de sa vie en France, de sa situation, de comment celui-ci a refait sa vie et de la relation qu'il entretient toujours ou non avec son pays de naissance.

Il nous faudrait cependant travailler plus intensivement aux mécanismes régissant les collaborations entre institutions et associations, et la résonance qu'entraîne cette coopération auprès des publics ciblés. De même, l'étude de cas porte ici sur un échantillon très restreint, dans un espace géographique limité et où la principale cause d'immigration est la demande d'asile. Pour mieux observer la diversité des rapports qu'entretiennent les personnes migrantes à leurs archives, il faudrait donc aussi voir les dynamiques soulevées par ceux arrivant en France par regroupement familial et les étudiants choisissant de rester dans le pays.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de recensement des actions de valorisation dans les services d'archives départementales

Nom du service	Nature des actions	Intitulé	Date	Contexte
09 Ariège	Publication	Des Espagnols en Ariège	2019	
13 Bouches du Rhône	Publication et exposition de septembre 2013 à février 2014	Marseille/Provence. Ouvriers d'ailleurs, des années 1840 à 1980	2013	
25 Doubs	Publication	Étrangers de chez nous. L'immigration dans le Doubs et à Colombier-Fontaine, 1850-1950	2008	
26 Drôme	Publication et exposition de février à juin	Un siècle de réfugiés dans la Drôme	2017	
33 Gironde	Publication et exposition	i Libertad ! La Gironde et la guerre d'Espagne (1936-1939)	2019	Commémoration des 80 ans de la fin de la guerre d'Espagne
36 Indre	Publication et exposition	Pologne et Polonais au temps de Frédéric Chopin et George Sand	2010	Commémoration du bicentenaire de la naissance de Chopin

48 Lozère	Publication, exposition et dossier pédagogique	Les semelles de vent, une histoire des migrations en Lozère, du Moyen Âge aux années 1980	2021	
65 Hautes Pyrénées	Dossier pédagogique	Sur les routes. Les migrations dans les Hautes-Pyrénées (XIX ^e -XX ^e siècle)	2014	
66 Pyrénées Orientales	Publication et exposition	Le Roussillon, terre de passage, terre d'accueil	2013	
72 Sarthe	Publication et exposition	Des étrangers en Sarthe, des Sarthois à l'étranger	2014	
77 Seine et Marne	Publication en partenariat avec l'association Génériques	Étrangers et immigrés en Seine-et-Marne, XVIII ^e -XXI ^e siècles	2015	
77 Seine et Marne	Exposition itinérante à destination des scolaires	Nous, les Seine-et-Marnais. Histoires d'une population en mouvement	2016	
81 Tarn	Publication	Terre d'asile, terre d'exil. Réfugiés et internés dans le Tarn pendant la Seconde Guerre mondiale	2005	
82	Publication et exposition	14/18. Les étrangers en Tarn-et-Garonne	2015	Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Tarn et Garonne				
83 Var	Exposition virtuelle	D'ici et d'ailleurs : immigration dans le Var (XIX ^e -XX ^e siècle)	2010	
88 Vosges	Publication et exposition itinérante	Itinéraires croisés 1830-1970. Vosges Algérie. Algérie Vosges	2012	
90 Territoire de Belfort	Publication et exposition	D'ici et d'ailleurs. Une histoire de l'immigration dans le Territoire de Belfort	2008	En lien avec l'ouverture du Musée national de l'Histoire de l'immigration
971 Guadeloupe	Exposition itinérante et dossier pédagogique	Les immigrations en Guadeloupe au XIX ^e siècle	2004	
972 Martinique	Dossier pédagogique	L'immigration indienne à la Martinique 1853-1900	2003	Commémoration des 150 ans de l'arrivée des premiers indiens sur l'île

Annexe 2 : Tableau de recensement des actions de valorisation dans les services d'archives municipales

Nom du service	Nature de l'action	Intitulé	Date	Contexte
06 Cannes	Exposition virtuelle	La présence russe à Cannes	s. d.	
21 Dijon	Exposition	Exile, mémoires de jeunes immigrés à Dijon	2022	
42 Saint Étienne	Exposition	Mémoires d'exils. Photographies 1940-1970	2010	Quatrième édition de « Traces en Rhône-Alpes ». Forum régional des mémoires d'immigrés
42 Saint Étienne	Exposition	Saint-Étienne cosmopolitaine. Des migrations dans la ville	2015	Programme culturel de la ville portant sur le peuplement de Saint-Étienne
69 Lyon	Exposition	Génération, un siècle d'histoire culturelle des maghrébins en France.	2010	
69 Lyon	Exposition	Lyon l'italienne. Deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise	2014	
69	Exposition	Olivier de Serres. Radiographie d'une « cité ghetto »	2009	

Villeurbanne				
92 Gennevilliers	Publication	Les cités de transit du Port de Gennevilliers, 1965-1987	2016	
93 Aubervilliers	Dossier pédagogique CM2	Un siècle d'immigration en Seine-Saint-Denis : Migrations, populations, langues, poésie	2020	
93 Saint-Denis	Exposition virtuelle	L'indépendance de l'Algérie et Saint-Denis - 5 juillet 1962	2012	Commémoration des 50 ans de l'indépendance de l'Algérie

Annexe 3 : Guide d'entretien

Consigne : J'aimerais que vous me parliez de votre arrivée en France et de vos documents personnels, sachant que votre parcours de vie vous a amené à faire des choix, notamment sur leur conservation.

Thème	Sous-thème
Récit de vie	- Arrivée en France • Raisons du départ : • Conditions d'arrivée : (Départ préparé ? / Départ précipité ?) - Stabilisation en France • Dès le début dans le Maine-et-Loire ? - Parcours scolaire et professionnel (en France et dans le pays d'origine)
(Si le témoin a immigré en France en tant qu'étudiant)	- Études suivies en France ? • Des études supérieures ont déjà été commencées dans le pays d'origine ? - A étudié auparavant dans d'autres pays que celui où il est né avant de venir en France ? - Exerce aujourd'hui un métier en lien avec ses études ? - A-t-il conservé des archives liées à cette période étudiante ? • Mais aussi à ses études antérieures ?
(Si le témoin a immigré en France pour rejoindre son conjoint)	- Était-il déjà allé en France avant ce départ ? - Le conjoint avait-il déjà des archives appartenant au témoin avant son émigration ? - Le conjoint est-il originaire du même pays que le témoin ? • Les documents personnels des deux sont-ils mis en commun ? (Cohabitation, les uns plus mis en avant que les autres...)
(Si le témoin a le statut de réfugié en France)	- A-t-il caché l'existence de certains documents à son arrivée en France ? • Si oui, destruction ? conservation dans un endroit discret ? laissé dans le pays de départ ?

Archives personnelles	- Types d'archives • Santé : Ordonnances, scanner, radiographies... • Comptables : Documents d'identité, contrats, testaments... • Intimes : Photographies, correspondances, journal, vidéos, objets, vêtements... - Conservation des documents personnels durant cette période de migration entre le pays et la France ? • Difficile ? (Perte, destruction...) - Documents emportés : • Choix ? ou non • Tri personnel lors du départ ? • Certains écartés depuis l'arrivée en France ? - Regret de certains documents qui n'ont pas été emmenés (volontairement ou non) ? - Certaines archives vous rappellent-elles des personnes ? (Figure de l'absent) • Si oui, sont-elles mises en avant, souvent évoquées ou le contraire ? - Question de l'absence de documents (pallier ce qui a disparu) : Entretien d'explicitation ! • Sentiment de manque ? • Perte confortant la rupture avec le pays d'origine ? • Le témoin a-t-il pensé pouvoir un jour retourner dans le pays de départ pour les récupérer ? (En les confiant à quelqu'un de confiance par exemple) - Conservez-vous des documents de manière non-physique, dans votre téléphone notamment ?
Relation avec les archives personnelles	- Différentes places dans la maison • En vue dans une pièce de vie ou rangées ? - Fréquence d'utilisation ? • Selon le type d'archives - Évocation courante ? (Dans le cercle familial et amical) ? - Pouvez-vous me montrer certains documents et les commenter ? (Question des émotions) - Y a-t-il des archives dont vous n'auriez jamais voulu vous séparer ?

	• Ou dont vous ne vous séparerez jamais ? ⇒ Photographies : • Mises en avant dans la maison à la vue de tous ? • Classées ? (De quelle façon : chronologique, géographique, selon le cercle familial/amical...) ⇒ Objets : • Exposés ou rangés ? • Typique de la région d'origine ou purement décoratif ? • Décoration du lieu de vie repensé face à une vie en France ou fidèle à l'ancien lieu de vie dans le pays de départ ? ⇒ Documents administratifs : - Nécessaires à la vie en France ? • Douloureux ? • Permettent de se souvenir de son identité ? (Sentiment de l'étranger dans un autre pays que le sien) - Conservation de ce type de document produit en France de la même façon que ceux du pays d'origine ?
Relations avec le pays de départ	- Toujours des contacts sur place ? (Famille, amis...) • Correspondance écrite, téléphonique... ? (Conservées ou non ?) - Conservation de documents relatifs au pays ? (Coupures de journal, documentaires, revues...) - Voyages effectués depuis l'arrivée en France ? • Retour avec des archives laissées là-bas lors du départ ? • Apports de nouveaux documents, objets... ?
Valorisation de l'histoire de l'immigration/ de ses archives personnelles	- Avez-vous participé à des actions en faveur de la valorisation de l'histoire de l'immigration ? • Si oui, au sein d'associations ? - Travaillez-vous vous-même sur vos archives ? • Dans un but de transmission ? • Dans un but de reconnaissance ? • Autre ?

Annexe 4 : Modèle du contrat de communication



**AUTORISATION DE CONSERVATION ET D'EXPLOITATION
DONNÉE PAR LE TÉMOIN**

L'enquête réalisée est destinée à recueillir les témoignages de personnes ayant immigré en France, dans le cadre du mémoire de master réalisé à l'université d'Angers, sous la direction de Bénédicte Grailles, maîtresse de conférence en archivistique (benedicte.grailles@univ-angers.fr) et portant sur les archives personnelles des personnes migrantes.

Mme / M. (Nom/Prénom) ...
demeurant

ci-après nommé le témoin, convient ce qui suit.

ART. 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente autorisation a pour objet de garantir les conditions de conservation, d'exploitation et de communication des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête.

ART. 2 : CONSERVATION DES ENTRETIENS

Le témoin accepte de confier son témoignage à Élise Dufeu, étudiante en master Archives à l'Université d'Angers (edufeu@etud.univ-angers.fr), le / 2022.

Il accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation par le laboratoire Temos (Université d'Angers) ou son successeur.

Il autorise le dépôt de ces entretiens, pour conservation, au laboratoire Temos ou son successeur et la consultation par les chercheurs de ce laboratoire. Il accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation. En revanche, toute reproduction destinée à des usages extérieurs au besoin de conservation de tout ou partie de mon témoignage sera soumise à son autorisation écrite.

ART. 3 : DROIT D'EXPLOITATION

Il donne à Élise Dufeu une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de son choix et sur quelque support que ce soit. Ceci est valable dans le cadre d'un usage non commercial.

ART. 4 : DROIT DE COMMUNICATION

Il autorise laboratoire Temos ou son successeur à mettre en consultation l'entretien au profit d'autres chercheurs ou usagers dans les conditions précisées ci-dessous : *(au choix)*

☐ J'autorise une consultation libre et sans délai des entretiens dans un but universitaire, scientifique ou culturel.

☐ Je sou mets la consultation des entretiens à un délai de années à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la consultation des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur mon autorisation écrite ou celle de mes ayants droits, à savoir M. / M^{me} (nom, adresse, tél) :
.....
.....
.....

☐ Je ne permets la consultation des entretiens que sous réserve de mon autorisation écrite.

☐ Je n'autorise la libre communication qu'après mon décès ;

Dans les cas où la communication n'est pas libre et immédiate, le témoin autorise la communication des entretiens aux chercheurs de l'Université d'Angers et du laboratoire Temos (ou de son successeur) sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance).

ART. 5 : CONDITIONS ET DROITS DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION

Dans les cas prévus aux alinéas 1 et 2 de l'article 5 et à l'issue du délai éventuel prévu à l'alinéa 2, le témoin donne au laboratoire Temos (Université d'Angers) ou à son successeur une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de leur choix et quel que ce soit le support, dans un but strictement non commercial. Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droit, et le diffuseur.

ART. 6 : UTILISATION DE L'IMAGE

Si des photographies ont été réalisées au cours de l'entretien, le témoin autorise : *(au choix)*

☐ J'autorise Élise Dufeu à utiliser les photographies représentant mes documents personnels, exclusivement à destination du mémoire.

☐ J'autorise Élise Dufeu à utiliser les photographies représentant mes documents personnels, exclusivement à destination du mémoire, seulement si celles-ci sont anonymisées.

☐ Je refuse la prise de photographies de mes documents personnels.

Convention établie en trois exemplaires.

Fait à, le/...../.....

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

Signature

Annexe 5 : Modèle du contrat de communication pour les témoins souhaitant être anonymes



**AUTORISATION DE CONSERVATION ET D'EXPLOITATION
DONNÉE PAR LE TÉMOIN**

L'enquête réalisée est destinée à recueillir les témoignages de personnes ayant immigré en France, dans le cadre du mémoire de master réalisé à l'université d'Angers, sous la direction de Bénédicte Grailles, maîtresse de conférence en archivistique (benedicte.grailles@univ-angers.fr) et portant sur les archives personnelles des personnes migrantes.

Mme / M. (Nom/Prénom) ...
demeurant

ci-après nommé le témoin, convient ce qui suit.

ART. 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente autorisation a pour objet de garantir les conditions de conservation, d'exploitation et de communication des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête.

ART. 2 : CONSERVATION DES ENTRETIENS

Le témoin accepte de confier son témoignage à Élise Dufeu, étudiante en master Archives à l'Université d'Angers (edufeu@etud.univ-angers.fr), le / 2022.

Il accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation par le laboratoire Temos (Université d'Angers) ou son successeur.

Il autorise le dépôt de ces entretiens, pour conservation, au laboratoire Temos ou son successeur et la consultation par les chercheurs de ce laboratoire. Il accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation. En revanche, toute reproduction destinée à des usages extérieurs au besoin de conservation de tout ou partie de mon témoignage sera soumise à son autorisation écrite.

ART. 3 : DROIT D'EXPLOITATION

Il donne à Élise Dufeu, sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance, tout élément d'identification), une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses

entretiens, par tout procédé de son choix et sur quelque support que ce soit. Ceci est valable dans le cadre d'un usage non commercial.

ART. 4 : DROIT DE COMMUNICATION

Il autorise laboratoire Temos ou son successeur à mettre en consultation l'entretien au profit d'autres chercheurs ou usagers dans les conditions précisées ci-dessous : *(au choix)*

☐ J'autorise une consultation libre et sans délai des entretiens dans un but universitaire, scientifique ou culturel.

☐ Je sou mets la consultation des entretiens à un délai de années à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la consultation des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur mon autorisation écrite ou celle de mes ayants droits, à savoir M. / M^{me} (nom, adresse, tél) :

.....
.....
.....

☐ Je ne permets la consultation des entretiens que sous réserve de mon autorisation écrite.

☐ Je n'autorise la libre communication qu'après mon décès ;

Dans les cas où la communication n'est pas libre et immédiate, le témoin autorise la communication des entretiens aux chercheurs de l'Université d'Angers et du laboratoire Temos (ou de son successeur) sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance ou tout élément d'identification).

ART. 5 : CONDITIONS ET DROITS DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION

Dans les cas prévus aux alinéas 1 et 2 de l'article 5 et à l'issue du délai éventuel prévu à l'alinéa 2, le témoin donne au laboratoire Temos (Université d'Angers) ou à son successeur une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de leur choix et quel que ce soit le support, dans un but strictement non commercial. Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements

sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droit, et le diffuseur.

ART. 6 : UTILISATION DE L'IMAGE

Si des photographies ont été réalisées au cours de l'entretien, le témoin autorise : *(au choix)*

- ☐ J'autorise Élise Dufeu à utiliser les photographies représentant mes documents personnels, exclusivement à destination du mémoire.
- ☐ J'autorise Élise Dufeu à utiliser les photographies représentant mes documents personnels, exclusivement à destination du mémoire, seulement si celles-ci sont anonymisées.
- ☐ Je refuse la prise de photographies de mes documents personnels.

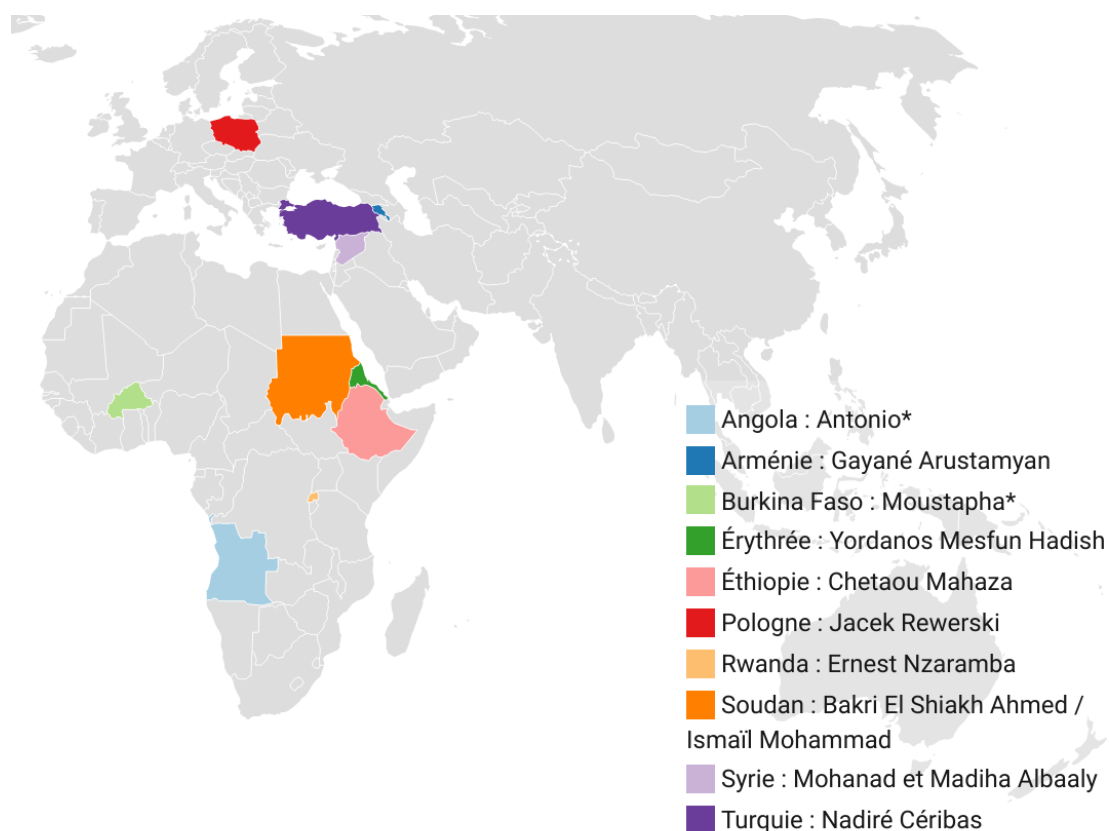
Convention établie en trois exemplaires.

Fait à, le/...../.....

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

Signature

Annexe 6 : Carte représentant les pays de naissance des témoins interrogés



Carte générée avec Datawrapper

(<https://app.datawrapper.de/>)

Annexe 7 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Gayané Arustamyan

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Gayané Arustamyan

Réalisé par Élise Dufeu

Jeudi 17 mars 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Gayané Arustamyan est née le 27 novembre 1968 à Shahumyan (Région d'Ararat - Arménie), alors en URSS.
- Gayané Arustamyan a passé son enfance dans le Haut-Karabagh et effectuée ses études supérieures à Erevan.
- Journaliste indépendante en Arménie, elle est arrêtée le 7 mai 2015 à Erevan. Libérée, avec l'aide de militants des droits de l'homme, elle quitte le pays et arrive en France à l'été 2015.
- Gayané Arustamyan bénéficie en France du statut de réfugiée politique.

2. Conditions de communication

Gayané Arustamyan autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 28	Présentation du témoin : son histoire (exodes, guerres : Haut-Karabagh), ses études et son militantisme, son arrivée en France en qualité de demandeur d'asile.
00 : 03 : 29	Journaliste indépendante en Arménie : Depuis 1989 ; mouvement de 2008 pour un changement politique (candidate à l'Assemblée) ; face à la propagande soviétique puis russe ; lutte pour les droits de l'homme ; répression (expulsion, torture, meurtre).
00 : 10 : 32	Arrestation à Erevan et séquestration.
00 : 13 : 30	Exil : Par la Géorgie (franchie à pied, avec beaucoup de difficulté), puis la Turquie et la Belgique. La témoin a été accueillie à Bruxelles par une amie journaliste pour se remettre de sa séquestration.
00 : 15 : 13	Question de l'arrivée en France. Directement à Montjean-sur-Loire chez une ancienne camarade de classe avec pour objectif

	de se cacher dans un petit village de France. Demande de l'asile politique (difficultés administratives) : obtention du statut de réfugiée politique pour 10 ans.
00 : 16 : 41	Question des contacts en Arménie. Depuis la France, elle garde le lien avec ses contacts en Arménie (s'élever contre le régime). Gayané Arustamyan évoque l'effet de la propagande russe sur la population et la répression exercée. Insiste sur le danger que représente la Russie pour l'Arménie mais aussi pour le reste du monde.
00 : 19 : 18	La témoin évoque ses actions, pas uniquement journalistique, pour l'indépendance de l'Arménie (manifestations devant l'ambassade russe en Arménie, mouvement Maïdan en Ukraine entre 2013-2014 : groupe de soutien et voyage en Ukraine). Évocation des relations entre les Arméniens et les Ukrainiens.
00 : 22 : 34	Elle reparle de la volonté et des moyens du gouvernement russe de faire taire l'opposition en Arménie.
00 : 23 : 07	La témoin évoque l'expulsion de sa famille du Haut-Karabagh à la chute de l'URSS (Opération Koltso, 1991). Père et frère (11 ans) engagés dans un bataillon de lutte contre les Russes et les Azéris. Départ de sa famille de la région le 13 juin 1992 (sic). La témoin étudiait à Erevan durant cette période : perte de contact avec sa famille. Sa grand-mère a été assassinée, son père blessé.
00 : 27 : 30	Question des archives emmenées lors du départ d'Arménie. Passe de journaliste, passeports, photographies. Les deux premiers sont conservés actuellement à l'Ofpra.
00 : 28 : 39	La témoin revient sur l'histoire de sa famille : depuis son grand-père, lutte pour l'indépendance. Grand-père paternel opposé à la soviétisation du Haut-Karabagh, a combattu, fut pardonné par son jeune âge. Il a fui en France pendant la seconde guerre mondiale mais la témoin n'a pas encore retrouvé sa trace malgré des recherches (a donc emmené sa photographie avec elle en France).
00 : 32 : 36	La témoin évoque la question des sépultures de sa famille, inconnues ; détruites ou inexistantes (importance du recueil).

	Impossibilité de visiter celle de son père également (sa famille s'étant réfugiée en Ukraine).
00 : 33 : 45	Question de la conservation des photographies. Dans une boîte en vrac (abimées par les nombreux voyages). Grande difficulté à les ranger en album et les consulter (boîte jamais ouverte depuis l'arrivée en France).
00 : 34 : 54	Question des documents laissés en Arménie. Volonté de récupérer ses articles, dictaphones... relatifs à son métier de journaliste. Notamment ceux du début de sa carrière, qui ne sont pas disponibles sur Internet. Suppression des archives électroniques des médias dans lesquels elle a travaillé par la répression. Peu d'importance accordée au reste laissé en Arménie. Départ avec une valise seulement.
00 : 37 : 23	Gayané Arustamyan insiste sur l'importance de la conservation des cartes de journalisme.
00 : 37 : 40	Question du dossier à l'Ofpra. Nombreux documents déposés. Elle espère qu'ils seront utiles par les noms des personnes mentionnés dans ces documents.
00 : 38 : 10	Conservation au domicile de quelques cartes de presse et de photographies relatives à sa profession de journaliste. Elle ne les consulte pas non plus, ni ne les a rangés. Rangées avec les autres photographies dans la « boîte de mémoire ».
00 : 39 : 25	Question de la place de sa vie en Arménie dans l'espace domestique actuel. Elle a aussi emmené quelques livres en russe et en arménien qui sont disposés dans le salon.
00 : 40 : 09	Question de la conservation des vêtements. La témoin n'a conservé que les baskets avec lesquelles elle est sortie d'Arménie. A fait don du reste de ses vêtements pour des réfugiés. Ne les utilise pas ici car ce sont des vêtements de journaliste, plus élégant que ceux qu'elle porte désormais (exprime la douleur de son changement de vie, est femme de ménage en France).
00 : 42 : 30	Ouverture de la boîte où sont conservées ses archives (photographies, papiers de journalisme et preuves pour le dossier à l'Ofpra). Elle sélectionne les photographies et les

	commente : Surtout des archives relatives à son enfance dans le Haut-Karabagh (cherche principalement à présenter des photographies de sa maison : insiste sur ses souvenirs pour se remémorer le lieu). Évoque la déportation de son arrière-grand-père en Sibérie à travers une photographie les représentant tous les deux. Remarque l'importance des photographies des sépultures détruites pour se recueillir.
00 : 55 : 46	Présentation d'un certificat obtenu en 2001 à Varsovie par une fondation des droits de l'homme : Solidarność, à la suite d'une formation au sein du syndicat. Évoque l'existence d'une photographie de Marek Kamiński lui remettant le certificat.
00 : 58 : 12	Elle parle de « redécouverte » concernant l'ouverture de cette boîte.
00 : 58 : 50	La témoin montre des éléments constituant son dossier pour l'Ofpra (captures d'écrans des menaces écrites sur Internet, photographies des tortures subies lors de son arrestation et articles de journaux relatifs à son arrestation, pétition d'activistes et journalistes protestant contre son arrestation). Espère que si les personnes nommées déposent un dossier à l'Ofpra, ceux-ci soient refusés de séjour en France.
1 : 04 : 29	Elle évoque de nouveau la découverte de ces documents sept ans après son arrivée en France. La moitié des photographies ont été envoyées par son conjoint via la poste après son arrivée en France.
1 : 05 : 53	La témoin évoque de nouveaux les archives qu'elle a laissée à l'Ofpra. Parle aussi des documents rassemblés pour porter plainte contre l'Arménie à la cour européenne des droits de l'homme (dossier en cours de traitement).
1 : 06 : 34	Elle revient sur ses photographies personnelles. Elle montre une de son père enterrant d'autres combattants. Retrouve la photographie qu'elle souhaite le plus montrer : prise depuis l'une des fenêtres de sa maison d'enfance, d'un paysage qu'elle ne peut plus voir (occupation azéri).

1 : 07 : 47	La témoin parle de la déportation de ses arrière grands parents en Sibérie, importance du retour auprès des siens. Ils n'ont parlé de cette déportation qu'à la chute de l'URSS.
1 : 09 : 40	Point sur la perte d'un certificat lors de son départ en Arménie (ne conserve que le support en souvenir) de l'Institut de paix des États-Unis.
1 : 10 : 55	Elle finit de présenter ce qu'elle souhaite. Elle évoque les photographies de son fils.
1 : 11 : 20	La témoin évoque sa carte de presse. Seul objet témoignant réellement de son travail en Arménie à ses yeux (ne sais pas où elle l'a rangé, elle la retrouve avec des papiers courants).
1 : 12 : 30	Présentation d'une invitation à Riga (Lettonie) pour un sommet de journalisme concernant les pays de l'ex-bloc soviétique le 20 mai 2015. Invitée en tant que journaliste indépendante face à d'autres journalistes arméniens ralliés au pouvoir. Badge important à ses yeux car souligne le fait qu'elle est une journaliste indépendante.
1 : 15 : 41	Question des photographies conservées dans son téléphone portable. Elles ont été envoyées par différents membres de sa famille.
1 : 16 : 35	Sa famille se trouve actuellement en Ukraine. Elle a récupéré sa mère à Berlin pour la ramener en France. À la suite de leur départ d'Arménie, ses parents se sont établis en Crimée jusqu'à son annexion, puis dans le Donbass.
1 : 18 : 16	Retour sur ses photographies conservées dans son téléphone. Décline quatre générations de militants (de son arrière-grand-père à son frère). Insiste sur la photographie de son grand-père, qui s'est exilé en France durant la Seconde Guerre mondiale et dont elle cherche aujourd'hui la sépulture.
1 : 24 : 10	Échange de coordonnées pour envoyer les photographies conservées sur son téléphone.
1 : 28 : 30	Importance pour la témoin que son histoire soit connue. Via l'écriture car c'est son métier (à commencer un chapitre de ses

	mémoires). Par son histoire, évoquer une époque de l'Arménie, son indépendance depuis la chute de l'URSS.
1 : 34 : 43	Collecte de documents sur l'Arménie depuis la France. Collecte des articles sur l'opposition via Internet (captures d'écran). Peuvent servir de sources pour son livre aussi. Utilisation de Facebook pour interagir avec des opposants aux pouvoirs mais aussi avec des partisans (archives les conversations et les photographies).
1 : 36 : 40	Retour sur le témoignage : reparle de son engagement pour l'indépendance de l'Arménie. Exprime le fait d'avoir perdu la lutte pour la démocratie (avoir donné sa vie : de ses 19 ans à ses 47 ans).
1 : 39 : 58	La fiche témoin est complétée.
1 : 41 : 56	Fin de l'entretien.

*Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Moustapha**

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Moustapha*

Réalisé par Élise Dufeu

Vendredi 18 mars 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Moustapha* est né au Burkina Faso
- Il a émigré définitivement en France en 2003, après l'obtention de la nationalité française. Auprès de sa femme, après plusieurs séjours dans le pays.
- Moustapha* a deux enfants nés en France de cette union.
- Il retourne voir sa famille au Burkina Faso tous les deux ans environ.

2. Conditions de communication

Moustapha* autorise une communication libre et sans délai de son entretien sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance, tout élément d'identification).

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 28	Contexte d'arrivée en France.
00 : 02 : 38	Vie au Burkina Faso.
00 : 03 : 12	Arrivée en France en 2003 : archives emmenées (photographies familiales et amicales).
00 : 03 : 45	Retour sur les différents allées-venues entre la France et le Burkina Faso avant 2003 (obtention des papiers désirées avant une installation définitive)
00 : 05 : 12	Question des archives choisies pour le départ (choix peu important car retour au Burkina Faso auprès de sa famille tous les deux environ).
00 : 06 : 15	Le témoin évoque sa vie en France. Question de la place de son ancienne vie dans l'espace domestique et la vie quotidienne.
00 : 07 : 27	Il évoque des retours réguliers au Burkina (archives créées lors des séjours au Burkina Faso).

00 : 08 : 39	Question de la prise d'information sur le Burkina Faso (famille et situation du pays) quand le témoin est en France : notamment au sein d'une association de natifs (évoque la nostalgie éprouvée lors de ces rencontres, surtout par la langue parlée).
00 : 10 : 44	Question de la valorisation de son histoire. C'est la première fois que le témoin évoque son histoire en dehors de ses cercles de connaissance.
00 : 11 : 52	Question de la conservation des photographies dans l'espace domestique. Exposées dans le salon (parents et sœur), album, clé USB, téléphone (utile pour les transférer).
0 : 13 : 31	Question du classement des photographies dans les albums. Classement chronologique (avec focus sur les différents voyages au Burkina Faso : notamment sur les événements festifs).
00 : 14 : 38	Question sur les vêtements. Différentiation entre la France et le Burkina Faso (insistance sur l'importance d'une consommation raisonnée par le biais des vêtements traditionnels, portés en France l'été).
00 : 16 : 31	Question des papiers d'identité. Utilisation des papiers pour voyager (passeport français même au Burkina Faso). Choix du passeport français dans la vie de tous les jours mais utilisation de ses papiers burkinabés au Burkina Faso face à la situation du pays.
00 : 18 : 25	Évocation de la situation actuelle du Burkina Faso : Difficile pour le témoin d'en parler (nombreux silences). Évolution entre ses différents voyages (dernier voyage en octobre 2020).
00 : 21 : 31	Retour sur ses voyages au Burkina Faso : évoque le fait que les personnes voient qu'il ne vit pas dans le pays (par les habits, par la façon de parler le français). Nécessité de ces voyages pour voir sa famille et les soutenir.
00 : 23 : 05	Visite du salon. Le témoin commente les photographies et objets qui s'y trouve (sculpture, masques, grenier miniature : objets essentiellement offerts par des proches lors de ses voyages au Burkina Faso). Il insiste sur une photographie

	représentant sa sœur et son neveu. Présence d'une carte du Burkina Faso, pour montrer à ses visiteurs où sa famille réside.
00 : 26 : 49	Focus sur ses enfants et les voyages au Burkina Faso et présentation d'un cadeau fait à son fils.
00 : 28 : 24	Retour sur l'entretien. Le témoin reparle de son arrivée en France (de ses papiers).
00 : 29 : 16	La fiche témoin est complétée.
00 : 31 : 57	Fin de l'entretien.

Annexe 9 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Nadiré Céribas

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Nadiré Céribas

Réalisé par Élise Dufeu

Mardi 29 mars 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Nadiré Céribas est née le 10 février 1973 à Çorum (Province de Çorum - Turquie)
- Elle est arrivée en France en 1976 avec sa mère et ses deux sœurs pour rejoindre leur père qui travaillait à l'Ardoisière (Trélazé).
- Mme Céribas est naturalisée française en 2006.

2. Conditions de communication

Nadiré Céribas autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 25	Récit d'arrivée en France (1976), trois après son père (ayant précédemment fuit la Bulgarie car était un Turc de l'Empire Ottoman).
00 : 01 : 42	Évocation de l'espace domestique en France. Dénouement lors de l'arrivée en France.
00 : 02 : 30	Retour sur le départ en deux temps de Turquie. D'abord son père, puis sa mère et ses deux sœurs (une troisième est restée en Turquie et a été élevée par son oncle jusqu'à sa majorité). Deux frères sont nés en France.
00 : 03 : 04	Question des archives emmenées lors du départ en Turquie (en voiture). Nourriture, vêtements, courriers et photographies. Son père enregistrait des cassettes audios qu'il envoyait en Turquie (où il expliquait sa situation en France). Nadiré Céribas possède la dernière qu'il a enregistré mais ne sait pas où sont conservées les autres.
00 : 04 : 40	Évocation du film <i>C'est comme ça</i> de l'association HMiA dans lequel la témoin et son père ont participé.

00 : 04 : 51	La témoin revient sur l'importance de la cassette car elle contient aussi la voix de son oncle décédé chantant. Considère cette voix enregistrée comme le seul héritage de cet oncle.
00 : 05 : 28	Elle évoque les voyages vers la Turquie (tous les deux ans environ), chez l'oncle élevant sa sœur.
00 : 05 : 55	Question des archives récupérées auprès de ses parents. Objets de mariages (pichets et gobelet).
00 : 06 : 49	Question des archives ramenées en France après les voyages en Turquie. Berceau pour poupée et vêtements (uniques souvenirs). Au fil du temps la témoin a aussi récupéré une lanterne appartenant à sa tante et des photographies (mais sont dans la maison de sa belle-mère en Turquie).
00 : 08 : 14	Discussion autour du choix de la témoin de laisser les archives en Turquie.
00 : 08 : 55	Retour sur le premier exil de son père de la Bulgarie. La témoin à retrouver le contact de cette partie de sa famille grâce à sa participation au film évoqué précédemment.
00 : 10 : 00	Retour sur sa participation au film. Nadiré Céribas témoigne avec son père dans le film. Y a participé grâce à une connaissance dans le but de rendre hommage à ses parents. Cette participation lui a permis d'apprendre des choses sur l'histoire de ses parents.
00 : 12 : 05	Évocation de son travail d'interprète à l'APTIRA. A d'abord fait partie du conseil d'administration de l'association avant de devenir interprète. Est au courant des actions de valorisation menées par l'APTIRA.
00 : 13 : 39	Question des documents d'identité. La témoin a obtenu la nationalité française en 2006. Elle avait avant des cartes de résidence de dix ans. Se sent aussi bien Turque que Française, obtenir la nationalité française était naturel pour elle. Son passeport turc est périmé mais elle l'a conservé. A l'international elle utilise ses papiers français, même en Turquie.

00 : 15 : 22	Question des archives conservées à son domicile en France. Objets de mariages et albums-photos. Récupération de certaines photographies auprès de proches (constitution d'un album). Photographies relatives au travail de son père aux Ardoisières.
00 : 16 : 45	Nadiré Céribas évoque le visionnage de VHS turques entre familles turques émigrées dans la région angevine lors de soirées organisées. Soirées pour parler la langue également. Liens toujours entretenus entre ces familles aujourd'hui. Formées en association de turcs angevins.
00 : 19 : 38	Question de la conservation de photographies sur son téléphone. Ne concerne pas les anciennes photographies (ou alors pour les envoyer à des proches).
00 : 20 : 21	Question des archives manquantes. Idée de Nadiré Céribas de repartir en Turquie la majeure partie de l'année (face à l'envie de mieux connaître la Turquie, est en contradiction avec ses frères et sœurs sur ce point). Ouvrir une chambre d'hôte meublée d'objets traditionnels dont certains récupérés auprès de sa famille (notamment des peignes, des vêtements, des trousseaux).
00 : 22 : 46	Retour sur les objets de mariage des parents de la témoin. Sont conservés dans le salon et sur sa terrasse. Évoque le vol d'un pichet conservé à la porte de sa maison. Certaines photographies exposées sont changées régulièrement (selon ses envies).
00 : 24 : 49	Question de la valeur sentimentale des photographies. Si elle retourne en Turquie, elle emmènera ses albums photographiques uniquement. La témoin conserve déjà des photographies en Turquie.
00 : 26 : 18	Question des liens entretenus entre la Turquie et la France. Visionnage des VHS lors de son adolescence. Journaux turcs édités en France conservés par ses parents et des calendriers et pièces de monnaie.
00 : 26 : 53	La témoin évoque sa participation à une exposition sur la Turquie à la Maison Pour Tous en 2003. Pour faire découvrir le

	pays. Objets exposés à la suite d'un appel à la communauté où beaucoup de personnes répondent positivement. Exposition temporaire d'une semaine ou deux selon la témoin.
00 : 29 : 41	Parallèle avec sa participation au film de l'association HMiA. Volonté principale : faire connaître (pour confronter les a priori) notamment à travers les plats, la musique et la langue. Nadiré Céribas a également participé à une chorale turque sur le quartier de Monplaisir.
00 : 30 : 44	Tour des archives conservées dans l'espace domestique. D'abord les objets de mariage de ses parents. Explique comment est fait le thé et la recette de l'ayran (boisson lactée).
00 : 34 : 57	Suite. Les photographies exposées. Photographies de ses parents et ses sœurs (cadres mélangées avec les photographies de son mari, d'origine turque également).
00 : 36 : 27	Présentation des albums-photos. Photographies des trousseaux de village, de sa famille, de la maison de famille (important mélange entre périodes, certaines sont en vrac et d'autres sont rangées dans un album). Certaines photographies sont légendées car elles ont été prêtées. Évoque le tremblement de terre détruisant son habitation ainsi que le décès de deux de ses amies lors du trajet entre la France et la Turquie. Quelques photographies de son mari sont mélangées avec les siennes, celles de son mariage sont aussi conservées avec les autres ainsi que certaines liées à la vie de son père avant l'arrivée de sa famille en France et de son travail.
00 : 49 : 49	Retour sur le tremblement de terre. Nadiré Céribas ne l'a pas vécu directement. Habite désormais en ville lors de ses voyages en Turquie.
00 : 51 : 08	Beaucoup de ses photographies sont conservées de façon numérique. La témoin aimerait prendre le temps de mieux classer ses photographies en album.
00 : 51 : 28	Nadiré Céribas cherche puis présente une photographie de son oncle décédé qu'elle apprécie particulièrement du fait de sa mise en scène.

00 : 52 : 00	Présentation de photographies présentant l'appartement de la famille de Nadiré Céribas à leur arrivée en France.
00 : 53 : 11	La témoin montre une photographie de la maison d'un de ses oncles, présentant des objets semblables à ceux qu'elle conserve du mariage de ses parents.
00 : 53 : 45	Retour sur l'entretien.
00 : 54 : 09	La fiche témoin est complétée (retour notamment sur ses actions d'interprétariat).
00 : 56 : 33	Fin de l'entretien.

Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed

Réalisé par Élise Dufeu

Jeudi 31 mars 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Bakri El Shiakh Ahmed est né le 7 février 1982 à Nyala (Darfour du Sud – Soudan)
- Il est arrivé en France à la fin de l'année 2009 et a obtenu au bout d'un an le statut de réfugié.
- Bakri El Shaikh Ahmed s'est marié en 2014 en Égypte et a actuellement deux enfants nés en France de cette union.

2. Conditions de communication

Bakri El Shiakh Ahmed autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 26	Le témoin est arrivé en France fin 2009. À Paris d'abord puis à Angers.
00 : 01 : 53	Demande d'asile établie avec l'aide de l'association France-Terre d'asile.
00 : 02 : 05	Il évoque des premiers temps difficiles en France, face à la langue, la culture. Parle de l'aide obtenue auprès des associations France-Terre d'asile et REDA.
00 : 03 : 10	Le témoin revient sur l'obtention du statut de réfugié.
00 : 03 : 35	Retour sur son départ du Soudan. Il est parti seul.
00 : 04 : 00	Bakri El Shaikh Ahmed a rencontré sa femme en 2011. Ils se sont mariés officiellement en Égypte en 2014. Sa femme est arrivée en France en 2017.
00 : 04 : 45	Retour sur son départ du Soudan. Il est parti par la Libye. Il a quitté le pays pour des problèmes, étant un activiste au sein d'une association étudiante. Il étudiait l'économie et le journalisme à Khartoum.

00 : 06 : 20	Question des archives emmenées avec lui. Évoque la difficulté et la dangerosité du voyage par la Méditerranée. Est parti sans ses papiers d'identité notamment pour pouvoir sortir du Soudan.
00 : 07 : 32	Il est resté un an en Libye avant de traverser la Méditerranée.
00 : 07 : 54	Le témoin évoque la situation actuelle du Soudan.
00 : 08 : 30	Question des archives qu'il aurait désiré emmener avec lui en France : Disgression sur la vie au Soudan.
00 : 11 : 17	Évocation de sa vie France. Question de l'absence de photographies, partiellement palliées par des photographies envoyées sur son téléphone (a perdu des photographies conservées numériquement en même temps que le téléphone dans lequel elles étaient sauvegardées).
00 : 13 : 35	Question des archives qu'il aurait désiré emmener avec lui. Ayant quitté le Soudan avant d'avoir terminé ses études, il ne voit pas ce qu'il aurait pu emmener avec lui. Évoque son envie de revenir au Soudan.
00 : 14 : 36	Question de sa participation à une association de natifs soudanais à Angers. Évènements de partage autour de moments festifs et religieux.
00 : 15 : 44	Question de sa participation à cette série d'entretien. Évocation de la personne-ressource. N'a évoqué son histoire auparavant que dans un cadre administratif. Parle plutôt de la situation du Soudan en général que son histoire personnelle, au sein de la REDA et de l'association France Soudan Solidarité.
00 : 17 : 19	Question de l'aménagement de l'espace domestique. Choix des meubles similaire à ce qu'il possédait au Soudan.
00 : 19 : 00	Retour sur la conservation numérique de photographies. Perte lors du changement de téléphone. Montre une photographie de sa mère. Consulte cette photographie régulièrement (mais avec difficulté). Il reçoit régulièrement des photographies de ses amis.
00 : 21 : 30	Retour sur l'entretien.

00 : 21 : 55	La fiche témoin est complétée.
00 : 23 : 23	Remerciements.
00 : 23 : 30	Fin de l'entretien.

Annexe 11 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Ismaïl Mohammad

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Ismaïl Mohammad

Réalisé par Élise Dufeu

Vendredi 1^{er} avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Ismaïl Mohammad est né le 26 septembre 1986 au Soudan.
- Il a vécu environ trois ans en Libye, dont un an avec sa femme et ses enfants avant de traverser la Méditerranée.
- Il est arrivé en France avec sa femme et ses enfants en 2017.
- Sa fille ainée a obtenu le statut de réfugiée en 2018, M. Mohammad et sa femme ont obtenu le statut de parents d'enfant réfugié un an plus tard. Tous ces titres sont valables pour une durée de dix ans.

2. Conditions de communication

Ismaïl Mohammad autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

La femme d'Ismaïl Mohammad, Nafissa, intervient ponctuellement lors de l'entretien.

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 17	Le témoin se présente et explique son arrivée en France avec sa famille, par la Méditerranée, en 2017. Évoque la difficulté de vivre au Soudan mais aussi en Libye
00 : 01 : 26	Il a obtenu ses papiers de demandeur d'asile en 2019.
00 : 01 : 46	Question sur le départ du Soudan. Le témoin est passé par la Libye puis est arrivé en Italie en septembre 2017. Il est finalement arrivé en France le 21 octobre 2017.
00 : 02 : 20	Il évoque brièvement la vie en France et notamment la facilité avec laquelle se sont adaptés ses enfants à cette nouvelle vie.
00 : 02 : 51	Question des archives emmenées lors du départ. Papiers d'identité, passeports. S'est fait confisquer ses documents et son argent par les passeurs en Libye. Il a également emmené des vêtements, aussi laissés en Libye face à la difficulté de passer la Méditerranée avec des bagages.

00 : 04 : 35	Question des archives qu'il aurait souhaité emmener avec lui. Évoque la perte de ses papiers et ceux de ses enfants, son impossibilité à retourner au Soudan et même en Libye. En évoquant le manque, il parle de sa mère, qu'il aimerait faire venir en France. Résignation face à l'abandon de biens matériels.
00 : 06 : 21	Retour sur les papiers d'identité, sur la confiscation avec argent, bijoux (boucles d'oreille...) et téléphone. Ce qui entraîne des difficultés pour demander asile en France.
00 : 07 : 43	Question de l'arrivée en France. D'abord par Marseille (pendant une semaine), puis Paris (où il a fait sa demande d'asile (y est resté six mois). Il est arrivé à Mauges-sur-Loire via France Horizon.
00 : 09 : 06	Question de l'aménagement de l'espace domestique. Digression sur sa vie à Mauges-sur-Loire (y vit depuis le 22 janvier 2018) et son choix d'y rester après l'obtention de ses papiers (pour ses enfants). Le témoin n'habitait pas nous plus dans une grande ville au Soudan.
00 : 11 : 00	Retour sur l'aménagement de l'espace domestique. Ameublement avec l'aide de l'association Passerelles et des aides de l'État pour l'électroménager. Décoration du salon : Cadre représentant la <i>Kaaba</i> (à La Mecque – Arabie Saoudite) et un autre avec l'écriture du Prophète Mohammad écrite en arabe. Importance de la présence de ces éléments religieux. Il possède aussi le Coran.
00 : 12 : 54	Question de la conservation de photographies numériques. Possède une photographie de sa mère, l'appelle par WhatsApp toutes les trois semaines. Revient sur son souhait de faire venir sa mère en France, face à la situation au Soudan. Sa mère et lui échange des photographies, par mails pour se préserver des pertes selon lui.
00 : 15 : 05	Question des vêtements. Il revient sur l'aide apportée par l'association Passerelle.

00 : 17 : 00	Retour sur leur statut de réfugié. Lui et sa femme ont un titre de séjour obtenu en tant que parents d'enfant réfugié. Titre que détient leur fille aînée. Importance de ces papiers pour travailler, ouvrir un compte bancaire...
00 : 18 : 10	Question de l'obtention de la nationalité française. Difficulté de l'appréhension de la langue française pour les adultes (que sa femme et lui apprennent depuis 2018). Il prend toujours des cours de français (oral et écrit) afin de demander la nationalité française.
00 : 20 : 12	Question de contacts conservés au Soudan en plus de sa mère précédemment évoquée. Les frères et sœurs de sa femme (via WhatsApp) : des photographies sont aussi échangées. Ne considère pas cela comme étant important. Envoie des photographies (notamment de ses enfants) sur leurs demandes (demande surtout de sa mère). Les appels sont souvent vidéo, cela suffit au témoin.
00 : 21 : 24	Évocation de sa situation familiale : cinq enfants et un à naître prochainement. Quatre sont nés au Soudan et en Libye.
00 : 21 : 44	Question de leur séjour en Libye. Sa femme et ses enfants sont restés un an, lui environ trois ans. Difficulté d'y rester par la violence de la guerre (évoque les problèmes de sommeil de ses enfants). Évoque la prise de décision de traverser la Méditerranée face à leur vie au Soudan et en Libye mais aussi face aux risques d'entreprendre cette traversée, notamment avec quatre enfants.
00 : 23 : 24	Retour sur le statut de réfugiée détenu par la fille aînée du témoin. Face au risque d'excision encouru s'ils retournaient au Soudan. Peur partagée par Ismaïl Mohammad et sa femme, de ne pas réussir à protéger leur fille des autres membres de leur famille face à cette tradition.
00 : 24 : 54	Question du lieu de vie au Soudan, habitait avec sa mère.

	Évoque le décès de son père (survenu avant sa naissance). Ne connaît son père que par des photographies, récupérées numériquement par sa mère (à la demande du témoin) et qu'il consulte très régulièrement. Seuls photographies demandés (n'en possédait pas beaucoup au Soudan)
00 : 26 : 49	Question des photographies manquantes posée à la femme du témoin, Nafissa. Photographie de son frère, de sa sœur et de ses enfants. Évoque la difficulté de la séparation et dit consulter ces photographies souvent. A du mal à communiquer avec sa mère car elle habite en campagne et manque donc de réseau.
00 : 28 : 23	Retour sur l'espace domestique, sur l'aspect religieux mit en avant. Le Coran est rangé dans un tiroir, pour éviter que ses enfants ne l'abîment.
00 : 28 : 53	Question de sa participation à cette série d'entretien. N'a jamais évoqué son parcours en dehors des associations France Horizon et La Passerelle. Sa femme intervient et parle de l'association Passerelle comme une « deuxième famille ».
00 : 30 : 19	Question de ses relations avec d'autres personnes ayant quitté le Soudan. Ils habitent à Angers et ne comprennent pas son choix de rester à Mauges-sur-Loire. Le témoin habiterait aussi en ville s'il n'avait pas d'enfants. Contacts entretenus pas téléphones ou lors de marchés le dimanche à Angers. Ismaïl Mohammad ne cherche pas à s'entretenir avec ceux ayant vécu une expérience similaire à la sienne (sa femme évoque le manque de temps pour cela : face aux activités extra-scolaires des enfants notamment et la distance qui les sépare d'Angers). Elle entretient des contacts avec une famille soudanaise résidant à Saint-Florent-le-Vieil.
00 : 32 : 40	Question de la situation actuelle du Soudan. Prise d'information via Internet.
00 : 33 : 42	Retour sur l'entretien. Le témoin évoque son permis de conduire obtenu en France. L'a obtenu grâce à celui qu'il possédait au Soudan. Il a récupéré ce papier, conservé par sa mère via les transports internationaux DHL.

	Il s'agit du seul papier qu'il a demandé par ce système.
00 : 37 : 25	Question de la gestion des papiers à la préfecture de Nantes pour le permis de conduire. Les démarches pour obtenir des titres de séjour se sont faites à Angers. Sa fille a obtenu le statut de réfugiée en juin 2018 et lui et sa femme ont reçu leurs cartes de séjour en novembre 2019.
00 : 40 : 08	Dernier retour sur les archives manquantes. Ne souhaite rien récupérer de matériel (notamment par la difficulté de les transporter jusqu'en France).
00 : 41 : 39	Fin de l'entretien.

Annexe 12 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly

Réalisé par Élise Dufeu

Samedi 2 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographies

- Mohanad Albaaly est né le 23 mai 1972 à Damas (Syrie).
- Madiha Albaaly est née le 12 novembre 1970 à Yarmouk (Syrie).
- Tous deux se sont mariés en 2000 et sont parents de trois enfants nés en Syrie.
- M. Albaaly était avocat en Syrie. Menacé pour ses activités politiques, il fuit vers le Liban en 2014 et est rejoint trois mois plus tard par le reste de sa famille.
- Installée en France depuis avril 2015, la famille Albaaly possède le statut de réfugié.

2. Conditions de communication

Mohanad et Madiha Albaaly autorisent une communication libre et sans délai de leur entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Dans cet entretien, Mme Albaaly s'exprime en arabe, son mari traduit ses propos. Leur fille aînée intervient deux fois au cours de l'enregistrement.

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, des témoins et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 43	Départ de Syrie. D'abord un an au Libye où ils ont déposé un dossier aux ambassades de France et d'Allemagne à Beyrouth pour obtenir l'asile. Les deux pays ont accepté. Il s'agit d'une arrivée légale en France, la famille a conservé tous ses papiers d'identité.
00 : 02 : 29	Arrivée en France en avril 2015. Directement à Angers. Ils ont déposé un dossier à l'Ofpra pour obtenir le statut de réfugié (qui a conservé leur papier d'identité et la carte d'avocat de M. Albaaly).
00 : 04 : 32	Retour sur le départ de Syrie pour le Liban. En deux temps, d'abord de M. Albaaly, puis de sa femme et ses enfants.

00 : 05 : 51	Question des archives emmenées lors de ce premier départ. Les papiers d'identité, son certificat d'avocat et ses diplômes (facile à prendre dans la précipitation car déjà rangés et organisés). De plus, il savait que ce moment allait arriver.
00 : 07 : 35	Sa femme a elle prit des photographies, des documents scolaires concernant les enfants et quelques objets (dont une horloge offerte par sa sœur).
00 : 09 : 11	Question de l'arrivée sur Angers. Ont vécu six mois auprès de la sœur de sa femme, mariée à un Français. M. Albaaly évoque une période compliquée face à la langue et la méconnaissance de ses droits.
00 : 11 : 22	Retour sur les archives conservées à l'Ofpra. Il évoque une difficulté de voir ses papiers conservés là-bas au début, ce qui n'est plus le cas maintenant.
00 : 13 : 05	Retour sur les archives emmenées par Mme Albaaly. Elle a eu trois mois pour préparer ce départ. M. Albaaly, après son départ, lui a demandé de brûler un certain nombre de documents liés à ses activités. (Épisode qui a marqué les enfants : intervention de leur fille aînée).
00 : 15 : 36	Question des bagages pour les départs successifs de M. Albaaly puis de sa femme. (Il constate sa « chance » d'avoir pu anticiper un peu son départ).
00 : 16 : 30	Question des archives manquantes. Livres, souvenirs concernant les enfants, les jouets des enfants.
00 : 19 : 49	Question de connaissances présentes en France. Sa sœur uniquement (qui explique le choix de la France et non de l'Allemagne).
00 : 20 : 55	Question de la conservation des archives dans l'espace domestique. Les diplômes sont rangés ensemble. Le témoin considère qu'il les a amenés « pour rien ». Il s'était imaginé pouvoir les faire reconnaître en France et pouvoir ainsi continuer à travailler dans le domaine juridique ou administratif. Les diplômes ont été traduits en français au Liban.

	Il effectue aujourd'hui un travail physique, tout comme sa femme.
00 : 23 : 28	Développement sur les obstacles rencontrés en France pour apprendre le français et trouver un emploi. Insistent sur l'apprentissage de la langue française. Les témoins se sont résignés au bout de trois ans à faire valoriser leurs diplômes.
00 : 29 : 42	Question de la conservation des photographies. Conservation des albums. Consultation régulière (M. Albaaly évoque des rires pour certaines photographies). Mme Albaaly parle de la différence de sentiment entre les consulter en France et avant en Syrie (où il s'agirait juste d'évoquer de bons souvenirs).
00 : 32 : 54	Mme Albaaly évoque ses souvenirs en Syrie, notamment de son travail et de ses collègues. La mémoire joue pour elle un rôle plus important que les photographies.
00 : 34 : 35	Décoration de l'espace domestique. Le couple a des photographies de Damas qu'ils n'auraient pas mis s'ils étaient restés en Syrie. Mais aussi de Jérusalem (Mme Albaaly est d'origine Palestinienne). Un pan de mur du salon regroupe des photographies alliant la Syrie et la Palestine. Ils ont aussi des objets emmenés de Syrie par Mme Albaaly. Présentation d'une boîte à mouchoir (importante étant donné son utilisation quotidienne) Des photographies de la Syrie (notamment les portraits de leurs parents, ce qui n'était pas le cas en Syrie), du Liban mais aussi celles prises depuis leur arrivée en France (Barcelone, Saint-Nazaire, La Baule) sont exposées dans le salon.
00 : 41 : 00	Présentation de leurs archives conservées dans leur salon. D'abord une pochette renfermant des diplômes et leur traduction (français et anglais) mais aussi des papiers de formation à l'APTIRA, le carnet militaire du frère de M. Albaaly (conservé à sa propre demande), des photocopies de passeports déposés à l'Ofpra, les documents scolaires des enfants (le tout s'est mélangé au fil des besoins et des consultations depuis l'arrivée en France).

	Ensuite des photographies dispersées dans différents albums : Mme Albaaly présente l'album concernant leur mariage. Des objets (concernant les parents de Mme Albaaly) et de la monnaie.
1 : 00 : 29	Retour sur leur départ différé de Syrie. Mme Albaaly est restée cent jours en Syrie avec les enfants après le départ de M. Albaaly.
1 : 00 : 49	Retour sur les photographies. Les témoins évoque le grand nombre de photographies qu'ils possèdent, Mme Albaaly ayant un ami photographe. Ils sont partis avec toutes les photographies. Les photographies que considèrent M. Albaaly comme les plus importantes sont celles de lui enfant avec sa mère (restée en Syrie). Les albums ont été réalisés par événements (le classement n'a pas changé depuis le départ de Syrie) Les photographies prises en France sont conservées sur leurs téléphones.
1 : 03 : 22	Question des contacts en Syrie. La mère de M. Albaaly, un frère et une sœur de Mme Albaaly, avec qui ils font des échanges de photographies et des appels vidéo.
1 : 04 : 11	Question d'une volonté d'un retour en Syrie ou de l'obtention de la nationalité française. M. Albaaly se prépare aux deux options : il a fait une demande de naturalisation et garde également contact avec ses anciens collègues en Syrie. Les témoins évoquent la difficulté de revenir en Syrie (qui constituerait un troisième départ). De plus, les enfants ne connaissent pas la Syrie, notamment leur fille benjamine. Les Albaaly sont laïcs, ont élevé leur enfant comme tel et avaient en Syrie des amis ayant le même mode de vie, ce qui n'est pas celui de la société syrienne en général.
1 : 08 : 57	Question de la prise d'information sur la situation actuelle de la Syrie. Ne prennent pas part aux activités des associations de

	natifs syriens (car elles ont des visées politiques et/ou religieuses).
1 : 11 : 45	Question de la participation à cette série de témoignages. Parlent pour que les personnes voient les problèmes que rencontre les réfugiés et y trouver des solutions. Ont aussi été interrogés par un étudiant en histoire sur le parcours professionnel de M. Albaaly. Ils ont beaucoup parlé de leur histoire lors de leur arrivée en France, moins maintenant. M. Albaaly évoque également les différentes formations de langues et professionnelles qu'il a suivi.
1 : 14 : 26	Question de la participation du témoin au sein du REDA.
1 : 15 : 55	Retour sur l'entretien. Mme Albaaly dit accepter la situation, voit un avenir pour ses enfants mais une grande perte pour elle et son mari (ils seront toujours perçus comme des étrangers : ne sont plus dans leur société (amicale, professionnelle...)).
1 : 18 : 41	La fiche témoin est complétée.
1 : 20 : 40	Fin de l'entretien.

Annexe 13 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Yordanos Mesfun Hadish

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Yordanos Mesfun Hadish

Réalisé par Élise Dufeu

Mardi 5 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Yordanos Mesfun Hadish est née le 1^{er} septembre 1989 à Mekerka (Érythrée)
- Elle a fui l'Érythrée en 2010 et a passé trois ans au Soudan avant de venir en France pour rejoindre son mari.
- Mme Mesfun Hadish possède une carte de séjour de dix ans.

2. Conditions de communication

Yordanos Mesfun Hadish autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 26	La témoin se présente. Elle est arrivée en France en mai 2013. Elle a quitté l'Érythrée pour le Soudan en février 2010. Elle s'est mariée en 2012 au Soudan avec un Soudanais réfugié en France.
00 : 01 : 19	Question du départ de l'Érythrée vers le Soudan. Nécessité d'être discret, donc pas beaucoup de préparation. Elle était alors étudiante en première année à l'Institut de technologie d'Érythrée et avait le droit de rendre visite à ses grands-parents au Soudan. C'est avec ces papiers qu'elle a pu sortir du pays. Elle raconte ensuite comment elle a quitté le pays.
00 : 05 : 18	Question de la vie au Soudan. D'abord dans le camp Shagarab pendant cinq mois. Elle est ensuite allée à Khartoum (clandestinement) en août 2010. Elle y faisait des ménages (et devait apprendre l'arabe).
00 : 07 : 23	Question des papiers d'identité (Carte d'identité et passeport). Emmenés avec elle, n'a pas été contrôlée donc elle a pu les conserver. Visa établi en France à partir de son passeport érythréen.

00 : 08 : 45	Question des archives emmenées avec elle lors de son départ d'Érythrée. Des photographies de sa famille et un livre de prière (Yordanos Mesfun Hadish est chrétienne orthodoxe).
00 : 09 : 49	Question de son départ du Soudan vers la France. Explique le voyage difficile de son mari (à travers le Sahara, la Libye et la Méditerranée). Elle est arrivée en France par regroupement familial.
00 : 11 : 39	Évocation de l'arrivée en France en Maine-et-Loire. La témoin a résidé à Saumur jusqu'en 2017.
00 : 12 : 10	Retour sur l'exil de son mari et sur ses papiers d'identité. Impossibilité d'emmener des documents personnels avec soi.
00 : 12 : 45	Retour sur les archives de la témoin. Point sur les papiers d'identité (n'a pas demandé de laissez-passer auprès de l'aide humanitaire internationale de peur d'être enlevée). Elle vit en France avec son passeport érythréen, elle n'a pas fait de demande d'asile (au contraire de son mari) et possède donc une carte de séjour de dix ans.
00 : 15 : 59	Conservation des archives dans l'espace domestique. Le livre de prière est souvent dans son sac (elle le qualifie de « porte-bonheur »). Les photographies ont été rangées dans des albums. Elle a refait un classement récemment et garde aussi un album emmené d'Érythrée. Pas de consultation régulière (mais les a montrés il y a quelques mois à ses enfants) face aux émotions que cela soulève chez elle. Ces photographies ne concernent pas uniquement sa famille mais aussi un groupe de chorale. Elle utilise toujours les vêtements traditionnels sortis d'Érythrée le samedi, jour de l'office à l'église Saint-Jean de Monplaisir.
00 : 19 : 10	Question des archives manquantes. Évoque ses documents scolaires (ne peut prouver qu'elle a eu son bac) : grande difficulté à obtenir des justificatifs en Érythrée. Si son parcours avait été plus long elle aurait dû se séparer d'archives qu'elle avait emmené (évoque principalement les vêtements).

00 : 21 : 57	Question des contacts en Érythrée. Pas assez de réseau en Érythrée pour des appels vidéo et les appels téléphoniques sont très coûteux. L'envoi de photographies via Internet est compliqué aussi, sa famille n'a toujours pas reçu les photographies de naissances de son dernier fils, âgé de plus d'un an. La témoin espère obtenir la nationalité française pour pouvoir retourner en Érythrée, elle a déposé une demande et a un rendez-vous en mai pour l'entretien de naturalisation.
00 : 24 : 57	Question d'échange d'archives avec ses proches restés en Érythrée. Elle a reçu une vidéo du mariage de sa sœur, envoyé par une connaissance à partir de l'Ouganda (la famille de Mme Mesfun Hadish lui ayant transmis une clé USB en Érythrée).
00 : 26 : 30	Question de l'aménagement de l'espace domestique. Présence d'icônes dans le salon (tout comme dans son logement en Érythrée). Désigne une icône venant d'Éthiopie offerte par une amie. Envie de représenter sa foi. Évoque des photographies et tableaux amenés du Soudan.
00 : 28 : 08	Retour sur les archives collectées au Soudan. Des objets religieux (elle fréquentait une église) et un nécessaire à faire du café traditionnel érythréen.
00 : 29 : 47	Conservation des photographies faites en France. Sont exposées au contraire de celle de sa vie en Érythrée qui sont rangées.
00 : 30 : 30	Question de la prise d'information sur la situation actuelle de l'Érythrée. S'informe surtout pour comprendre la vie de sa famille et dans l'espoir d'une amélioration de la situation. Évoque le recul qu'elle marque sur ces informations (prises principalement sur Youtube) car il n'y a pas de réels journalistes en Érythrée. Elle s'informe donc aussi sur les pays limitrophes.
00 : 32 : 52	Question de sa participation à cette série d'entretien. Elle raconte son histoire à ses amis quand ils y marquent un intérêt

	(elle accepte facilement de parler, surtout pour faire face à l'incompréhension des gens sur l'immigration).
00 : 34 : 48	La témoin évoque la création de vidéos (traduites en français et tigrigna), publiées sur sa chaine Youtube (créée en 2021), à destination des Érythréens établis en France souhaitant apprendre le français (dans une idée de partage de ses connaissances). Importance pour elle de la maîtrise de la langue française pour pouvoir vivre en France. La témoin prend le temps de faire ces vidéos pendant son congé parental (Mme Mesfun Hadish est mère de trois enfants) et son temps libre avant elle exerçait la profession d'ASH (a obtenu un diplôme d'ADVF en France).
00 : 40 : 15	Elle effectue aussi bénévolement des actions de traductions orales et écrites (par le bouche à oreille principalement, elle n'est pas engagée au sein d'associations).
00 : 40 : 52	Question de ses liens avec le REDA.
00 : 43 : 39	Se retrouve avec d'autres érythréens au sein de l'église érythréenne. Font ensemble les fêtes religieuses. Elle aimerait valoriser la présence de la communauté érythréenne à Angers mais ne sait pas comment faire. Elle a participé avec son église à une représentation aux Beaux-Arts (à l'été 2021) de musiques traditionnelles par le biais d'une association arabophone.
00 : 49 : 25	Démonstration de la cérémonie du café.
00 : 54 : 39	Retour sur l'entretien.
00 : 54 : 52	La fiche témoin est complétée.
00 : 56 : 11	Fin de l'entretien.

*Annexe 14 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Antonio**

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Antonio*

Réalisé par Élise Dufeu

Jeudi 7 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Antonio est né en Angola.
- Il a émigré en France en 2020 avec sa femme et ses trois enfants.

2. Conditions de communication

Antonio* autorise une communication libre et sans délai de son entretien sous réserve de l'anonymisation de son identité (nom, prénom, date de naissance, tout élément d'identification).

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 30	Le témoin se présente et évoque son départ de l'Angola en février 2020. Évoque les raisons qui ont amenés au départ.
00 : 02 : 21	Un départ en deux temps. D'abord de la capitale (Luanda) vers une des provinces. Arrivée en France par avion, via le Portugal.
00 : 10 : 06	Arrivée en France à Nantes. Il dépose une demande d'asile en mars 2020.
00 : 10 : 53	Question d'un départ précipité de l'Angola. Le témoin revient sur son premier départ de la capitale, en 2007.
00 : 17 : 06	Question des archives emmenées lors du second départ. Les papiers d'identité (passeports). Évoque sa difficulté de repenser aux événements qui ont amenés sa famille à émigrer.
00 : 18 : 35	Question de la demande d'asile en France. Les passeports ont été envoyés à l'Ofpra mais la demande a été rejetée donc le témoin a récupéré les passeports.
00 : 21 : 55	Question des autres archives emmenées lors de ce second départ. Des habits pour les enfants.
00 : 22 : 15	Suite. Ses papiers scolaires pour soutenir son mémoire de fin d'étude (ce qu'il n'a pas pu faire). Espoir d'obtenir une

	équivalence en France. En plus des passeports, il conserve aussi les cartes d'identité des enfants.
00 : 24 : 30	N'a pas emmené beaucoup de choses de peur d'être arrêté au Portugal.
00 : 25 : 27	Question des archives qu'il aurait voulu emmener. Parle de ce qu'il aurait voulu faire avant de partir : finir sa formation.
00 : 26 : 40	Question des contacts conservés en Angola. Sa mère qu'il appelle (pas de possibilité d'appel vidéo car pas assez de réseau). Pas de possibilité d'échange de photographies également.
00 : 29 : 25	Retour sur l'arrivée en France. D'abord à Nantes, il est arrivé à Mauges-sur-Loire via France Horizon (après un détour par Carquefou) en aout 2020.
00 : 32 : 10	Question de l'aménagement de l'espace domestique.
00 : 33 : 26	Question de la prise d'information sur l'Angola. Effectuée dans l'espoir d'un bouleversement politique permettant son retour en Angola.
00 : 35 : 35	Question de liens entretenus avec la diaspora en France. Le pays est lusophone donc les migrants vont plutôt au Portugal.
00 : 37 : 19	Retour sur les archives laissées en Angola. Nombreuses photographies laissées dans la capitale. Son oncle garde la maison qu'il habitait en province. Le témoin est toujours en contact avec lui.
00 : 39 : 43	Question de l'acquisition d'archives en France. Impossibilité de décorer les logements mis à disposition par France Horizon. S'il le pouvait, il mettrait au mur ses photographies de mariage, de ses enfants, des représentations de Jésus-Christ. Il ne peut pas non plus pratiquer sa religion comme en Angola.
00 : 42 : 15	Retour sur l'entretien. Revient sur le rejet de sa demande d'asile face au danger s'il retourne en Angola. Il effectue actuellement un recours, avec l'aide d'un avocat. Évoque aussi son inquiétude pour ses enfants.
00 : 45 : 52	La fiche témoin est complétée.

00 : 46 : 46	Remerciements.
00 : 46 : 52	Fin de l'entretien.

Annexe 15 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Jacek Rewerski

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Jacek Rewerski

Réalisé par Élise Dufeu

Vendredi 8 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Jacek Rewerski est né le 14 juin 1955 à Gdańsk (Pologne).
- Il a fui la Pologne avec ses parents, tout d'abord par l'Algérie en 1970 où son père était employé puis par la France où ils se sont établis en 1974.
- Il a obtenu la nationalité française en 1979.
- M. Rewerski conserve les archives de ses ancêtres, principalement des photographies.

2. Conditions de communication

Jacek Rewerski autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 28	Le témoin est arrivé en France en 1974 avec ses parents pour des raisons politiques. Ils sont d'abord partis en Algérie où son père travaillait mais ils ont demandé l'asile politique en France lorsqu'ils sont partis du pays. Le témoin évoque l'impossibilité de retourner en Pologne avec les papiers obtenus.
00 : 04 : 02	Jacek Rewerski évoque son obtention de la nationalité française en 1979. Il est revenu en Pologne par le biais d'échanges universitaires. Mais il a dû abandonner la nationalité polonaise, le pays ne reconnaissant pas la double nationalité. Il a pu rencontrer la résistance polonaise et même y participer.
00 : 06 : 27	Retour sur le départ de Pologne. Départ en voiture.
00 : 07 : 44	Question des archives emmenées lors du départ de l'Algérie pour la France. Les parents du témoin avaient déjà pu récupérer des archives laissées en Pologne lors d'un voyage (notamment des albums-photo).

00 : 08 : 28	Avec l'obtention de la nationalité française, le témoin a pu aller en Pologne récupérer des archives familiales dont un tableau (exposé dans le couloir de l'appartement du témoin).
00 : 09 : 25	Retour sur la renonciation à la nationalité polonaise. Il a récupéré la nationalité en 2017, il note l'importance de cette récupération d'un point de vue psychologique.
00 : 14 : 02	Retour sur les archives récupérées postérieurement en Pologne. Beaucoup d'archives concernant ses grands-parents notamment (papiers dont d'identité, photographies, porcelaines). Le témoin montre des photographies datant des années 1930 réalisées par son grand-père à Varsovie.
00 : 16 : 30	Le témoin parle de « trésor archivistique » et évoque la nécessité de remettre en contexte ces photographies, ce qu'il fait dans son ouvrage.
00 : 17 : 00	Revient sur les photographies de son grand-père, prises à travers l'Europe. Jacek Rewerski montre des photographies de l'appartement de ses grands-parents à Varsovie. Il a aussi entrepris un travail de recherche sur ses ancêtres.
00 : 18 : 54	Question de la conservation de ses archives. En petites pochettes notamment. La plupart des archives étaient dans des cartons, il essaye de les classer pour mieux les appréhender et a même découvert certaines archives. Grâce à Internet, il a retrouvé les lieux représentés sur certaines photographies, grâce notamment aux « Amis de Varsovie ». Ce travail de recherche est commencé depuis environ quatre ans par le témoin.
00 : 23 : 00	Le témoin évoque les différentes immigrations de Polonais vers la France.
00 : 24 : 18	Question des archives propres au témoin qu'il a emmené avec lui. Ces archives datent essentiellement de sa vie en Algérie (relatives à l'archéologie). Pour les archives de Pologne, des livres, quand il a pu y retourner lorsqu'il était étudiant (en les

	achetant notamment) en même temps que des archives de famille. Il a aussi profité de ces voyages en Pologne pour faire circuler des documents pour le compte de Solidarność, surtout pour éditer leur presse.
00 : 29 : 12	Retour sur le départ de l'Algérie pour la France. Le témoin a résidé quatre ans en Algérie. Sa famille a demandé à Paris le statut de réfugié politique. Il explique que les premiers temps ont été difficiles.
00 : 30 : 52	Question d'un attachement particulier à certaines archives. Les documents concernant sa jeunesse en Pologne, il parle de « nostalgie » et montre ces photographies à ses enfants. En tant qu'historien, il s'attache surtout aux photographies antérieures à la Seconde Guerre mondiale, notamment pour les contextualiser.
00 : 32 : 48	Question de la transmission de ses archives à ses enfants. Son fils aîné a construit l'arbre généalogique familial. Le témoin dit regretter maintenant de ne pas avoir demandé à ses parents et grands-parents certaines explications sur des documents. Le témoin revient sur l'importance de décrire les archives, pour que ses descendants puissent les comprendre. Cette initiative a fait naître son livre.
00 : 35 : 56	Question de la conservation des archives sur le long terme. Jacek Rewerski a exposé ses archives à la bibliothèque de Pologne à Varsovie en 2021 dans un but de présenter Varsovie à travers l'histoire d'une famille. Son livre sera également traduit et publié en Pologne. En les triant et les expliquant, le témoin espère que ses descendants les conserveront également.
00 : 41 : 39	Retour sur son ouvrage, commencé en 2018. Il y aura une première publication en Français, en autoédition de façon

	confidentielle puis il cherchera des éditeurs en France et en Pologne.
00 : 42 : 23	Question d'archives perdues. Le témoin évoque la bibliothèque de son père et les meubles de leur habitation et des tableaux.
00 : 43 : 27	Aménagement de l'espace domestique. Conservation d'une partie de ses livres achetés en Pologne (tri fait lors de différents déménagements) et transmis à une université polonaise (ne voulait pas les détruire). Présence d'objets rapportés de différents voyages (notamment de Chine et de Jordanie).
00 : 46 : 45	Le témoin présente les différents ouvrages qu'il a écrit (sur les juifs polonais, sur l'insurrection de Varsovie...).
00 : 48 : 30	Le témoin dit avoir participé à une association humanitaire pour la Pologne et a aussi organisé des voyages touristiques dans le pays entre les années 1990 et 2010. Cela explique sa mise par écrit de l'histoire de la Pologne, pour faire connaître l'histoire du pays en France.
00 : 50 : 23	Question de sa participation à des actions de valorisation. Exposition à la bibliothèque Toussaint à Angers pour un de ses ouvrages. Expositions au sein de l'association Anjou-Pologne pour faire connaître le pays. Sur ses archives personnelles, l'exposition à Varsovie en 2021 est une première.
00 : 50 : 50	Retour sur l'association Anjou-Pologne. Les membres sont surtout des descendants de Polonais et des Français intéressés par l'histoire de la Pologne. Pour les descendants, ils sont surtout issus de l'immigration ouvrière des années 1930. Ils se mettent à la recherche de leur racine quand ils sont à la retraite, face au manque de transmission familiale.
00 : 52 : 54	Question au témoin de commenter les archives de son choix. Il commence par les photographies de mariage de ses grands-parents dans les années 1910 (elles sont de très bonne qualité et représentent le train de vie bourgeois mené par ses ancêtres).

	Ensuite, les photographies passent par son père. Elles ont un intérêt historique car elles symbolisent l'occupation soviétique. Des photographies de Varsovie avant sa destruction. Des photographies de sa famille lors de l'insurrection de Varsovie. Jacek Rewerski présente aussi une maquette d'une arme réalisée par son oncle.
00 : 59 : 25	Question d'un éventuel don de ces archives familiales. Il va les transmettre à ses enfants, un don sera peut-être fait pour la transmission entre les autres générations.
1 : 01 : 06	Question du classement des archives réalisé par le témoin. Classement effectué par thème. Les annotations sont faites en polonais (son fils aîné parle couramment polonais ainsi qu'un autre qui s'est marié à une Polonaise, ses trois autres enfants ne parlent pas polonais).
1 : 03 : 56	Le témoin présente un album d'archives établi par ses parents (composés de leurs papiers, concernant leur statut de réfugié notamment). Évocation de ses archives professionnelles.
1 : 07 : 38	Retour sur la bibliothèque du témoin. Il y a un mélange des titres en polonais et en français, notamment au sein des plus vieux ouvrages.
1 : 08 : 28	Retour sur l'entretien. Le témoin évoque sa chance de posséder une grande richesse d'archives familiales. Question de l'objectif des parents du témoin à récupérer les archives, une conservation pour eux (trouver un moyen de se raccrocher à ce qu'ils ont perdu en quittant la Pologne).
1 : 12 : 28	La fiche témoin est complétée.
1 : 13 : 58	Remerciements.
1 : 14 : 06	Fin de l'entretien.

Annexe 16 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Chetaou Mahaza

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Chetaou Mahaza

Réalisé par Élise Dufeu

Samedi 16 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Chetaou Mahaza est né le 28 décembre 1952 à Addis-Abeba (Éthiopie).
- Il est arrivé en France, à Angers, en 1972 en tant qu'étudiant en pharmacie.
- Il a demandé la nationalité française en 1988.
- Il est retourné en Éthiopie seulement 25 ans après son départ (soit en 1997).

2. Conditions de communication

Chetaou Mahaza autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 25	Le témoin est arrivé en France en 1972 après son bac, pour ses études supérieures. Il a séjourné une semaine à Paris avant d'arriver à Angers.
00 : 01 : 15	Le témoin étudiait dans un lycée français en Éthiopie. Chaque étudiant obtenait après son bac une bourse d'étude pour venir étudier en France.
00 : 03 : 41	Arrivée à Angers.
00 : 05 : 29	Le témoin évoque ses études à Angers et les renouvellements de son visa.
00 : 07 : 53	Le témoin parle des étudiants étrangers à Angers. Il évoque le rôle de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) dans leur accueil, et l'entraide qui existait entre les étudiants immigrés.
00 : 10 : 05	Retour sur le visa étudiant. Renouvellement automatique tous les ans, avec la bourse d'étude. Le témoin se considère comme

	privilegié face aux bourses obtenues et la facilité à obtenir le renouvellement de visa. De plus, son diplôme de bac est français, son lycée était rattaché à l'académie de Lyon. Ce qui facilitait l'adaptation en France (il a obtenu un diplôme d'université et non un diplôme d'État).
00 : 14 : 15	Retour sur l'arrivée en France. Il est arrivé à Angers avec un ami qui étudiait aussi en pharmacie.
00 : 16 : 45	Chetaou Mahaza évoque un petit groupe d'étudiants multiculturels qui se retrouvaient ensemble, notamment au RU.
00 : 18 : 25	Question des archives emmenées lors de la migration. Le témoin parle de son choix d'étudier la pharmacie. Il revient aussi sur le coup d'État de 1974 en Éthiopie et l'impossibilité de retourner dans le pays. Le but de M. Mahaza était de retourner en Éthiopie après ses études pour aider au développement du pays.
00 : 23 : 53	Le témoin participe à des actions d'entraide sociale envers l'Éthiopie.
00 : 24 : 53	Retour sur les archives emmenées lors de la migration. Dans sa valise, le témoin avait des vêtements (pas assez chaud) et des livres de physique-chimie (deux ou trois).
00 : 27 : 02	Question des archives qu'il aurait souhaité emmener. Le témoin ne désirait pas prendre autre chose avec lui. Il pensait retourner en Éthiopie au bout de cinq ans. De plus, une bourse d'été était délivrée à la fin de la deuxième année pour rentrer au pays. Sur la question du manque, il évoque ses livres. Il s'est reconstitué une bibliothèque en France.
00 : 29 : 30	Chetaou Mahaza est revenu en Éthiopie 25 ans après son départ (en 1997). Il avait conservé des contacts (via le téléphone et le courrier). Il y avait surtout des échanges entre frères et sœurs.

	Il évoque l'angoisse de retourner en Éthiopie, l'accueil qu'il allait recevoir (de plus, le régime n'était pas encore stable).
00 : 34 : 29	Le témoin évoque l'importance des Éthiopiens de l'étranger pour le développement du pays. Il existe un réseau international d'anciens élèves de son lycée.
00 : 39 : 17	Question d'un retour en Éthiopie. Son idée de départ, se voit dans le choix de ses études. Une fois le régime militaire déchu, il aurait pu y retourner. Le témoin trouvait qu'il n'y avait pas assez de stabilité politique pour s'engager dans cette démarche.
00 : 42 : 53	Retour sur les archives personnelles. Il a conservé une partie de la correspondance, des documents concernant des amis qui ont été fusillé, des papiers d'identité, des documents administratifs...
00 : 44 : 36	Réflexions du témoin sur sa famille. Il s'est marié en 1981 et son premier fils est né en 1984. Tous ses frères et sœurs ont immigrés aux États-Unis. Il a décidé de demander la nationalité française après un séjour là-bas, où les Européens et les Africains étaient séparés à la douane. Il a demandé la nationalité française en 1988, ce qui faisait perdre la nationalité éthiopienne conformément au régime de l'époque. Il a récupéré la nationalité par la suite, mais sans le droit de vote.
00 : 49 : 45	Le témoin évoque la façon dont il est accueilli en Éthiopie, comme un étranger.
00 : 51 : 00	Il est allé voir sa famille aux États-Unis dès 1974. Il y a fait des séjours réguliers ensuite. Le lien familial n'a jamais été rompu. De plus, nombre de ses amis vivent à l'étranger donc il les a revus régulièrement.
00 : 54 : 10	Le témoin évoque les différentes migrations et l'accueil proposé.
00 : 57 : 26	Question des contacts avec ses parents, restés en Éthiopie. Sa mère n'avait pas de difficulté pour quitter le pays, mais ses

	biens étaient confisqués. Elle est venue à Angers et aussi aux États-Unis.
00 : 59 : 58	Retour sur la FEANF. En tant qu'Africain de l'Est, il était relégué au rang d'observateur. Ces activités permettaient un éveil politique pour les étudiants. Le témoin était déjà sensibilisé politiquement car l'Organisation de l'unité africaine avait été créée en 1963 à Addis-Abeba.
01 : 06 : 21	Question de l'aménagement de l'espace domestique. Le témoin parle de son éducation et sa jeunesse en Éthiopie.
01 : 14 : 00	Le témoin évoque son parcours professionnel en France.
01 : 18 : 23	Le témoin a conservé de nombreux contacts en Éthiopie, y compris de personnes proches du pouvoir. Il effectue des missions en Afrique relatives à son secteur de recherche.
01 : 19 : 20	Question de sa participation à l'APTIRA. Il connaissait la directrice, Rachida Ouattara. Chetaou Mahaza est interprète, notamment de l'interprétariat médical, environ 10h par mois. Il travaille actuellement sur un référentiel avec l'association concernant l'interprétariat médical. Le témoin évoque des problèmes d'accueil, liés à la maîtrise de la langue et le niveau d'éducation. Il trouve que le temps entre la demande d'asile et la réponse à cette demande est trop long, et les aides allouées pendant ce temps pas suffisantes. Il a aussi enseigné le français au sein de l'association pendant trois ans.
01 : 29 : 18	Le témoin évoque sa participation, depuis 2013, à une association humanitaire destinée à l'Éthiopie : Avec l'Éthiopie. Ils ont construit des puits, installés des panneaux solaires dans des écoles, récupéré des dons. Il donne aussi des cours de langue amharique à des enfants adoptés en France.
01 : 36 : 03	Visite du bureau. Les livres écrits en éthiopien sont séparés de ceux en français. Il obtient les livres en éthiopien par ses amis. Il présente les anciens passeports qu'il a réussi à conserver

	La correspondance reçue est conservée à différents endroits, certaines lettres ont été détruites par le témoin.
01 : 42 : 32	Suite. Le témoin montre ses albums-photos. Il a scanné un certain nombre de celles-ci pour pérenniser leur conservation et les consulter plus facilement. Ces photographies numérisées sont ensuite mises sur disques-durs, classées par périodes. Il n'y a pas réellement de classement chronologique ni thématique dans les albums. Ils envoyaient par courrier à sa famille et ses amis les différentes photographies qu'il prenait en France.
01 : 52 : 46	Le témoin revient sur ses archives. Ses documents administratifs et professionnels sont classés dans des classeurs. Il insiste particulièrement sur ses archives produites tout au long de sa vie professionnelle. Il réalise des actions de veille.
02 : 03 : 45	La fiche témoin est complétée.
02 : 05 : 33	Remerciements.
02 : 05 : 43	Fin de l'entretien.

Annexe 17 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Ernest Nzaramba

Mémoire de recherche de première année de Master Archives

Collecte de témoignages oraux

Entretien avec Ernest Nzaramba

Réalisé par Élise Dufeu

Vendredi 29 avril 2022

Inventaire chrono-thématique

1. Biographie

- Ernest Nzaramba est né le 4 mars 1973 au Rwanda.
- Il est arrivé en France en tant qu'étudiant en psychologie en 2012.
- Il est actuellement en demande de titre de séjour en qualité de parent d'enfant français.

2. Conditions de communication

Ernest Nzaramba autorise une communication libre et sans délai de son entretien.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé
00 : 00 : 00	Présentation de la date, de l'enquêteur, du témoin et du sujet de l'entretien et énonciation de la consigne.
00 : 00 : 25	Le témoin se présente. Il est arrivé en France le 3 novembre 2012 en tant qu'étudiant inscrit en master 1 Psychologie sociale. Il a poursuivi sur un doctorat qu'il a soutenu en 2020.
00 : 02 : 22	Question de la continuité des études en France par rapport à celles commencées au Rwanda. Il avait fait quatre années d'études en psychologie clinique. Il a décidé de continuer ses études face aux problèmes de chômage au Rwanda. Il a choisi de continuer ses études en France car il connaissait des proches qui y résidaient. Au début, ses titres de séjour étaient renouvelables tous les ans. Puis, trois ans lors de son doctorat. Actuellement, son titre de séjour est expiré. Il s'est rapproché de la Ligue des droits de l'Homme pour savoir quel titre de séjour demander, en sachant qu'il est parent d'un enfant français.
00 : 06 : 52	Retour sur le départ du Rwanda. Il a emmené ses habits, ses papiers d'identité et ses diplômes ainsi que des photographies (assez anciennes). Il a emmené ces photographies pour être « plus proche » de sa famille. Au début, il ne pouvait pas

	appeler sa famille car le réseau téléphonique n'était pas assez étendu. Il utilisait Internet pour échanger avec ses proches.
00 : 08 : 15	Question de l'échange de photographies avec ses proches. Il fait des appels vidéo et échange des photographies.
00 : 08 : 35	Le témoin est retourné au Rwanda en avril 2014. Il n'a pas ramené d'autres archives, seulement des photographies prises avec son téléphone durant le séjour. Il n'est pas sûr de les avoir conservées. Il consulte plus facilement celles qu'il conserve en format papier.
00 : 09 : 49	Question du classement des photographies emportées en 2012. Elles sont dans de petites enveloppes rangées avec ses diplômes.
00 : 10 : 17	Question de la reconnaissance de ses diplômes en France. Il s'est inscrit à l'université d'Angers. Il n'a pas eu besoin de demander une équivalence.
00 : 11 : 00	Question de ses archives scolaires. Ses notes étaient trop volumineuses pour les emmener. Il regrette de ne pas les avoir emmenés mais il sait qu'elles restent bien conservées par sa famille.
00 : 11 : 51	Question des archives qu'il aurait aimé emmener. Il est parti très peu de temps après l'obtention de son visa. Cela ne lui a pas permis de préparer ce voyage, alors qu'il avait de la place dans ses bagages. Il aurait amené son « album », c'est-à-dire ses notes de cours qui étaient à l'université. Que sa famille a récupéré par la suite.
00 : 14 : 50	Retour sur le voyage de 2014. Le témoin ne voyait plus l'utilité de reprendre ses notes de cours avec lui. En France, il trouvait facilement de la documentation. Il a ramené d'autres choses pour ses amis, notamment des aliments.
00 : 15 : 40	Question des contacts en France avec d'autres personnes rwandaises. Ses connaissances habitaient à Château-Gontier (Mayenne). Lors de son voyage en 2014, ces personnes lui ont confié une valise contenant des chaussures pour des enfants

	dans le besoin au Rwanda et au retour Ernest Nzaramba a rempli cette valise des aliments demandés.
00 : 17 : 12	Question d'une volonté d'un retour au Rwanda ou de rester en France. Au départ, il est venu en France dans l'idée de retourner au Rwanda ensuite pour mettre à profit ses connaissances. Il est désormais père et compte donc rester dans le pays.
00 : 17 : 55	Question de sa participation à une association de natifs. Il n'a pas connaissance de ce type d'association à Angers pour les Rwandais.
00 : 18 : 26	Question de ses liens avec la Ligue des droits de l'Homme. Il est entré en contact lors de son renouvellement de titre de séjour.
00 : 19 : 16	Question de sa participation à cette série d'entretien. Il a parlé de son histoire lors de sa thèse et avec des connaissances uniquement.
00 : 20 : 30	Question de l'aménagement de l'espace domestique. Ses diplômes et ses photographies sont classés avec ses documents importants dans un même classeur. Ses photographies numériques sont sur son ordinateur.
00 : 21 : 27	Retour sur les échanges avec sa famille. Les photographies et vidéos s'échangent spontanément via un groupe de famille, il n'y a pas forcément de demandes de chacun pour solliciter ces partages. Les photographies ainsi récupérées sont transférées sur son ordinateur, de peur de les perdre sur son téléphone. Il les met aussi sur un drive pour les consulter plus facilement. Sur son ordinateur et sur son drive, les photographies ne sont pas triées et sont donc dans le désordre.
00 : 22 : 47	Question sur la prise d'information sur le Rwanda. Il ne mêle pas sa famille aux informations auxquelles il accède en tant que personne vivant à l'extérieur du pays, de peur qu'ils soient persécutés.

00 : 23 : 36	Retour sur ses études au Rwanda. Il y avait une seule université nationale, située au nord du pays dans une ville étudiante où ils étaient 10 000. Il a fini ses études en 2004. Beaucoup de personnes de sa promotion ont aussi immigrés (Aux États-Unis, en France et en Angleterre principalement). Il est venu étudier à Angers car c'était l'université la plus proche du lieu de résidence de ses connaissances.
00 : 25 : 49	Retour sur l'entretien. Il n'est retourné qu'une fois au Rwanda, en 2014, face à des raisons de temps et de coût. Il aimerait y retourner plus souvent, une fois par an.
00 : 27 : 33	La fiche témoin est complétée.
00 : 28 : 57	Remerciements.
00 : 29 : 06	Fin de l'entretien.

TABLE DES ANNEXES

<i>Annexe 1 : Tableau de recensement des actions de valorisation dans les services d'archives départementales</i>	<i>103</i>
<i>Annexe 2 : Tableau de recensement des actions de valorisation dans les services d'archives municipales</i>	<i>106</i>
<i>Annexe 3 : Guide d'entretien.....</i>	<i>108</i>
<i>Annexe 4 : Modèle du contrat de communication</i>	<i>111</i>
<i>Annexe 5 : Modèle du contrat de communication pour les témoins souhaitant être anonymes.....</i>	<i>114</i>
<i>Annexe 6 : Carte représentant les pays de naissance des témoins interrogés</i>	<i>117</i>
<i>Annexe 7 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Gayané Arustamyan</i>	<i>118</i>
<i>Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Moustapha*</i>	<i>125</i>
<i>Annexe 9 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Nadiré Céribas.....</i>	<i>129</i>
<i>Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Bakri El Shiakh Ahmed</i>	<i>135</i>
<i>Annexe 11 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Ismaïl Mohammad</i>	<i>139</i>
<i>Annexe 12 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Mohanad et Madiha Albaaly</i>	<i>145</i>
<i>Annexe 13 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Yordanos Mesfun Hadish</i>	<i>151</i>
<i>Annexe 14 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Antonio*.....</i>	<i>156</i>
<i>Annexe 15 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Jacek Rewerski.....</i>	<i>160</i>
<i>Annexe 16 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Chetaou Mahaza</i>	<i>166</i>
<i>Annexe 17 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Ernest Nzaramba</i>	<i>172</i>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Image 1 : Carte du Burkina Faso exposée par Moustapha* dans son salon</i>	<i>67</i>
<i>Image 2 : Maquette réalisée par l'oncle de Jacek Rewerski à partir de l'arme qu'il avait conçu lors de l'insurrection de Varsovie.....</i>	<i>69</i>
<i>Image 3 : Diplôme obtenu par Gayané Arustamyan en 2001 à Varsovie, délivré par Solidarność</i>	<i>69</i>
<i>Image 4 : Horloge offerte par la sœur de Madiha Albaaly.....</i>	<i>70</i>
<i>Image 5 : Photographie de la sœur aînée et du neveu de Moustapha*, devant leur grenier à grain ..</i>	<i>70</i>
<i>Image 6 : Boîte dans laquelle Gayané Arustamyan conserve ses archives depuis son arrivée en France</i>	<i>71</i>
<i>Image 7 : Boîte de conservation des photographies familiales de Jacek Rewerski.....</i>	<i>73</i>
<i>Image 8 : Affiche pieuse éthiopienne offerte à Yordanos Mesfun Hadish</i>	<i>78</i>
<i>Image 9 : Grand-père de Gayané Arustamyan (à droite) dont elle cherche la sépulture en France</i>	<i>83</i>
<i>Image 10 : Série de cadre dans le salon de M. et Mme Albaaly représentant la Syrie et la Palestine .</i>	<i>83</i>
<i>Image 11 : Couverture du roman graphique coécrit par Jacek Rewerski</i>	<i>96</i>

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	15
La valorisation des archives de l'immigration en France	19
I. Acteurs et politiques des valorisations des archives de l'immigration	19
1. Les associations	20
i. Des acteurs concernés	20
ii. Des publications de sensibilisation à l'importance des archives de l'immigration	22
iii. Conserver les archives de l'immigration : un enjeu partagé dans le milieu associatif	23
2. Des acteurs territoriaux	24
i. Les municipalités	24
ii. Les archives départementales	25
iii. Des partenariats avec des chercheurs	25
3. Les politiques nationales	26
i. Des politiques nationales liées aux politiques culturelles	26
ii. Le cas de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)	28
iii. Le Musée national de l'Histoire de l'immigration	29
iv. Les Archives nationales	31
v. La Contemporaine	32
II. Les collectes d'archives de l'immigration	32
1. Les collectes d'archives	32
i. Les collectes par les services d'archives territoriales	33
ii. Les collectes par le Musée national de l'Histoire de l'immigration	34
2. Les collectes orales	35
i. Des collectes orales pour faire participer les habitants à l'histoire locale	35
ii. Des collectes orales pour transmettre aux descendants les histoires de leurs aînés	36
iii. Des collectes orales pour sensibiliser aux destins des personnes immigrées	37
III. Les autres actions de valorisation des archives de l'immigration	38
1. Les valorisations au sein de structures	39
i. Les expositions temporaires et les publications	39
ii. Les expositions itinérantes	42
iii. Sensibiliser le public scolaire	43

2. Les actions de valorisation à l'ère d'Internet	44
i. Des portails dédiés aux archives de l'immigration	45
ii. Des valorisations sur les sites Internet des institutions et associations	46
Conclusion de l'état des connaissances	49
Bibliographie	51
État des sources	59
Le rapport émotionnel des personnes migrantes à leurs archives personnelles	63
I. La représentation de la culture immigrée au sein de l'espace domestique	65
1. Les archives visibles	66
i. Des archives mises en avant	66
ii. Des archives prêtées	67
iii. Des archives plus importantes que d'autres aux yeux de leur propriétaire	68
2. Les archives invisibles	71
i. Des archives rangées car douloureuses	71
ii. Conserver ses archives	72
iii. Des archives invisibles car inexistantes	74
3. Générer de nouvelles archives relatives au pays d'origine	75
i. Lors de voyages dans le pays d'origine	76
ii. Des archives qui sont également exploitées dans l'espace domestique	77
iii. Continuer de s'informer sur le pays d'origine	78
II. La question cruciale des archives absentes	80
1. Un sentiment de manque	80
i. La photographie pour pallier le manque	80
ii. L'évocation de souvenirs pour combler l'absence	81
iii. Reconstituer son histoire par les archives	82
2. La marque d'une rupture avec le pays d'origine	84
i. Se séparer de ses archives	84
ii. Des archives perdues	85
iii. La question des papiers d'identité	87
3. Récupérer des archives	88
i. Par des proches restés dans le pays d'origine	89
ii. L'intérêt du numérique	89

III. Des témoins souvent engagés dans des processus de valorisation et/ou de reconnaissance des archives de l'immigration	91
1. Dans un but de transmission	91
i. Apprendre sa propre histoire	91
ii. Trouver un moyen de transmettre son histoire à sa descendance	92
iii. Le souhait de laisser une trace de son combat	93
2. Dans un but de reconnaissance de leur histoire	94
i. Écrire son histoire	94
ii. Faire connaître son pays d'origine	95
iii. Faire connaître la situation des réfugiés en France	96
Conclusion de l'étude de cas	99
Conclusion générale	101
Annexes	103
Table des annexes	177
Table des illustrations	179
Table des matières	181

RÉSUMÉ

Immigration, mémoire et patrimonialisation. Les archives personnelles de personnes migrantes en Maine-et-Loire

Ce mémoire de recherche porte sur la valorisation des archives de l'immigration en France aujourd'hui. L'immigration, perçue comme une question sociale dans la société française plutôt que comme un processus historique, est l'objet de nombreux débats dans l'espace public, desquels sont généralement exclues les personnes migrantes et leurs descendances. Pour autant, la valorisation de ces migrations, notamment par le prisme des archives, résulte surtout d'initiatives locales. Ces mises en valeur sont portées par des personnes engagées sur les questions de défense des droits des immigrés et/ou sur la promotion des différentes cultures immigrées, qui sont bien souvent elle-même issues de l'immigration. Dans la première partie du mémoire, il sera question des acteurs de ces valorisations et des actions qu'ils entreprennent. La deuxième partie se base sur l'étude de témoignages de personnes ayant immigré en France et plus particulièrement dans le département de Maine-et-Loire. Il s'agit de mettre en place une série d'entretiens semi-directifs et réalisés, pour la plupart, au domicile même de la personne interrogée. Le thème de cette collecte de témoignage est le rapport émotionnel des migrants à leurs archives personnelles. Le but est de déterminer la place des archives personnelles dans l'espace domestique et le lien qui les unit à leur propriétaire.

Mots-clefs : Immigration, Patrimonialisation, Archives personnelles, Émotions, Espace domestiques, Témoignages

ABSTRACT

Immigration, memory, and promotion. Personal records of migrants' people in Maine-et-Loire

This master's research project is about the promotion of immigration records in France. Immigration is understood as a social problem in French society rather than a historical process. Immigrants and their descendants are usually excluded from public debates about this domain. For all that, migrations promotion, in the records prism, is especially the result of local initiatives. These improvements are carried out by committed people about immigrant rights defence and/or the promotion of different immigrants' cultures, who are themselves from an immigrant background. The first part of the research project will talk about records promotion actors and the actions that they undertake. The second part is based on studying testimonies of people who immigrate to France, particularly in the Maine-et-Loire French department. It is to implement a succession of semi-directive interviews, mostly in the address itself of the questioned person. The subject of this testimonies collection is the emotional migrant relation with their personal archives. The goal is to ascertain the space of personal records in the domestic place and the link which unites them to their owner. The goal is to ascertain the space of personal records in the domestic place and the link which unites them to their owner.

Key words : Immigration, Promotion, Personal records, Emotions, Domestic space, Testimonies